

Manifestation à Québec

5,000 syndiqués opposés au contrôle des salaires

QUÉBEC - Près de 5,000 travailleurs de Québec et des régions environnantes ont répondu lundi soir à l'appel du Front populaire de Québec, et sont venus affirmer, dans un Petit Colisée rempli à capacité, leur farouche détermination de ne pas accepter le contrôle des salaires prôné par les projets de loi Trudeau-Bourassa.

Le Front populaire est formé des 3 centrales et les présidents Marcel Pépin, Yvon Charbonneau et Louis Laberge, de même que le président de l'Association nationale des enseignants québécois et divers groupes populaires. Ce ralliement est le 3ème à se tenir au Québec depuis quelques jours et toutes les régions en connaîtront de semblables d'ici dimanche.

Pour le président de la CSN, la manifestation est une réponse à ceux qui croient que les travailleurs organisés et le monde ordinaire étaient écrasés et prêts à accepter ce contrôle des salaires.

"Nous n'avons qu'une voie à suivre. C'est la voie de la résistance", a déclaré M. Pépin en disant qu'il fallait s'attendre à ce que la prison et les amendes qui pourront être imposés par les différents gouvernements seront le prix de la libération du peuple.

Le président de la CSN devait ajouter que: "La misère, la pauvreté, la dépendance et l'aliénation ça existe chez nous, et pas seulement dans les pays sous-développés. D'ailleurs, a-t-il dit, l'agression capitaliste qui prend forme sous les projets de loi Trudeau-Bourassa n'est pas limitée ici, au Québec et au Canada. Tous les pays occidentaux où le militantisme ouvrier fait preuve de vigueur connaissent une semblable agression.

Le président de la CEQ, Yvon Charbonneau a qualifié, pour sa part, ces projets de lois de "lois spéciales qui frappent les travailleurs avant même que les négociations ne

soient commencées. "La bourgeoisie veut conserver ses marges de bénéfice sur notre dos", a souligné M. Charbonneau.

A son avis, ces projets de loi sont des "menottes fédérales-provinciales qu'on veut imposer aux travailleurs qui", a-t-il affirmé, "n'ont rien eu à voir dans la décision, de dépenser des milliards à la Baie James et n'ont rien eu à avoir non plus avec les projets de grandeur qui amènent Montréal et la province au bord de la faillite."

Quant au président de la FTQ Louis Laberge, il a affirmé devant les 5,000 travailleurs réunis que "nous devons nous préparer à entreprendre la bataille de notre vie."

"Tous les travailleurs doivent prendre conscience de ce que comporte réellement ces projets de lois", a souligné M. Laberge. "D'ailleurs, des milliers de travailleurs sont déjà sur la première ligne de feu pour combattre ces lois. Il y a les postiers, a-t-il dit, il y a aussi les 10,000 travailleurs du papier au Québec qui sont déjà en grève depuis 4 mois et qui devront s'ils veulent obtenir justice traverser ces lois des gouvernements fédéral et provincial."

Manifestation nationale et grève générale "illimitée"

MONTREAL (PC) — Premier pas d'importance dans une escalade qui pourrait aller jusqu'à la grève générale "illimitée", les travailleurs et étudiants de la région de Montréal ont été invités à descendre dans la rue, mercredi, et manifester leur désaccord aux mesures Trudeau sur le gel des salaires.

Cette "grande manifestation nationale", comme la baptisent ses organisateurs, réunira entre autres les trois présidents de centrales, Yvon Charbonneau, de la CEQ, Marcel Pépin, de la CSN, et Louis Laberge, de la FTQ, et se veut un appui aux "

mesures de justice" des trois centrales, à savoir la hausse du salaire minimum à \$4 l'heure, un véritable contrôle des prix, etc.

Des départs par autobus ont été organisés à partir de Joliette, des Laurentides, de Laval, de Longueuil, de Saint-Jean, de Sorel, de Saint-Hyacinthe, du centre du Québec et des Cantons de l'Est pour amener des manifestants à Montréal et il est certain que s'il n'y avait pas des milliers de Montréalais dans les rues mercredi, cela augurerait mal pour la contestation future dont la manifestation n'est que le prélude.



Dévorée par les flammes

M. et Mme Michael Sydorak s'en sont sortis indemnes mais les flammes n'ont laissé de leur maison que des ruines. De nombreuses habitations ont été dévastées, hier matin, par d'immenses feux de brousse qui ont ravagé, durant des heures, certains districts aux abords de Los Angeles.

Hier soir, on ne comptait pas de victimes mais les pertes sont considérables et Los Angeles est recouverte par un épais nuage de fumée.

(Téléphoto PA)

Sherbrooke demande à l'Hydro de respecter la loi anti-inflation

Par André Préfontaine

SHERBROOKE — L'Hydro-Sherbrooke ne devrait pas, surtout dans une période de guerre à l'inflation, augmenter "de façon discriminatoire", dans une proportion de 26 pour cent, les tarifs d'électricité qu'elle charge à la ville de Sherbrooke, mais devrait plutôt s'en tenir à des augmentations annuelles de 7.4 pour cent, tel que proposé dans son contrat du 17 avril 1974.

Voilà, en essence, la proposition que le conseil de ville de Sherbrooke a acceptée à l'unanimité, hier soir, lors d'une séance spéciale.

Dans sa résolution, la ville demande à l'Hydro-Québec de s'en tenir au projet de loi 64 concernant les mesures anti-inflationnistes, du fait que cette loi, qui a maintenant passé l'étape de la deuxième lecture, régira "les organismes municipaux et scolaires et leurs organismes ainsi que les organismes qui exercent des fonctions de gouvernement".

La ville dans l'illégalité

"Si l'Hydro-Québec impose une augmentation de 26 pour cent à la ville de Sherbrooke, celle-ci ne pourra définitivement pas respecter la législation anti-inflationniste qui permettra des hausses de prix maximum de 10 pour cent et devra hausser ses tarifs à ses abonnés de 14 pour cent", déclarait le directeur-général Serge Racine avant l'assemblée d'hier.

La résolution de la ville rappelle à l'Hydro-Québec les directives fédérales concernant la lutte à l'inflation, qui touchent "les gouvernements provinciaux participants et toutes leurs ramifications, y compris tous les organismes provinciaux et les institutions municipales".

La Tribune, dans son édition du 13 novembre, avait publié les grandes lignes d'un document de l'hôtel de ville établissant la menace que faisait planer sur l'Hydro-Sherbrooke et ses abonnés les exigences de l'Hydro-Québec.

Pas en bourassant

"Ce n'est pas en bourassant que l'on va voir Bourassa" s'est exclamé l'échevin Roméo Quintal au moment de prendre le vote. "Vous voulez aller trop vite, vous allez tout perdre" a-t-il ajouté aussitôt en demandant que l'on enregistre sa dissidence sur le vote.

Le maire Jacques O'Bready lui indiqua aussitôt que le temps de statuer sur cette question était maintenant arrivé.

Le directeur-général Serge Racine ajouta que le député Jean-Paul Pépin avait demandé une telle résolution afin de l'appuyer dans ses démarches.

Le conseiller Roméo Bergeron demanda alors au conseiller Quintal de se rallier à ses collègues à cause de l'intérêt monétaire des citoyens qui pesait dans la balance.

Acquiesçant à la demande de M. Bergeron, l'échevin du quartier Est se rangea du côté de la majorité afin de présenter une résolution unanime à l'Hydro-Québec.

M. Racine conclut le débat en faisant remarquer que la ville avait cru bon de retarder quelque peu le vote du conseil dans cette affaire dans le but de connaître les intentions gouvernementales face à la lutte à l'inflation. "Cependant comme la décision doit se prendre cette semaine, nous devons agir avec rapidité".

En coulisse, à l'hôtel de ville, on soulevait la possibilité d'une campagne publique contre l'Hydro-Québec si celle-ci augmentait ses tarifs de 26 pour cent.

Stanfield demande une enquête publique

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Opposition, M. Stanfield, a réclamé, hier aux Communes, l'ouverture d'une enquête publique sur les circonstances qui ont entouré une transaction du sénateur Giguère, alors détenteur, d'actions au magasin Sky Shops, à l'aéroport de Dorval.

Ce marché avait rapporté au sénateur libéral des profits de \$95,000 et l'Opposition a cru y déceler dans la conduite de M. Giguère un conflit d'intérêts.

Par ailleurs, le Solliciteur général, M. Warren Allmand, a refusé de dévoiler les détails de l'enquête que poursuit présentement la Gendarmerie royale sur cette affaire après qu'elle eut saisi des papiers et documents au bureau du sénateur, au début de novembre.

Interrogé par le député conservateur de Central Nova, M. Elmer Mackay, le ministre a dit qu'il ne

peut encore préciser combien de temps durera l'enquête policière.

Le premier ministre Trudeau a expliqué que le sénateur Giguère va se défendre devant ses pairs par suite des allégations inhérentes à Sky Shops. Beaucoup de documents ont été saisis dans le bureau du sénateur, a poursuivi M. Trudeau, et la police enquête là-dessus.

En français

MONTREAL (PC) — Une association groupant quelque 500 hommes d'affaires québécois a réclamé, lundi, la reconnaissance prioritaire du français aux Jeux Olympiques de Montréal, en 1976.

Selon le Conseil des hommes d'affaires québécois, le Canada, qui refuse de déboursier un cent pour les Jeux, devrait être remplacé par le Québec comme hôte des Olympiades.

Postes: échec du médiateur secret

Par la PRESSE CANADIENNE

Les deux parties en cause dans la grève nationale des Postes conservent toujours des positions intransigeantes, même si cet arrêt de travail a maintenant débuté il y a exactement cinq semaines.

La rumeur veut toutefois que les tentatives officieuses pour susciter de nouvelles négociations, en fin de semaine, auraient échoué.

Le premier ministre Trudeau a affirmé lundi aux Communes "qu'il y

avait eu des rencontres officieuses entre le syndicat et le gouvernement," mais que la reprise des pourparlers contractuels n'est pas prévue pour l'imminent.

Le porte-parole des postiers, Paul Mitchell, a confirmé qu'un médiateur officieux avait rencontré les parties en cause "mais qu'il semble que rien de concret ne s'est produit." Il a refusé d'identifier ce médiateur.

Bernard Wilson, ex-sous ministre du Travail, a agi comme observateur officieux durant la grève et a participé aux négociations qui ont précédé le débrayage.

"Chacun sait que j'ai été impliqué dans ces négociations. Ce n'est pas un secret. Mais, je n'ai eu aucun contact direct avec le syndicat," a affirmé M. Wilson lundi.

La rumeur veut que M. Wilson ait communiqué avec Shirley Carr, vice-présidente exécutive du Congrès du Travail du Canada qui, pour sa part, aurait représenté les grévistes.

Le ministre Bryce Mackasey des Postes a affirmé aux Communes pour sa part que M. Wilson "n'est ni un médiateur ni un conseiller du gouvernement."

Il a de nouveau réitéré les offres

finales du gouvernement, rappelant que seule la masse monétaire offerte par Ottawa peut encore être l'objet de pourparlers contractuels.

"Je ne sais pas quand cette convention collective sera signée, mais je sais qu'elle comprendra une offre globale de hausse de \$1.70 l'heure pour une semaine de 40 heures. Ma patience, toutefois, commence à s'épuiser."

Entre-temps, le ministère des Postes a révélé que 175 bureaux de poste étaient ouverts lundi à travers le Canada et que plus de 2,000 postiers ont traversé les lignes de picketage.

Aujourd'hui

- La crise s'aggrave au Liban page 5
- Mackasey exhorte les syndicats page 32
- Les ravages des cancers page 31
- Mauch à la barre des Twins page 19
- Des cadeaux et le conservateur Marv Levy page 17

L'étau se resserre sur la construction

OTTAWA (PC) — Le gouvernement entend resserrer l'étau de sa politique anti-inflationniste sur l'industrie de la construction en assujettissant à cette politique un plus grand nombre de compagnies de construction qu'il ne le fait présentement. C'est ce qu'a déclaré lundi un porte-parole du Bureau contre l'inflation.

A l'heure actuelle, les contrôles, dans le domaine de la construction, touchent toutes les compagnies qui emploient 20 personnes et plus. La modification fera que des compagnies de construction employant moins de 20 personnes seront assujetties aux contrôles. Lesquelles de ces compagnies ayant moins de 20 employés devront rendre des comptes au Bureau contre l'inflation? Le chiffre devra-t-il être de 15, de 10? La décision n'est pas encore prise à ce sujet.

Quant les contrôles furent institués c'était le 14 octobre, le gouvernement a dit qu'ils toucheraient les compagnies en général ayant 500 employés et plus et toutes les compagnies de construction ayant 20 employés et plus.

Cinq mille compagnies de construction ont ainsi été touchées. Mais c'est loin d'être la majorité des compagnies dans l'industrie de la construction. Au fait, quelque 15,000 compagnies font partie de l'Association canadienne de la construction. C'est dire qu'elles sont nombreuses les petites compagnies de construction qui emploient moins de 20 personnes.

"Je ne céderai pas au chantage"

(Bourassa)

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa, au cours d'une conférence de presse télévisée d'une heure, a invité hier soir les syndicats à s'asseoir aux tables de négociation et à discuter rationnellement en mettant la politique de côté.

Mais si les syndicats ne veulent pas négocier, le gouvernement prendra ses responsabilités, a-t-il dit. Quant aux moyens de pression pris actuellement par les syndicats, M. Bourassa a dit qu'ils ne l'impressionnaient pas particulièrement.

A un journaliste qui s'informait si le gouvernement allait voir à assu-

rer les services essentiels dans le cas d'une grève générale, M. Bourassa a répondu:

"Je suis prêt à prendre toutes les mesures pour le bien commun et le bien commun des Québécois. Et je ne céderai pas au chantage de qui que ce soit."

La situation financière du Québec n'est certainement pas alarmante, a-t-il dit, "mais nous traversons une période difficile".

Le crédit du Québec est excellent, mais la province — comme tout le reste du Canada et de l'Amérique du

Nord — traverse une "période financière momentanée difficile".

La croissance économique n'existe plus et les dépenses continuent d'augmenter. Il faut pratiquer une politique plus serrée sur le plan financier. La situation va se rétablir dans un couple d'années alors qu'on prédit une croissance réelle de 5 pour cent.

"Le gouvernement du Québec dans toutes ses politiques essaie de réduire les inégalités sociales. Le salaire minimum a augmenté de 90 p.c. au Québec depuis quatre ans alors que durant le même temps le coût de la vie a augmenté de 40 à 45 p.c.

A la Commission scolaire régionale de l'Estrie

Un coût d'opération de \$43.5 millions pour l'exercice financier 1974-1975...

Par Yvon Rousseau
SHERBROOKE - Les états financiers de la Commission scolaire régionale de l'Estrie pour l'année fiscale 1974-1975 démontrent un coût total d'opération de \$43,542,761. Il ressort du document déposé hier soir devant le conseil des commissaires par M. André Ouellette,



M. André Ouellette, directeur des services financiers de la CSRE

c.a., directeur des services financiers de la CSRE, que les salaires et bénéfices marginaux réclament \$26,496,407 soit près de 61% des dépenses courantes.

Les autres dépenses majeures sont le transport des étudiants (salaires

retranchés), \$5,527,663, le service de la dette, \$3,346,311, l'équipement scolaire (moins les salaires), \$2,176,037, et les frais de transfert, représentant les frais de scolarité payés par la Commission scolaire régionale de l'Estrie aux institutions privées, aux autres commissions scolaires et surtout à la Eastern Townships School Board qui reçoit les élèves anglophones catholiques à son campus Alexander Galt, de Lennoxville, avec \$1,997,516.

Les cinq postes budgétaires énumérés ci-haut accaparent à eux seuls, plus de 90% de l'ensemble des dépenses de l'exercice financier.

Revenus

M. André Ouellette a précisé que la répartition provisoire de l'année 1974-1975, soit \$24,600,000, a été complètement payée par les commissions scolaires membres.

"Ce facteur, dit-il, a donc permis à la Commission scolaire régionale de l'Estrie de financer plus aisément l'ensemble de ses opérations financières durant le dernier exercice".

Les autres sources de revenus sont les subventions du gouvernement du Québec, les sommes reçues des autres commissions scolaires régionales, les montants provenant des ménages, des parents et des individus, et d'autres sources, ce qui

porte les revenus à un total de \$43,542,761.

Dépenses non subventionnées

Au chapitre des dépenses non subventionnées, M. André Ouellette a précisé que les prévisions pour l'année 1974-1975 étaient de \$450,000.

"Selon notre auto-normalisation, dit-il encore, les dépenses non subventionnées se situent à \$425,421, incluant \$15,447 au niveau du transport des étudiants pour l'année scolaire 1973-1974".

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation a versé directement à la Commission scolaire régionale de l'Estrie un montant de \$2,537,786 pour et au nom des commissions scolaires locales participantes.

Ce montant équivaut à une compensation partielle pour la dépense que la Commission scolaire régionale de l'Estrie a encourue pour indexer les salaires des employés selon les clauses des politiques salariales et des conventions en vigueur.

Si la répartition provisoire était de \$24,600,000 la répartition définitive a été de \$28,895,121.98 pour 1974-1975.

La part payée par chacune des commissions scolaires participantes est la suivante: Asbesterie, \$3,326,984.35 ou 11.514%; Coaticook, \$1,651,356.22 ou 5.715%; Lac-Mégantic, \$1,627,084.32 ou 5.831%; La

Sapinière, \$1,815,480.51 ou 6.283%; Magog, \$3,253,590.73 ou 11.260%; Morlac, \$2,488,158.95 ou 8.611%; et Sherbrooke, \$14,732,466.90 ou 50.986%. Sur ces sommes, un acompte de \$2,537,786 a été reçu du ministère de l'Éducation et il reste à percevoir \$1,757,335.98 des commissions scolaires participantes.

Fonds de capital et d'emprunt

Le directeur des services financiers de la Commission scolaire régionale de l'Estrie a souligné que, durant l'année 1974-1975, la valeur des immobilisations a augmenté de \$7,137,871, en passant de \$52,151,539 à \$59,289,410.

Les actifs acquis durant l'année en terrains et en bâtisses sont les suivants: campus Le Phare, \$1,022,945, campus Joliet, \$3,064,701, campus Windsor, \$379,369, campus Asbestos, \$214,326, campus Coaticook, \$526,695, campus Magog, \$190,648, et autres, \$53,683, ce qui donne un total de \$5,452,367. Si l'on y soustrait la disposition d'écoles temporaires on arrive à \$5,115,673.

Il faut ajouter les équipements et les ameublements, \$1,959,025, le fonds de bibliothèque, \$34,855 et les aménagements extérieurs, \$28,317. Le financement de ces réalisations a été fait par une avance par le fonds

d'opérations courantes, \$4,398,284, 64,000 et par une récupération de la par une émission d'obligations de \$8 366,009.

Trois de perdus, un de retrouvé

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Le responsable du service de logement et de la résidence du Collège de Sherbrooke, M. Xavier Gottot, a précisé hier, au cours d'une entrevue, qu'un des quatre étudiants expulsés pour avoir enfreint le règlement a été réintégré à la résidence de la rue Terrill, alors que les trois autres se sont trouvés un logement ailleurs en ville.

M. Gottot a déclaré que l'étudiant réintégré a admis avoir enfreint le règlement et qu'il s'est engagé à le respecter dans l'avenir.

Les trois autres étudiants impliqués, selon M. Gottot, n'ont pas demandé à être réintégrés à la résidence du CEGEP.

M. Gottot a ajouté que son service a même offert aux trois étudiants qui ne voulaient pas revenir à la résidence du Collège de les aider à se trouver un autre logement en ville, mais que ces derniers ont laissé tomber l'offre.

Le remboursement à l'étude

Par ailleurs, M. Xavier Gottot a expliqué que le Collège étudie présentement avec ses avocats une demande de remboursement des frais de logement à la résidence du CEGEP logée par trois des quatre expulsés.

Selon M. Gottot, ces étudiants ont payé pour la première session qui se termine en décembre et un mois de logement environ serait impliqué dans la demande de remboursement du loyer payé d'avance.

Double intrusion

Le responsable de la résidence du CEGEP a déclaré que le règlement a été doublement enfreint dans le sens qu'il est même défendu pour une fille de se retrouver sur un étage de garçon, dans les salons, et vice-versa, et que, dans les cas présents, les visiteurs de l'autre sexe se trouvaient dans les chambres.

M. Gottot a expliqué que le court délai donné aux étudiants impliqués pour évacuer la résidence et l'impossibilité pour eux de se trouver immédiatement un logement en ville, ont motivé la décision du Collège de loger les délinquants à l'hôtel King George, aux frais du CEGEP.

"Humainement, de dire M. Gottot, nous ne pouvions pas laisser ces étudiants dans la rue, même s'ils avaient enfreint un règlement de la résidence".

Les étudiants expulsés sont demeurés à l'hôtel King George du 17 au 22 novembre inclusivement et c'est le Collège qui paiera la note.

M. Gottot précise qu'il est précisé au contrat intervenu avec les étudiants qui logent à la résidence qu'un accroissement aux règlements établis constitue un bris de contrat. C'est sur ce point que le conseiller juridique du CEGEP a été consulté.

12 heures d'avis

Les quatre étudiants ont eu 12 heures pour quitter la résidence du CEGEP et c'est même le Collège qui a payé le taxi ayant servi à transporter les effets personnels des concernés.

Le dynamisme de la fonction publique compromis par l'ingérence politique

QUEBEC (PC) — "L'attitude du gouvernement Bourassa risque de compromettre le développement d'une fonction publique québécoise vigoureuse et dynamique".

C'est ce qu'a soutenu, lundi, le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Yves Martin, alors qu'il prenait la parole devant l'Institut canadien d'administration publique, à Québec.

Au plan proprement administratif, "on tarde beaucoup et sans raison à

donner aux gestionnaires les possibilités d'exercer vraiment leurs responsabilités, dans le cadre bien entendu, des règles de l'administration", a dit M. Martin.

Le recteur universitaire a expliqué que son expérience à la direction de la Régie de l'assurance maladie lui avait permis de constater à quel point "il y a contradiction entre la recherche d'administrateurs publics compétents et les carcans qu'on leur

impose".

De plus, M. Martin a soutenu que les rapports entre le pouvoir politique et la fonction publique "tendent à se modifier dans une direction qui risque de faire obstacle au dynamisme de la fonction publique".

"Irait-on trop loin en disant qu'une sorte de méfiance fait place aux rapports de confiance? s'est demandé M. Martin. J'ai l'impression que

pouvoir politique et fonction publique sont de moins en moins sur la même longueur d'ondes, qu'on partage de moins en moins une même conception du sens de l'Etat".

M. Martin a conclu que "l'évolution récente marque un dangereux glissement dans le sens d'une rupture de confiance entre le pouvoir politique et la fonction publique. L'un et l'autre s'affaiblissent au cours du processus."

Programme d'initiatives locales: la large part aux municipalités

SHERBROOKE, (LO) — Une analyse des 38 projets du Programme d'initiatives locales (PIL) ayant été acceptés dans le comté de Sherbrooke révèle que les projets municipaux ont accaparé la plus forte proportion du montant de \$1,246,536 injecté dans la circonscription.

Ainsi, les municipalités de Sherbrooke, Lennoxville, Rock Forest et Deauville reçoivent près de 39% des subventions allouées et ce, pour la réalisation de dix projets relatifs aux loisirs sportifs et de plein-air et à l'animation.

Accent sur les loisirs

Avec ses quatre projets, Sherbrooke s'est vu attribuer quelque \$210,000, soit près de 17% de la masse monétaire.

Si l'on en juge par les sommes octroyées, la seconde priorité se situe au niveau des loisirs principalement à caractère culturel. Les cinq projets de culture et celui de plein-air accaparent près de 16% des subventions.

En troisième lieu, les projets d'action communautaire reçoivent quelque \$182,565, ce qui représente près de 15% du montant global alloué.

En terme de catégories, les projets touchant les informations et communications (129,870), les services aux défavorisés économiques et sociaux (\$113,264), la santé (\$64,939), la rénovation (\$20,700) et autres (\$52,560) se partagent le reste des fonds.

La répartition des fonds constatée cette année, diffère de celle de l'année dernière alors que le montant le plus

élevé avait été alloué aux projets d'animation communautaire, suivis des projets touchant la prévention en matière de santé et, en troisième lieu, aux projets municipaux.

Le quatuor de la conspiration des poudres mis en accusation

SHERBROOKE - Les quatre individus inculpés hier au sujet du vol à main armée à la bombe au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul ont été identifiés comme étant Jacques Turcotte, Jean-Guy Desloges, Michel Pruneau et Alexander Jones.

Ils ont comparu devant le juge Jacques Pagé de la cour des sessions de la paix.

Les prévenus ont été incarcérés sans cautionnement jusqu'à leur enquête préliminaire qui doit avoir lieu aujourd'hui.

Turcotte, âgé de 30 ans, n'a pas d'emploi connu, Desloges, 30 ans, est un ancien surveillant de prison, Pruneau, 29 ans, et Jones, âgé de 40 ans, ont un job de garçon de table dans une taverne.

Ces individus ont été appréhendés à la suite d'une enquête de la police de Sherbrooke.

Le procureur chef Michel Pinard procédera jeudi à sa requête en détention contre le quatuor.

Turcotte, Desloges et Pruneau sont inculpés de conspiration, vol à main armée de \$17,000 à la Caisse d'économie des Cantons, installée dans l'hôpital, utilisation de dé-

guisement, ainsi que vol et recel de la voiture de M. Gaston Filion.

Ils ont choisi un procès devant jury.

Jones est accusé de complicité après le fait.

La police avait arrêté pour interrogatoire cinq autres personnes qui ont été relâchées.

Pruneau est assisté de Me Claude Leblond, Jones de Me Claude Nadeau et les deux autres n'avaient

pas d'avocat au moment de leur comparution.

La police continue son enquête au sujet de cet audacieux hold up.

On a appris qu'une vingtaine des témoins pourraient être cités à la barre pour l'examen d'instruction.

Le vol à main armée perpétré jeudi avait entraîné l'évacuation d'une partie des patients et du personnel de l'hôpital.

Chronique judiciaire

Acquittement à la vapeur

SHERBROOKE — Le plus court procès dans l'histoire des assises du district s'est terminé hier par l'acquiescement de Denis Fontaine et Claude-Robert Tardif, d'East Angus.

Ces derniers étaient inculpés du recel d'un coffre d'outils et de deux cannes à pêche d'une valeur totale de \$700.

L'affaire s'est ainsi soldée à la

suite d'un verdict rendu par un jury de huit dames et de quatre hommes.

Le choix des jurés, la preuve de la poursuite, la réquisitoire, la plaidoirie de Me Raynald Fréchette et l'adresse de l'honorable juge Thomas Tóth, de la cour supérieure, n'ont duré que 2h.30.

Le jury avait quitté le palais de justice 14h.40.

Plomb et plâtre pour Yogi

SHERBROOKE - Des médecins du CHUS doivent plâtrer une jambe de Real "Yogi" L'Espérance de la bande des Gitans pour réduire une fracture causée par un coup de feu lors "du crépuscule de La poupe".

Cet incident s'était produit samedi à l'auberge de La Lanterne, près de Magog.

L'Espérance, âgé de 22 ans, de

Deauville, a reçu dans la jambe droite des plombs d'un fusil 12 au moment de son expulsion d'un bar.

On pense que le blessé n'aura pas son congé de l'hôpital avant une semaine.

Deux compagnons de l'Espérance ont été inculpés hier d'avoir troublé la paix à la suite de cette affaire.

Il s'agit du Gitan Robert Tremblay, âgé de 21 ans, de Stoke, et de Marcel Phaneuf, 23 ans, de Magog. L'Espérance pourrait être mis en accusation aussi dès qu'il sera mieux.

La décharge provient de l'arme de M. Mark Stein, le proprio de l'auberge qui a éconduit le groupe.

Tremblay et Phaneuf ont comparu devant le juge Jacques Pagé de la correctionnelle.

Le procureur chef Michel Pinard s'est objecté à la remise en liberté provisoire de Tremblay, qui était affublé d'un oeil poché, d'ici à son enquête en détention.

Phaneuf subira son procès le 13 février.

Me Pinard avait représenté que Tremblay est déjà sous le coup d'un cautionnement de \$2,000.

C'est Me Denis Lavigne qui occupe pour la défense.

On se rappellera que "Yogi" est aussi en liberté provisoire à la suite "de l'aube du brass camarades" à la discothèque Opus 31.

Selon la police, l'incident de La Lanterne s'est produit vers 19h. samedi.

M. Stein aurait chassé le trio après une discussion au sujet de la note de sa consommation.

On aurait reproché aux Gitans d'avoir ennuyé le personnel.



Pour une bonne cause

Dans le cadre de la campagne de souscription mise sur pied pour venir en aide au club Loisirs pour handicapés de Sherbrooke, M. Michel Poulin, président du club Progrès de Sherbrooke, à droite, remet à M. Maurice Devost, trésorier du club Loisirs

pour handicapés, un chèque de \$600 sous l'oeil de MM. Michel Gagné, à gauche, président de la Campagne de charité, et Pierre Thibodeau, secrétaire du club Loisirs pour handicapés.

(Photo La Tribune par Royal Roy)

LA TRIBUNE

Imprimé par LA TRIBUNE LTÉE

221, rue Dufferin, Sherbrooke - Tel.: 569-9201

Courrier de deuxième classe. Enregistrement No 1539

ABONNEMENT: Au Canada par la poste, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélateurs et routes motorisées: 1 an \$40.00, 6 mois \$25.00, 3 mois \$18.00, 1 mois \$8.00. Au Canada, hors de notre territoire immédiat: 1 an \$60.00, 6 mois \$35.00, 3 mois \$21.00, 1 mois \$9.00. Aux États-Unis: 1 an \$60.00, 6 mois \$35.00, 3 mois \$21.00, 1 mois \$9.00. Autres pays, outre-mer: Etc.: 1 an \$75.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similaires de la Presse canadienne et ses agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de la Tribune.

Premier de trois articles

Le centre-sud, un quartier qui craque de toutes ses coutures

Réclamé depuis plusieurs années par la population du quartier Centre et finalement accordé par les gouvernements supérieurs, le programme de rénovation de quartier mis en branle dans le centre de la ville engendre de nombreuses appréhensions chez les résidents du quartier. Afin d'éclairer la population sur les implications de ce programme, La Tribune publie à partir d'aujourd'hui une série de trois articles sur les divers aspects du projet.

Par André Préfontaine
SHERBROOKE - Des habitations délabrées montrant de nombreux signes d'un vieillissement accéléré, des infrastructures tout à fait inadéquates et des équipements de loisirs déficients, voilà ce que l'on peut retrouver dans le centre-sud à la veille du début d'un vaste programme d'amélioration de quartier dans ce secteur de la ville.

Cependant, contrairement à ce que la majorité des gens pensent, le programme d'amélioration de quartier ne vise pas à transformer les habitations, mais plutôt les infrastructures du quartier. Après la réalisation du programme d'amélioration de quartier, viendra un programme de rénovation des conditions de l'habitation. Ce deuxième volet fera l'objet du troisième article de cette série.

banisme de la ville identifie les voies ferrées comme étant responsable en grande partie de la détérioration du quartier. "Il est évident qu'une bonne part de la dégradation du milieu est attribuable à la présence des voies ferrées.

Ce même dossier estime qu'il s'avère difficile actuellement de dresser un portrait fidèle des conditions d'habitabilité dans le secteur.

Pour ce faire, il faudra visiter chaque bâtiment pour en analyser la condition des logements. Les études du CRIU concluaient il y a quelques années que 41 pour cent des bâtiments principaux nécessitaient une intervention importante, soit environ 25 pour cent en restauration et 16 en démolition.

De plus, au problème des habitations vient se greffer la question des dépendances qui sont, pour la plupart, et il y en a près de 210 dans un état lamentable.

Les services

Le dossier technique apporte des observations très claires à ce sujet: "le réseau de distribution d'eau s'avère insuffisant dans une bonne partie du territoire". On précise même que certaines déficiences affectent la sécurité de divers îlots d'habitation.

De nombreux débordements surviennent à cause de surcharges et de particularités topographiques dans le réseau de drainage.

Pour ce qui est du réseau routier

et des trottoirs, la situation est très claire selon le dossier: plusieurs sections à refaire. On prévoit aussi des réaménagements d'intersections et des corrections à la géométrie de certaines rues.

Le dossier technique soulève également un "manque notoire" au niveau des espaces de détente et de récréation.

Trois parcs

Avec les parcs Dufresne, Camirand et Racine, couvrant 8.31 acres au total, le quartier centre vient loin derrière les normes établies. Le quartier centre peut offrir deux acres d'espaces verts par 1.000 habitants alors que les normes établissent les besoins entre 3.5 et 10

acres par 1.000 habitants. Si l'on compte la population qui ne réside pas dans les zones d'intervention mais qui utilise quand même ces parcs, les normes viennent alors de subir un nouvel affront.

Allant plus loin, le dossier s'interroge à savoir si la ville mis à la disposition de la population du secteur des équipements qui correspondent vraiment à ses besoins.

Et l'existence de besoins dans ce domaine ne peut être niée puisque la population est locataire dans une proportion de 90 pour cent. La population est également pauvre et âgée.

Demain le programme d'amélioration de quartier. Les deux projets en marche, les détails de l'intervention.



Roger Nadeau, du département de géographie de l'Université de Sherbrooke, connaîtra son heure de gloire ce soir lors du lancement de son livre: Comportement touristique et récréatif de la population de l'Estrie, Québec, lancement qui aura lieu lors d'un cinq à sept au Club social de la rue Prospect...

Le constable Gaston Montmigny de la police de Sherbrooke a déposé dans son véhicule personnel une couronne de fleurs et une livre de beurre qui reposent sur la banquette arrière... il a été impossible de savoir ce que ce mariage beurre et fleurs signifiait mais il y aurait toute une histoire derrière ce manège...

Lors de l'alerte à la bombe à la polyvalente Le Phare on a appris que l'unité des spécialistes en explosifs de la SQ était formée depuis quelques années déjà... celle des spécialistes en désamorçage est jeune d'une année... et maintenant, l'agent Denis Leblanc, technicien en explosifs, vient tout juste de joindre la SQ de l'Estrie... la SQ de la région a l'intention de s'équiper afin d'intervenir plus rapidement dans ce genre d'attentat... hier, l'agent Leblanc avait les connaissances pour intervenir... mais il manquait d'outils...

Adrien Dubreuil est maintenant certain qu'il n'y a pas de fantômes autres que le sien dans le cimetière de Sherbrooke. Il a même gagné un pari en s'assurant que le cimetière était bien désert la nuit...

Des amateurs de hockey souhaitent que les gardiens de sécurité au Palais des sports surveillent davantage les allées et venues de tous et chacun. Quelqu'un s'est fait voler deux phares à brume vendredi soir, faute, dit-il d'une surveillance non suffisamment appliquée.

Certains résidents de Rock Forest en sont à se demander s'il n'y a pas collusion entre le service des travaux publics de cette municipalité et les blanchisseurs étant donné que l'on a mis à profit la traditionnelle journée du lavage pour ramoner les tuyaux du réseau d'aqueduc...

Deux sections

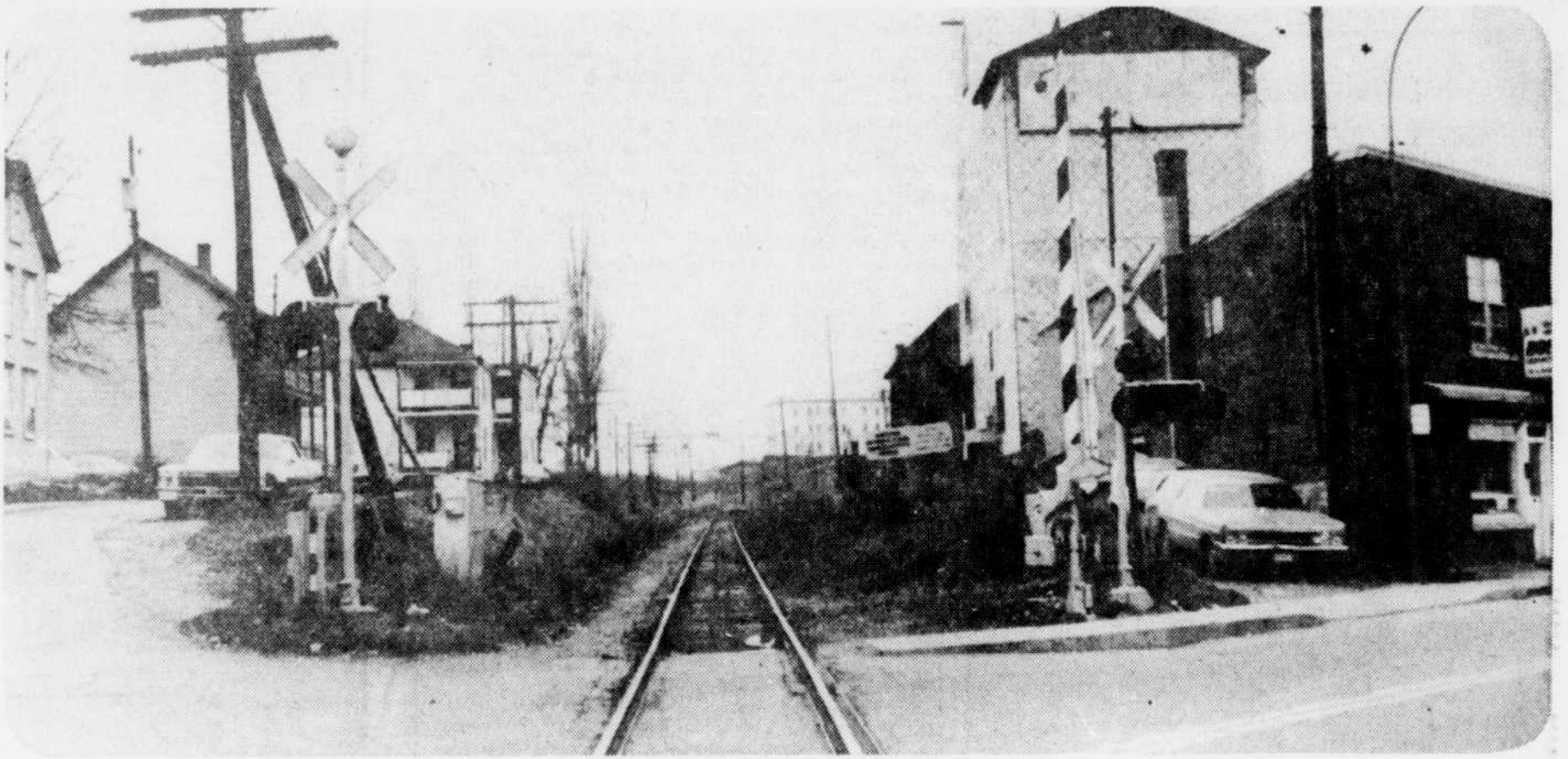
Divisée en deux sections d'intervention, la zone visée par le programme d'amélioration de quartier possède les frontières suivantes: de la rue Short à la rue Belvédère sud, de la rue Ball à la rive est de la rivière St-François.

Une occupation moyenne de 23 logements à l'acre caractérise la fonction résidentielle du secteur. Par contre, l'occupation varie de 12 à 59 logements pour atteindre cette moyenne.

L'activité commerciale dessert presque exclusivement les besoins du quartier et se concentre le long des rues Galt, Wellington et Alexandre. L'industrie se concentre le long des voies ferrées mais il s'agit avant tout d'industries très âgées accompagnées d'entrepôts.

Ruptures graves

La fonction transport occupe 31.4 pour cent de la surface de toute la zone d'intervention. On peut attribuer cette situation à la présence de plusieurs voies ferrées qui, en s'opposant aux rues, "provoquent des ruptures graves dans la trame urbaine". D'ailleurs, le dossier technique préparé par la division d'ur-



Selon un rapport technique préparé par la division de l'urbanisme de la ville en vue de la mise en marche du programme d'amélioration de

quartier, les voies ferrées doivent supporter une large partie du blâme pour la détérioration du quartier centre-sud. (Photo La Tribune, Royal Roy)

Fausse bombe au Phare: un suspect

par Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE - Une bombe a fait sauter les cours de quelque 1650 élèves de la polyvalente "Le Phare", située aux limites de la ville de

Sherbrooke, dans le canton d'Ascot. Elle a également "explosé" dans la face d'un étudiant, âgé de 14 ans, et il n'est pas impossible qu'elle pète dans la face de d'autres individus qui

seront interrogés en rapport avec cette affaire. La bombe qui n'était qu'une farce a éclaté dans un champ vacant à la suite d'une décharge de carabine

tirée par les spécialistes en désamorçage de la SQ.

Le plaisantin, arrêté à la suite de l'enquête menée par l'agent Jocelyn St-Laurent, du bureau des enquêtes criminelles de la SQ, sera cité dans les prochaines heures en cours du Bien-être.

Selon les commentaires entendus sur les lieux, hier, il ne serait pas impossible que l'engin soit un appui aux professeurs se débattant dans l'actuel conflit.

L'alerte

Un appel anonyme, logé vers 8h35 au bureau du directeur M. Paul-Yvan Poulin, signalait qu'une bombe cachée dans la polyvalente allait tout faire sauter.

Quelques minutes plus tard, un second appel précisait que l'engin était dissimulé dans une poubelle qui se trouvait dans la salle des toilettes des garçons, au premier plancher.

Une fois découverte, la bombe a été sortie à l'extérieur, par M. Zoël Bérubé, directeur de la discipline à "Le Phare".

"A première vue, ça semblait être une grosse farce. Je l'ai prise dans mes mains et je l'ai déposée près des marches de l'entrée principale (côté ouest qui donne vers la rue Belvédère)", d'expliquer M. Bérubé.

Selon l'explication de M. Bérubé, la bombe contenue dans une boîte de carton (format boîte à chaussures) était légère. Une antenne télescopique s'échappait d'un trou percé dans le couvercle de la boîte.

Dépêchés sur les lieux, les agents de la SQ du poste de Sherbrooke avec à leur tête l'agent Jocelyn St-Laurent, du bureau des enquêtes criminelles et l'agent Denis Leblanc, technicien en explosifs, ont jeté un coup d'oeil sur et à l'intérieur de la boîte.

L'antenne télescopique, quelques morceaux de "walkie-talkie" permettant de croire que l'engin était

teleguié... et surtout le mystère qui entourait le contenu liquide de cinq éprouvettes ont entraîné l'évacuation des 1650 élèves de l'école et de leurs professeurs.

Un appel, retransmis au quartier général de la SQ, à Montréal, a demandé l'intervention de l'unité des spécialistes en explosifs de la SQ.

Voyant tous les dispositifs de sécurité entourant la découverte de la bombe, songeur, M. Bérubé, a avoué: "Je regrette mon geste. Je pense que je ne recommencerais plus!"

Un peu plus de 60 minutes après avoir reçu l'appel à Montréal les spécialistes Jean-Yves Caron et Michel Gosselin de la SQ sont arrivés à Le Phare.

En collaboration avec l'agent Denis Leblanc, technicien en explosifs nouvellement transféré à la SQ de Sherbrooke et dont c'était le premier appel et la première journée de travail dans la région, les agents Caron et Gosselin ont convenu d'un plan d'attaque.

Avec une corde fixée à la boîte contenant l'engin, les spécialistes l'ont tirée sur une distance de plus de 100 pieds, de l'entrée principale ouest jusque dans un champ.

Par la suite les agents ont déposé près de la bombe une carabine de calibre .12 et, avec un mécanisme automatique pouvait être déclenché à distance par un câble ils ont fait feu sur la boîte.

La seule détonation qui a retenti a été celle du coup de feu. La boîte était déshabillée, le mécanisme démonté... et seules trois des cinq éprouvettes étaient intactes.

Le tout a été recueilli par les agents de la SQ pour fin d'expertises. L'agent St-Laurent poursuit son enquête dans cette affaire qui devient la troisième histoire à la bombe à Sherbrooke, ou tout près, en 12 jours.

Les élèves de "Le Phare" reprendront leur cours dès ce matin.



Des spécialistes en explosifs de la SQ sont intervenus à la suite de la découverte d'une bombe à la polyvalente "Le Phare", hier matin. Le bilan: une fausse

bombe, un suspect arrêté, une journée de congé pour 1650 élèves et leurs professeurs... et une opération policière de plusieurs milliers de dollars...! (Photo La Tribune, par Pierre Saint-Jacques)

KENWOOD 5 ANS GARANTIE
SPEC. \$399.00
• VENTE • SERVICE
1. Récepteur Kenwood KR1400 1 table tournante Kenwood à courroie K9 1022 2 enceintes acoustiques Woodman
ELECTRONIQUE INC.
COATICK 10 av. 17e Mar 565-3008 114-7094
SHERBROOKE Angle Alx. et Aberdeen 569-7918
ROCK ISLAND 18. rue Passager 876-7263

LA PAGE EDITORIALE

La candidature du dauphin Wagner

Avec sa voix filtrée et monotone, Claude Wagner ne séduit guère plus que Robert Stanfield le sympathique bafouilleur aux hésitations bilingues. Missionnaire au credo changeant selon le vent des opportunités politiques, cet homme possède la qualité déterminante du succès des chefs: il n'a foi qu'en lui-même. L'assurance avec laquelle il harangue ses partisans et amis épate parce qu'elle fait désormais partie du mythe Wagner. Il n'a cessé de figurer cette image du politicien professionnel disponible pour les grandes causes, du sauveur capable de faire des miracles.

Sa participation fort controversée à l'équipe du tonnerre de la révolution libérale pas toujours tranquille à son goût l'a déjà identifié comme un tenant de l'ordre et un allié de l'establishment. L'habit de conservateur colle certes mieux à sa personnalité que celle du libéral qu'il fut pourtant avec une ardeur soignée. Le Wagner de 1975 apparaît alors comme un anti-conformiste rétro, révolutionnaire par la droite, miroir grossissant des insatisfaits et des inquiets d'une administration publique trop libérale. Reste à savoir, à travers ses dénonciations du marasme, ce que l'homme propose de façon positive.

Comme candidat à la chefferie du parti conservateur, il offre l'avantage de son bilinguisme et de son enracinement au Québec, la patrie des inexpugnables libé-

raux accrochés au pouvoir depuis 50 ans grâce au vote québécois. Mais d'autres ont ces mêmes atouts, Mulroney en tête. Il jouit d'une popularité nationale et bénéficie de l'appui officiel d'une dizaine de députés de son parti. Il n'a tout de même pas réussi, en deux élections, à faire élire au Québec d'autres députés que lui-même. Pourtant, sa participation savamment obtenue par des stratèges conservateurs lui offrant officieusement le statut de second chef national (sans le dire) et une rétribution financière substantielle (sans le dire non plus) devait servir de pièce maîtresse aux victoires conservatrices qui n'ont pas eu lieu. Claude Wagner peut à peine s'appuyer sur la récente victoire de Jacques Lavoie dans Hochelaga pour rehausser son crédit de leader rentable pour le parti: l'élection du "gars du comté" ne fut précisément pas assez éloquemment celle d'un conservateur de l'équipe Wagner.

Lorsque les délégués au congrès à la chefferie éliront en février prochain leur nouveau leader, ils feront bien d'analyser à deux fois les promesses du député de St-Hyacinthe qui leur garantit une victoire au prochain scrutin fédéral. Jusqu'à maintenant, Claude Wagner n'a pas tellement aidé à faire progresser le parti, malgré le rôle important qu'on lui a confié depuis quatre ans. Celui qui pouvait apparaître comme le dauphin tout désigné du chef dé-

missionnaire doit d'ailleurs affronter la concurrence de pas moins de dix candidats à la chefferie conservatrice.

Nous avons là un indice de l'embarras que pose à la succession à Robert Stanfield. Un tel contingent d'aspirants à la chefferie, pour un parti de l'envergure du PC, révèle l'absence d'un leadership déjà bien identifié dans la relève. Et c'est bien sûr une occasion de vérifier l'unité profonde d'un parti pourtant trop mal en point pour souffrir des divisions coûteuses. Si Wagner avait été pour le parti l'homme du moment, il se serait imposé assez spontanément en ralliant derrière lui des hommes qui n'auraient pas osé entrer dans la course. Qu'aujourd'hui il se présente comme le candidat de l'unification des forces et des tendances constitue d'un certain point de vue un aveu de sa propre faiblesse comme successeur longuement préparé par les bons soins de Stanfield lui-même. C'est peut-être sa présence plus ou moins imposée par le chef qui, finalement, indispose beaucoup de militants conservateurs.

M. Wagner aura tout fait pour démontrer que sa candidature à la chefferie résulte de la pression de la base. Le mouvement pro-Wagner habilement orchestré par son collègue Roch LaSalle veut donner cette impression que l'homme ne fait que répondre généreusement à un appel, comme si la candidature de Wagner avait pu, ne serait-ce qu'un instant, devenir im-

probable. La stratégie des applaudissements avant le spectacle sied bien au personnage soucieux, un peu comme Bourassa, de son image. Sauf qu'en laissant courir le temps, l'aspirant en apparence hésitant a favorisé l'entrée dans la course de trop de candidats. La ferveur de ses partisans ne fera pas taire facilement la cacophonie qui résultera de cette concurrence inusitée de nombreux sauveurs du parti.

On se demande finalement si Wagner n'est pas tout simplement malhabile dans son approche électorale, tout en apportant une option politique qui convient à une partie de la population, comme la troisième force de Choquette. Chose certaine, il n'aura pas la partie facile, même chez les délégués québécois qui devront peser les candidatures fort valables de Brian Mulroney et Heward Grafftey en même temps que la sienne. Quant aux conservateurs des autres provinces, ils pourraient bien miser sur un second Diefenbaker. Celui-ci, malgré son unilinguisme, a déjà conquis le Québec. Et Peter Lougheed, le premier ministre albertain champion d'un autonomisme provincial agressif, aurait peut-être le don de plaire à des Québécois et à des Canadiens désireux de briser la rigidité centralisatrice des libéraux. Pour Claude Wagner, la victoire est loin d'être certaine.

Jean Desros

OPINION DES LECTEURS

Monsieur Colbert

Bienvenu! C'est sur ce mot de politesse qu'il importe de vous accueillir, vous et vos comédiens. Ouf, bienvenus dans notre sphère artistique locale. Vous y avez votre place, puisque vous êtes dans la place.

J'ai assisté au spectacle de "Ma petite ville". Pour sûr que votre travail a pour lui de grandes qualités. Je pense ici à la propriété plastique de l'ensemble. Il ne peut y avoir de mal à bien faire les choses. C'est l'insigne de la civilisation. Mais hélas, je crains que cette qualité ne tienne qu'à quelques coups de pinceau justement donnés et peu d'un dynamisme ludique. Inutile de pousser une mesquinerie pour donner crédit à mon dire.

"Le théâtre qui ne nous remue pas ce n'est pas du théâtre..." (sic) Mais de quel remous parlez-vous? Je doute fort que ce soit de cette irrésistible émotion qui vous saisi, vous choque, ou vous charme... Le théâtre est une convention, soit! Inutile d'en abuser pour autant. Vous avez opté pour un théâtre démodé, d'accord; mais le théâtre a ses exigences que toute la bonne volonté d'un public ne comblera jamais. Et de grâce, ne parlez plus d'Hamlet!... dans vos programmes. Si nous ne pouvons dépasser ces génies, au moins respectons-les.

Que reste-t-il de cela? Bien des choses: la légitimité d'une entreprise, l'honnêteté des travailleurs et surtout peut-

être, l'intelligence d'une manœuvre opportuniste. Vous avez su intéresser à la cause de votre théâtre les mass-média et certains organismes de la région. Un rapprochement entre les artisans de la culture et nos moyens de production culturelle que j'admire. Et vive le régionalisme!

Il existe bien des sortes de théâtre: poétique, de divertissement, politique, philosophique et quoi encore... A tout

événement, votre théâtre "d'agrément" a aussi sa place puisqu'il y est. Cependant, il existe des façons de travailler au théâtre ou l'engagement des travailleurs décideur de la qualité, de la vivacité et de la santé du théâtre lui-même. Pour l'indulgence à laquelle vous a obligé cette lettre, un gros merci!

Eugène Gendron, Philosophe

Propos insolents et insolites

Les premières chutes de neige nous réapprennent à glisser et à salir les planchers. Et elles nous donnent l'espoir de voir manquer quelques jours de travail en ayant une excuse fort correcte.

M. Jean-Paul L'Allier ne sera pas l'allié de Jean Choquette dans le parti national. Il préfère dormir entre deux chaises progressistes plutôt que de s'enrôler dans une bataille conservatrice.

Calixa

LA LETTRE TUE!



DOCUMENT

NDLR - Le journal des Débats du Sénat canadien, pour la journée du 13 décembre dernier, nous livre un discours fort élaboré du sénateur Paul Desruisseau sur la lutte à l'inflation entreprise par le gouvernement fédéral. Nous reproduisons un extrait de ce long exposé dans lequel le sénateur critique et appuie en même temps la position du gouvernement Trudeau. Les sous-titres sont de nous.

Lorsque le public demande un accroissement des mesures sociales et plus de subventions, lorsque les gouvernements doivent subventionner de plus en plus l'économie du pays et lorsque les chefs de gouvernements constatent que le public en général appuie de plus en plus les candidats qui demandent une plus grande socialisation et un accroissement des dépenses, il n'est pas étonnant que les gouvernements dépensent beaucoup plus qu'ils ne perçoivent sans même penser qu'un jour ils devront payer la note. Pour rester au pouvoir, les gouvernements sentent qu'ils n'ont d'autre choix que de créer les sommes nécessaires pour les programmes qui amélioreront leur image et leur faveur auprès du public. Cependant, l'inflation répond à des événements économiques, à des perturbations dues au hasard et aux politiques gouvernementales, dont la plupart sont le résultat des pressions de l'électorat. Nous avons le gouvernement que nous méritons parce que, dans un régime démocratique, nous élisons et nous lui donnons le mandat que nous voulons lui donner.

Nous exigeons trop

Nous avons donné à notre gouvernement un mandat. Il doit tout d'abord s'efforcer de résoudre leurs problèmes, et de trouver la clé d'équilibrium équilibrés. Cela s'applique d'autant plus particulièrement quand nous ne sommes pas capables de trouver des solutions à nos propres problèmes.

Le gouvernement n'est pas le seul responsable de la progression de l'inflation; la plupart d'entre nous en sont également responsables parce que nous avons vécu au-dessus de nos moyens et que nous avons constamment fait appel aux coûteux programmes d'assistance sociale et de bien-être social qu'il faut maintenant indexer. Que peut-on attendre d'autre si l'on songe que nous pouvons trouver ou imprimer l'argent pour subvenir à tous les besoins en matière de bien-être social, pour s'occuper de jeunes jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte, des étudiants, souvent jusqu'à l'âge adulte, également, pour hospitaliser les malades jusqu'à ce qu'ils soient complètement rétablis, pour subvenir aux besoins des personnes âgées jusqu'à

Un programme douteusement efficace mais nécessaire

leur mort, pour subvenir pour ainsi dire à tous les besoins de la naissance à la mort, et pour accroître sans cesse l'aide aux administrations régionales. De notre côté, à l'instar des Romains autrefois, nous demandons sans cesse davantage de tout, les travailleurs, y compris les fonctionnaires, réclament constamment des hausses de salaire pour compenser l'inflation qui progresse sans cesse. Cela ne nous mène nulle part, ni nous ni les autres pays du globe.

Un programme douteusement efficace

Je m'opposais à l'intervention du gouvernement. Il en est toujours de même. Je mets en doute son efficacité à long terme. Je pense qu'elle n'améliorera pas beaucoup notre sort à la longue. En fin de compte, il y aura d'autres revendications violentes pour compenser les pertes dues à la période de restriction. C'est ce qui est arrivé ailleurs. D'autres pays souffrent d'inflation chronique, ce qui a des répercussions sur notre économie, malgré les restrictions. Nous importons suffisamment pour le savoir.

Dans les circonstances actuelles, désespérant et craignant de voir la valeur du dollar canadien et le commerce s'effondrer, du fait que le gouvernement semble vouloir remédier à une situation extrêmement grave, je serai le premier à appuyer toutes les tentatives que le gouvernement fera de bonne foi afin de juguler l'inflation. Ce projet de loi ne doit prôner aucun favoritisme ni renfermer aucune exception. Il ne doit renfermer aucune faiblesse ni donner lieu à des arrangements inacceptables, si l'on veut qu'il porte ses fruits.

Il est très important, je crois, que d'autres niveaux de gouvernement acceptent et se conforment aux mesures draconiennes proposées et qu'ils donnent l'exemple en ayant, pour les quelques années à venir, des budgets équilibrés. Il n'y a pas de remède rapide à l'inflation. On peut freiner, mais il ne faut pas coincer les freins de manière à causer des dommages.

L'enjeu est grand pour le gouvernement. Si le programme échouait, il faudrait imposer sans délai une réglementation rigoureuse totale ou, Dieu nous en préserve, annoncer des élections à une époque de confusion économique.

Mais nous devons nous impliquer

Que pouvons-nous faire personnellement pour aider, pas tant le gouvernement comme tel, ni d'autres pays, ni les défavorisés du monde, mais bien notre propre pays, le Canada, pour les quelques années à venir, et pour nous permettre de survivre en tant que nation progressive?

Il faut avoir la volonté - ou la trouver si on ne l'a pas - d'accepter les sacrifices que suppose inévitablement toute politique efficace. Le gouver-

nement doit avoir ou acquérir la liberté d'action nécessaire pour mettre sur pied la ligne de conduite qui s'impose face aux restrictions apparemment inévitables. Le gouvernement doit réunir toutes ses forces pour agir et il lui faut pour cela l'appui inconditionnel de tous les représentants et de tous les électeurs.

Le programme anti-inflation, si aride soit-il, est quand même un moindre mal, préférable à la persistance de l'inflation galopante ou à une réglementation totale de l'économie de la part du gouvernement. Dans un cas comme dans l'autre, le niveau de vie du Canada va en souffrir grandement. Il a déjà montré des signes évidents de recul pour passer au septième rang des pays du monde et rien n'indique que notre situation va s'améliorer dans les années à venir. Les directeurs d'entreprises blâment l'action du gouvernement et son ingérence dans les forces économiques concurrentielles est la principale cause de la montée du taux d'inflation. Les gouvernements ne tiennent jamais compte des conseils judicieux que leur produisent les milieux économiques, comme ils devraient le faire.

Des enjeux difficiles

Les compagnies canadiennes doivent produire les biens et services à des prix concurrentiels à l'échelle mondiale, pour vraiment servir les Canadiens, pour assurer leur propre survie et créer de l'emploi. Toute hausse de salaire doit être compensée par une plus grande productivité pour que l'industrie canadienne demeure concurrentielle sur le plan international et puisse repousser l'invasion de produits importés. Les directives économiques en elles-mêmes ne peuvent et ne doivent pas garantir un niveau de prix ni garantir un niveau de revenus pour une durée appréciable. Ce sont là des enjeux difficiles.

Il faut aussi trouver une manière d'engager tous les pouvoirs publics au Canada à adopter à chaque niveau des règlements visant à la réalisation d'un même but, d'un même objectif: la jugulation complète de l'inflation et le retour à la sagesse en matière de dépenses de l'Etat et de notre comportement à l'égard des dépenses du secteur public.

Les citoyens, dans leur propre intérêt, doivent être amenés par de vigoureuses mesures gouvernementales à accepter et à croire que les pouvoirs publics à tous les niveaux sont sincères, qu'ils sont vraiment résolus à freiner les dépenses et non pas seulement à dépenser.

L'exemple donné par l'Etat

Un seul budget équilibré peut aider à neutraliser la psychose de l'inflation qui existe à l'heure actuelle. Comme chaque citoyen tire da-

vantage à soi et lutte pour obtenir plus, notre gouvernement aura du mal à réaliser son but. Pourtant celui-ci est de la plus grande importance et vient en tête des priorités. Il faudra peut-être même équilibrer le budget pendant plusieurs années avant que les citoyens soient persuadés que le gouvernement parle sérieusement et que l'inflation éfrénée ne sera pas tolérée comme facteur permanent de notre vie économique. Le gouvernement doit restreindre ses programmes et ses services. Une politique anti-inflationniste ne peut pas assurer l'expansion économique. Les gouvernements se doivent de donner le bon exemple à tous les Canadiens.

Le gouvernement fédéral possède les moyens de combattre l'inflation qui sévit dans le monde entier. Le gouvernement a le devoir de restaurer une économie canadienne saine en rétablissant le pouvoir d'achat et en assurant une productivité raisonnable de produits manufacturés. Le gouvernement devra utiliser tous les moyens qui sont en son pouvoir pour le bien du Canada. Il n'a pas d'autre choix; en effet, si le programme actuel de lutte contre l'inflation échouait, il ne resterait qu'à bloquer les prix et les salaires avec des moyens de contrôle extrêmes, ce qui coûterait beaucoup aux Canadiens; ou encore à les amener à s'intéresser à la question en provoquant des élections.

Faire confiance au gouvernement

Les Canadiens doivent faire confiance aux gouvernements qu'ils ont choisis d'élire. Plus que jamais, ils doivent les soutenir, les aider à accomplir une mission d'urgence nationale - celle de combattre une inflation galopante qui est en train de détruire les valeurs que les Canadiens ont construites au cours d'années de dur labeur, et qui dissipe aussi toutes leurs économies.

Cette situation me touche autant que tout autre Canadien et bien que je sois contre tout contrôle, même temporaire, et contre toute autre forme d'enrégimentation économique, je pense que dans les circonstances actuelles, il faut appuyer le plan du gouvernement consistant à utiliser des contrôles, il faut essayer son programme contre l'inflation et lui donner notre soutien total. C'est notre devoir de faire ce que nous faisons maintenant, de lutter sans réserve contre cet ennemi, l'inflation. Nous devons aider notre gouvernement à appliquer efficacement ses mesures anti-inflationnistes, même si nous les jugeons idéalement imparfaites.

Sénateur Paul Desruisseau

CERAMIQUE MODERNE
 TUILES-CERAMIQUE-PEINTURE
 TAPISSERIES EUROPEENNES-TUILES
 DE VINYLE.
 Sherbrooke-1126 est. rue King-569-8865

LA TRIBUNE internationale

bourget 155 est. rue King
 Sherbrooke
 569-4242
 CONSEILLERS AUDIO PROFESSIONNELS
 "Le son notre seule
 raison d'être..."



Mutinerie

Les détenus de la prison de l'île Rickers, qui s'étaient mutinés dimanche soir, ont libéré lundi les cinq gardiens qu'ils détenaient en otage depuis 17 heures, après avoir obtenu gain de cause auprès des autorités pénitentiaires. Ici, Charles Stephenson, porte-parole des rebelles, donne aux journalistes une liste de leurs demandes qui portent notamment sur la surpopulation de la prison et diverses procédures internes. Un des gardiens a commenté: "la semaine prochaine, on leur donnera les clés..."

(Téléphoto PA)

Le père du nouveau roi d'Espagne ne renonce pas à ses droits

MADRID (Reuter) — Don Juan, père du roi Juan Carlos, a demandé, lundi, l'établissement d'une démocratie pluraliste en Espagne, la participation du peuple aux institutions, l'intégration de l'Espagne dans la Communauté économique européenne (CEE) et la fin de la corruption et des injustices sociales. Dans un communiqué publié par son bureau d'information à Madrid, le comte de Barcelone rappelle qu'il ne renonce pas à ses droits sur le trône d'Espagne. Le général Franco avait en effet décidé, en 1969, que son successeur à la tête de l'Etat espagnol serait Juan Carlos et non son père Don Juan, héritier direct du trône d'Espagne. "Le chef de la maison royale

espagnole considère que la monarchie, pour être utile à l'Espagne, doit être un pouvoir d'arbitrage indépendant qui facilitera le dépassement de la guerre civile (1936-39), l'établissement d'une profonde justice sociale qui éliminera la corruption, la consolidation d'une démocratie véritablement pluraliste, notre pleine intégration dans la Communauté européenne et l'accès pacifique du peuple espagnol à la souveraineté nationale de sorte que les institutions politiques nees jusqu'ici de la volonté du général Franco aient une représentation authentique." Don Juan, comte de Barcelone, "maintient sa position politique bien connue et per-

manente de fils et héritier d'Alphonse XIII et de gardien d'un trésor séculaire aux droits duquel il considère qu'il ne peut pas renoncer", ajoute le communiqué, daté de Paris ou se trouvait récemment le comte de Barcelone. Exil Alphonse XIII est parti en exil, en 1931, pour éviter une guerre fratricide qui a malgré tout éclaté quelques années plus tard, ajoute le communiqué. Don Juan a toujours proposé aux Espagnols que l'institution monarchique soit un instrument de réconciliation nationale et le moyen d'offrir aux Espagnols l'accès à la souveraineté, ajoute le communiqué qui précise que le comte de Barcelone est toujours à la disposition du peuple espagnol. Le gouvernement espagnol avait interdit à Don Juan de rentrer en Espagne, en juin dernier, après qu'il eut déclaré au cours d'un dîner à Estoril, Portugal, donne par des hommes politiques espagnols de l'opposition, qu'il rejetait l'ordre de succession au trône décidé par le général Franco et s'offrait comme alternative monarchiste aux opposants de son fils. Le roi Juan Carlos a rendu hommage à son père, vendredi dernier, en prêtant serment, rappelant que Don Juan lui a enseigné de placer le devoir au premier rang, ajoutant que la famille royale a toujours voulu servir l'Espagne. On indique, par ailleurs, de source gouvernementale à Madrid que le comte de Barcelone peut désormais rentrer en Espagne quand il le desire.

La crise s'aggrave au Liban

BEYROUTH (Reuter) — La crise politique libanaise s'est aggravée. Les combats de rue s'intensifient et la réunion du Comité national du dialogue a tourné court. Irrités par l'absence du ministre de l'Intérieur Camille Chamoun, l'ancien premier ministre Saeb Salam et le président du Bloc national Raymond Eddé—alliés politiques du premier ministre Rachid Karamé—ont quitté la salle après une demi-heure de discussions et la séance a dû être suspendue. Les 20 dirigeants politiques et religieux qui composent le comité avaient déjà siégé toute la nuit sans résultat. C'est un premier ministre épuisé qui a répondu aux questions des journalistes après la suspension de séance. "Tous les dirigeants, petits et grands, doivent maintenant se rendre à l'évidence que le pays ne peut en supporter davantage", a-t-il lancé. Il a expliqué que le comité avait demandé à M. Chamoun d'assister à la réunion en sa qualité de responsable des services de sécurité puisque le maintien de l'ordre devant figurer au centre des débats. "Mais il nous a fait savoir qu'il ne pourrait s'y rendre". Le mi-

nistre de l'Intérieur avait fait savoir qu'il ne s'y rendrait que s'il avait le temps. Désabusé, M. Kamal Joumblatt, président du Front des forces socialistes progressistes, a pour sa part confié aux journalistes: "Les combats se poursuivront jusqu'à la veille de Noël. Il est clair que les marchands de canon tiennent à faire des affaires". 48 heures tragiques Le bilan des combats des dernières 48 heures s'élève au moins à 40 morts et une centaine de blessés. Pour les trois dernières semaines, le bilan est d'environ 240 morts. La radio demande à la population de ne pas emprunter les principales routes d'accès à la capitale qui demeurent peu sûres. Seul en ce lundi, l'élégant quartier de Hamra est épargné. On s'y active comme si de rien n'était. Cafés et restaurants ne désespèrent pas et les magasins font des affaires d'or. Hamra est un quartier mixte où coexistent chrétiens, musulmans, arméniens, palestiniens ainsi que les membres de la communauté européenne et américaine. Enfin l'ambassade de France

a démenti que la résidence ait été attaquée au cours de la nuit. Elle a également précisé que contrairement à ce qui a été dit, M. Maurice Couve de Murville, l'ancien premier ministre français, n'y réside pas. Ce dernier séjourne au Liban dans le cadre d'une tentative de médiation de la France. L'ambassade confirme toutefois que deux obus sont tombés, dimanche, dans les jardins de la résidence de l'ambassadeur. La résidence elle-

même n'a pas été touchée mais un sergent libanais qui était en faction devant l'entrée de la villa a été blessé. M. Couve de Murville s'est rendu à son chevet.

Maire d'une ville basque assassiné

OYARZUN, Espagne (Reuter) — Le maire de la ville basque d'Oyarzun a été abattu, lundi, par un homme armé d'un pistolet Parabellum de 9 mm.

Un porte-parole de la police a imputé l'attentat à l'organisation séparatiste basque ETA, ce type d'arme étant fréquemment utilisé par ses membres. Le porte-parole a déclaré que le maire, M. Antonio Echeverria Albisu—célibataire âgé de 33 ans—a été abattu lors qu'il répondait à un coup de sonnette à la porte de sa maison, lundi après-midi. Atteint à la tête M. Echeverria est mort durant son transport à l'hôpital à Saint-Sebastien, à 15 km à l'est d'Oyarzun, a ajouté le porte-parole. Selon la police, l'agresseur a pris la fuite avec un autre jeune homme qui l'attendait dans une automobile près de la maison du maire. Le beau-frère de M. Echeverria se lança alors à leur poursuite, mais il perdit bientôt leur trace. L'automobile a été par la suite retrouvée abandonnée à Renteria, petite localité située à quelques kilomètres à l'est d'Oyarzun, sur la route de Saint-Sebastien.

AUX ASSURÉS

Conséquentment à la grève des postiers, votre COURTIER à un surcroît considérable de travail et ne peut visiter tous ses clients comme il le désirerait.

L'Association des Courtiers d'assurance des Cantons de l'Est demande à la population de collaborer d'une façon particulière avec son Courtier en se rendant directement au bureau payer et/ou recevoir les nouvelles polices ou renouvellements.

Vous remerciant à l'avance de votre bonne collaboration habituelle.

ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCE DES CANTONS DE L'EST

Le monde en bref

Question d'autorité

LISBONNE (AP) — Le Conseil de la révolution, instance suprême de la révolution portugaise, s'est réuni, lundi, pour tenter de réduire les dissensions internes responsables de la crise politique qui secoue tout le pays. De son côté, le gouvernement moderne de l'amiral Jose Pinheiro de Azevedo a entamé son cinquième jour de "grève" en maintenant la suspension de toutes ses activités dans le but de s'assurer du soutien total des forces armées, aujourd'hui plus divisées que jamais.

"Le moment de vérité est arrivé pour que chacun dise clairement ce qu'il veut et ce qu'il représente", estime pour sa part le quotidien (pro-communiste) de la capitale Diaro de Lisboa, dans un éditorial publié à la première page. Le journal qualifie de "réactionnaire" le gouvernement Azevedo à majorité socialiste-populaire démocrate et suggère sa dissolution et son remplacement par un cabinet "réceptif aux intérêts de la classe ouvrière".

Plus libre

WASHINGTON (AFP) — Le département américain du Commerce a annoncé lundi une libéralisation des restrictions frappant l'exportation vers Cuba par des pays étrangers de marchandises contenant des produits américains. Désormais, les exportateurs des pays qui commercent avec Cuba pourront demander à l'administration américaine le droit de vendre à l'entaille des articles contenant des éléments fabriqués aux Etats-Unis.

7e tirage Loterie Olympique Canada 25 janvier 76
 PRÈS DE \$28½ MILLIONS EN PRIX AU TOTAL. BILLETS EN VENTE MAINTENANT. ACHETEZ VITE LES VÔTRES.

GAGNEZ \$1 million **GAGNEZ \$1 million** **GAGNEZ \$1 million**
million · million · million

a	b	c
1er \$ 1 million	1er \$ 1 million	1er \$ 1 million
2e \$ ½ million	2e \$ ½ million	2e \$ ½ million
3e \$ ¼ million	3e \$ ¼ million	3e \$ ¼ million
4e \$ 200,000	4e \$ 200,000	4e \$ 200,000
5e \$ 200,000	5e \$ 200,000	5e \$ 200,000
6e \$ 100,000	6e \$ 100,000	6e \$ 100,000
7e \$ 100,000	7e \$ 100,000	7e \$ 100,000
8e \$ 100,000	8e \$ 100,000	8e \$ 100,000
9e \$ 50,000	9e \$ 50,000	9e \$ 50,000
10e \$ 50,000	10e \$ 50,000	10e \$ 50,000
11e \$ 50,000	11e \$ 50,000	11e \$ 50,000
12e \$ 50,000	12e \$ 50,000	12e \$ 50,000

Possibilité de 90,000 gagnants, 36 grands prix, près de \$28½ millions en prix, au total, comptant, non imposable. BILLETS EN VENTE POUR LE 7e tirage du 25 janvier en 3 séries A, B et C de 2,500,000 billets chacune, comme au 6e tirage. Vous les trouverez dans les banques, Compagnies de Fiducie, Caisses populaires, Caisses d'économie et chez les détaillants autorisés.

Surinam indépendant

PARAMARIBO, Surinam (Reuter) — Surinam, colonie néerlandaise depuis plus de 300 ans, avant-dernière possession européenne en Amérique du Sud, devient indépendant mardi à zéro heure. Nombre d'habitants de la Guyane néerlandaise ont gagné l'Europe des dernières années, craignant que de violents affrontements n'éclatent entre les principaux groupes ethniques du territoire: créoles descendants des esclaves africains et indiens amenés plus tard par le colonisateur. Mais dans l'ensemble, les quelque 450,000 habitants de Surinam se préparent à fêter leur indépendance, rassurés par l'accord intervenu, la semaine dernière, entre les dirigeants politiques des différentes communautés, accord qui a débouché sur l'élaboration d'une constitution nationale et sur la décision d'organiser des élections au milieu de 1976.

Fromme: ce n'est pas mon procès

SACRAMENTO (AP) — "Ce n'est pas mon procès, et s'il ne s'agit pas de mon procès, comment puis-je intervenir en mon nom?" a déclaré, lundi, Lynette Fromme en refusant de se défendre des accusations de tentative d'assassinat sur la personne du président des Etats-Unis. Mais la jeune disciple de Charles Manson n'en a pas moins prononcé un violent réquisitoire contre la société américaine. S'adressant au juge Thomas MacBride, elle lui a lancé: "Ce que j'ai à dire, c'est ne nous faites pas tirer, ne nous rendez pas violents". "Si vous continuez tous à vous mentir à vous-mêmes et à mentir à vos enfants, vous mourrez et vous mourrez de mort violente". Les jurés n'étaient pas présents. Ils n'ont pas vu Lynette Fromme depuis qu'elle a été expulsée de la salle du tribunal, au début de son procès, le 7 novembre. La jeune femme a refusé d'assister aux débats si Charles Manson et ses autres disciples n'étaient pas admis également au procès.

DOMINICK AUTO SPORT
 Vente - Services - Pièces
 ROUTE 143 - SHERBROOKE
 BROMPTONVILLE
 Tél: 567-4008
 846-2734



La nouvelle Mercedes 300D. La seule voiture à moteur 5 cylindres.

Mercedes-Benz pose un nouveau jalon en technique automobile avec son moteur 5 cylindres diesel. Un diesel qui rivalise de souplesse, silence et puissance avec les moteurs à essence modernes—sans préjudice des qualités de sobriété et de durabilité inégales qui ont fait la réputation des Mercedes Diesel depuis leur création en 1936. Prenez rendez-vous pour un essai chez le conces-

sionnaire Mercedes-Benz. La nouvelle Mercedes 300D: performances, économie (jusqu'à 37 m/g sur la grand-route et 29 en ville), sécurité, luxe, et prix avantageux à la revente.

Mercedes-Benz

En quelques lignes

Canton de Barford

CANTON DE BARFORD (RD) - Un vieux chemin déjà existant sera complètement refait à neuf, dans le rang 9 de cette municipalité. C'est l'ancien chemin Beacon. La réfection a déjà débuté. Une subvention provinciale a été promise. Par ailleurs, Mme Anita Gagnon, la secrétaire, a commencé la rédaction du budget 1976 qui sera divulgué dans les premières semaines de janvier.

Compton

COMPTON (RD) - Un contrat de \$669,000 a été octroyé pour la construction d'un viaduc sur le chemin Hatley. C'est par l'union des trois municipalités, Compton Village, Compton Canton et Compton Station que ces travaux importants ont été rendus possibles. Ces localités n'auront pas un denier à déboursier pour cette construction. Le gouvernement provincial y a contribué pour un montant d'un quart de million et le gouvernement fédéral assume la balance soit \$419,000.

Rock Forest

ROCK FOREST (JB) - Un groupe de citoyens est à organiser la formation d'une Jeune chambre qui regrouperait des personnes de Rock Forest et qui aimeraient oeuvrer dans ce mouvement. Des représentants de la Fédération des jeunes chambres du Canada français présenteront un document audio-visuel afin de renseigner les personnes présentes sur les activités des Jeunes chambres.

Windsor

WINDSOR, (JA) - La Commission scolaire Morilac annonce aux parents qu'elle n'est pas en mesure de leur fournir les résultats scolaires des enfants à cause du contexte actuel des négociations.

Formation des comités au conseil municipal de Bromptonville...



M. Lionel Guy Girouard de Danville a trouvé la mort lorsque son automobile est entrée en collision avec celle conduite par M. Louis Monceph de Côte Ste-Catherine sur la route 116 dans le canton de Shipton.

La victime est décédée après que son auto eut pris feu et la Sûreté du Québec dut déployer de nombreux efforts pour retirer le corps de la victime des débris calcinés.

(Photo La Tribune par Gérard Chouinard, Asbestos)

BROMPTONVILLE (RL) - Les sept comités ont été reformés par le conseil de ville.

Répartition des tâches

Les tâches administratives des différents départements de la ville seront donc réparties comme suit: M. Léonard Lemire se verra confier les responsabilités financières et administratives générales, ainsi que celles des relations industrielles. Le conseiller Wilfrid St-Pierre du siège deux s'occupera de la voirie, aqueduc, égouts, et sera assisté de MM. Clément Nault et Marcellin Allard, ce dernier étant nouvellement élu. M. Allard, entre autres, sera l'un des assistants de M. Lemire dans ses deux commissions.

M. Allard sera en plus titulaire de la construction, zonage et urbanisme, assisté dans ses fonctions de MM. Wilfrid St-Pierre et Clément Nault. Le conseiller Allard occupe le siège numéro un. M. Raoul St-Cyr gardera les mêmes responsabilités, celles de la protection publique (police et incendie). Ses deux adjoints seront les conseillers Clément Nault et Jacques Mercier. Jacques Mercier s'occupera du

Les loisirs

Le domaine des loisirs demeurera la responsabilité de M. Clément Nault, du siège numéro quatre, avec Raoul St-Cyr et Léonard Lemire. Comme conclusion, seulement deux comités garderont les mêmes conseillers responsables; toutes les autres ont été remaniées, avec l'arrivée de deux nouveaux conseillers.

Soyez égoïste. Soyez en forme.



En forme... pour mieux vivre!

Chronique municipale

Bromptonville

BROMPTONVILLE (RL) - Le bureau de vérificateurs Larochelle, Savard et associés de Sherbrooke a été nommé par le conseil pour procéder à la vérification des livres et comptes de la corporation municipale, pour l'exercice 1975.

Quatre entrées d'eau seront construites avant que les travaux de pavage soient exécutés sur la rue Bergeron.

Le conseil de ville empruntera de la banque Canadienne nationale de Bromptonville, la somme de \$28,000, d'une façon temporaire, en attendant le produit d'une subvention totalisant \$30,000, accordée par le ministère des Affaires municipales, pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de pavage sur les rues Provencher, Beaudoin, Bergeron, et St-Jean-Baptiste. Ces travaux avaient été décrétés par le règlement numéro 360.

Un autre emprunt temporaire sera effectué pour les mêmes raisons, à la même banque, pour une somme de \$35,000. Cette fois-ci, les rues Breton, Mullins, et Frontenac sont impliquées dans le règlement d'emprunt à long terme numéro 368.

Cinq personnes ont été choisies pour oeuvrer dans un programme d'initiative locale (PIL); il s'agit de MM. Roland Blais, Za-

charie Godbout, Roland et Yvan Robitaille, et Mario Roy.

Un transfert d'argent de \$3,000 a été autorisé par le conseil, du fonds d'administration général au fonds PIL loisirs.

M. Constant Robidas de Sherbrooke, a été embauché comme constable municipal. Il subira une période de probation de trois mois, à partir du premier décembre. Cette décision du conseil porte à trois, le nombre de policiers réguliers.

Le conseiller Wilfrid St-Pierre agira comme promoteur pour les mois de novembre à février.

Une demande a été adressée au ministère des Transports, division Richmond, pour le creusement d'un fossé longeant la rue Windsor, de la rue Gosselin sur une longueur de 700 pieds, allant vers Windsor. Une réponse est attendue par les autorités municipales.

Le conseil de ville informe la population des dépenses enregistrées au cours du mois d'octobre.

Dépenses

Administration générale:	\$32,407,85
Service aqueduc:	\$805,38
Police-incendie:	\$2,389,96
Electricité:	\$1,714,60

Adéline Mathieu, conférencière

NANTES (RV) - Mme Adéline Mathieu, présidente provinciale de l'APCQ sera la conférencière invitée lors

d'une grande assemblée qui se tiendra à Nantes, ce soir. Vu que, dans ce secteur régional, quelques membres seulement font partie de l'Association des parents catholiques du Québec, à l'occasion du congrès tenu à Chicoutimi, il fut promis par Mme Mathieu qu'elle viendrait elle-même dans la localité de Nantes.

Tous les parents et même ceux qui n'ont pas d'enfants à l'école peuvent assister à la réunion. Également, on compte sur la présence de la Commission scolaire locale de Lac-Mégantic et les pasteurs de la région.

Les principaux sujets discutés seront la famille, L'assemblée aura lieu ce soir, le 25 novembre, à compter de 8 heures p.m. à l'église de Nantes.

Elu président de la commission des loisirs

ST-ELIE D'ORFORD (RG) - Jean-Marie Bergeron a été nommé à la présidence de la commission municipale des loisirs et des sports de St-Elie d'Orford en remplacement de Gilles Bédard, qui n'a pas voulu renouveler son terme de deux ans vu son nouveau rôle comme secrétaire-treasorier de la municipalité. M. Bédard demeurera cependant membre adjoint de la commission ainsi qu'administrateur du projet d'Initiative locale.

Vice-président

A la vice-présidence, Jean-Marie Beaudette a été élu par les autres membres de la commission: Suzette Bédard, secrétaire, Gilles Gagné, Claude Gagnon, directeurs ainsi que Gaston Bédard et Paulette Alberts, conseillers municipaux responsables des loisirs.

Chronique scolaire

ASBESTOS (GC) - La Commission scolaire de l'Asbestrie prend nouvelle figure. On constate le profond changement d'atmosphère: les réunions fréquentes (quoique longues), comportant un agenda chargé, sont vivantes et les questions des commissaires démontrent un souci du bien-être du milieu, le désir d'une certaine autonomie et d'une plus grande responsabilité.

Il est d'ailleurs plus facile d'obtenir des informations, ce qui dénote un signe de bonne santé puisqu'une Commission scolaire se doit d'être en communication avec l'ensemble des citoyens.

En plus des réunions prévues, les commissaires siègent sur une quinzaine de comités. C'est ainsi que mardi, on retrouve le comité exécutif siégeant au local habituel et le comité d'animation scolaire à l'étage supérieur.

Le comité d'animation scolaire est présidé par Mme Denise Sekoropad. Son objectif est de se rencontrer, écouter et s'ouvrir avec confiance sur le milieu afin de mieux répondre aux besoins de l'étudiant, qui est le centre d'intérêt du groupe.

La dernière rencontre du comité d'animation a été axée sur les moyens de communications en ayant comme acquis qu'il est facile d'inventer de nouveaux moyens, mais plus difficile de les réaliser.

Les comités d'animation au niveau élémentaire et secondaire sont formés de parents, d'enseignants, de services aux étudiants, de directeurs et d'étudiants.

Les membres des deux comités ont tenu une journée de réflexion à la base Plein-air de Ham-Sud; malgré la mauvaise température, 23 participants sur une possibilité de 25 étaient présents. Selon le secrétaire Emilien Lafrance, l'enthousiasme du groupe, son sérieux, son esprit d'équipe ont fait de cette session admirablement bien animée par M. France Zuchoski, professeur à l'école Ste-Elizabeth, une journée riche pour chacun et c'est un vœu unanime que cette expérience se répète avant quelques mois.

A la dernière assemblée du comité d'animation, un chant "Ballade des écoles de l'Asbestrie" a été accepté joyeusement. Ce comité répond à un besoin ressenti tant chez les parents que chez les enseignants puisque la réponse est si positive. Déjà, des projets se forment et après les fêtes, les réalisations commenceront.

Parti québécois bien vivant...

MAGOG (BG) - Les membres péquistes du Canton d'Orford recevaient la visite du délégué du Parti québécois à l'aile parlementaire, le docteur Robert Lussier, qui sert aussi d'agent de liaison entre le gouvernement, le parti au niveau national et les organisations péquistes sectorielles: "Mon travail consiste, déclarait-il, à transporter les messages émanant des dirigeants du Parti et aussi à visiter divers endroits de la province, dans mon cas l'Estrie et la Mauricie, afin de déceler les petits problèmes qui peuvent exister, en plus de prendre connaissance du fonctionnement de l'organisation péquiste dans ces régions". Le docteur Lussier assistait à une dégustation vins et fromages organisée par le représentant du Canton d'Or-



Le Parti québécois du Canton d'Orford a tenu une dégustation vins et fromages à Magog, à laquelle en-

viron 75 personnes ont assisté. (Photo par Bertrand Gosselin, La Tribune, Magog)

Fait divers

MAGOG, (BG) - L'incident qui s'est produit à l'Auberge de la Lanterne, au cours duquel un motard trop hardi a été "servi" d'une décharge de carabine, aurait délié des langues jusqu' alors discrètes. Il semblerait que quelques endroits publics de Magog à savoir un restaurant et une boîte de nuit connaîtraient présentement certaines difficultés à se départir d'individus indésirables. En ce qui concerne le restaurant, un policier en uniforme, le constable Bertrand Crevier, aurait été sournoisement attaqué par un personnage fort connu de la force policière. Après avoir été projeté au sol, l'agent de la paix s'est vite ressaisi pour agripper son assaillant pour le faire ensuite basculer par dessus le comptoir. Des accusations d'assaut sur la personne d'un officier de la loi et aussi des charges pour avoir troublé la paix publique pourraient être portées contre ce baragruer qui, pour justifier son attentat, aurait prétendu que l'agent Crevier aurait, quelque temps auparavant, tenté de le frapper avec l'auto-patrouille. Pour ce qui est de la boîte de nuit, des individus seraient en train d'introduire un racket de protection dans cet établissement principalement fréquenté par des jeunes.

Une fillette de 6 ans, enfant de M. et Mme Jacques Isabelle, de Magog, a subi une sérieuse intervention chirurgicale après qu'elle eut, à l'insu de ses parents, avalé une pièce de \$0.25. Elle alertait immédiatement ses parents qui la conduisirent à l'hôpital la Providence où après un Rayon-X, on décelait le corps étranger dans la partie supérieure de l'estomac de l'enfant. Grâce à une intervention bucale, il fut possible de retirer la pièce de monnaie.

La Sûreté municipale a arrêté deux jeunes Magogois de 17 ans relativement à un vol d'automobile. Cette arrestation a été rendue possible grâce à la collaboration de la Sûreté municipale de Sherbrooke, qui aurait, à l'aide de la description fournie, identifié les "voyageurs" nocturnes. Les policiers sherbrookois avaient réussi à mettre la main sur un des voleurs en herbe pendant que l'autre prenait la poudre d'escampette. L'expérience du fuyard devait cependant causer sa perte puisque quelques instants plus tard, il était repéré par une voiture anonyme de la police, au moment où il "poucait" en direction de Magog. Le sergent-détective Gilles Robinson de la Sûreté municipale de Magog se rendait par la suite à Sherbrooke pour ramener au bercail les adolescents, qui, après interrogatoire, avouaient être les auteurs d'un autre vol d'automobile perpétré quelques jours plus tôt.

M. Benoit Poulin, propriétaire de la Grange à Ben, alors qu'il se préparait à rentrer dans sa cour (à reculons), aurait percuté un poteau, s'infligeant des blessures à un genou pendant que sa voiture subissait des dommages pour une valeur d'environ \$700. Même si les ambulanciers se sont rendus sur les lieux, M. Poulin aurait préféré effectuer le trajet vers l'hôpital en voiture.

Prix gelés

VICTORIAVILLE (par Serge Beaucher) - Imitant ainsi les principales chaînes d'alimentation, la compagnie Lactantia de Victoriaville a décrété hier un gel initial de 60 jours des prix de ses différents produits (beurre, fromage, poudre de lait, margarine) distribués au Canada.

Adoptée dans le but de secondariser le gouvernement fédéral dans sa lutte à l'inflation, cette mesure pourra, selon le président de la compagnie, M. François Bourgeois, s'étendre sur une période plus longue que les deux mois prévus et "il en sera même probablement ainsi", a-t-il dit lors d'une conférence de presse qu'il donnait en début d'après-midi à ses bureaux de Victoriaville. Cette



M. François Bourgeois, président de Lactantia Ltée qui vient de décréter un gel des prix produits pour une période initiale de 60 jours. (Photo La Tribune, Serge Beaucher)

prolongation dépendra des résultats obtenus pendant les 60 jours et de la possibilité pour l'entreprise de maintenir le gel de ses prix.

Par cette décision, a fait valoir le président, la compagnie s'engage à absorber toute augmentation dans ses coûts de production et seule une augmentation officiellement décrétée par les autorités gouvernementales en ce qui concerne la matière première (le lait nature) pourrait justifier une hausse de ses prix. Cela ne signifie cependant pas, a tenu à préciser M. Bourgeois, que les prix des produits de Lactantia demeureront nécessairement les mêmes pour les consommateurs pendant cette période. "Car il pourrait arriver que les distributeurs décident, à tort ou à raison, d'augmenter leurs profits".

Selon M. Bourgeois, pour qui le risque de voir les prix monter est beaucoup plus grand dans la fabrication d'un produit que dans sa distribution, Lactantia fait figure d'innovatrice dans le domaine manufacturier en posant ce geste. "Mais nous sommes quand même prêts à prendre le risque, a-t-il déclaré, et nous souhaitons que tous les manufacturiers du domaine alimentaire consentent à nous imiter et contribuent ainsi à remettre sur pieds notre économie chancelante. "Quand bien même cela ne vaudrait que pour deux mois, les résultats seraient vraiment positifs si nous réussissions à faire échec à la hausse du coût de la vie dans l'alimentation."

"Ce n'est pas moi qui mène"

Par Guy Lemieux

BISHOPTON — "Je ne ferai pas un pas parce que je connais le gouvernement. Ce n'est pas moi qui mène. Je suis rendu au bout. Je vais sauver ce que j'ai à sauver... Je ne peux plus hypothéquer: la banque a une limite. Si je veux sauver ce que j'ai, il faut que je ferme à Bishopton".

Voilà le raisonnement du propriétaire de la Bishopton Manufacturing, qui est sur le point de fermer et ainsi condamner ce village à devenir fantôme. Une visite à l'intérieur de l'usine avait intrigué le journal au point de décider d'interroger son propriétaire sur les raisons de la fermeture de l'usine le 3 décembre prochain.

La vraie raison

"La vraie raison, c'est que j'ai été écoeuré par le syndicat. Penses-tu que je vais me faire rir de moi tout le temps. Que le diable emporte la patente! Je ne veux plus en prendre, du stress... Les gars passaient leur temps aux toilettes!"

A discuter de la question avec les employés, il semble que le problème en soit autant un de liquidité que de relations de travail.

"On a emprunté au maximum. C'est le problème de la petite et de la moyenne entreprise: manque de capital. Il faudra que les critères du gouvernement changent", déclarait la-dessus le proprio.

Le problème de mise en marché souligné la semaine dernière dans le journal ne serait pas premier, selon M. Boulanger. "Nous avons organisé une compagnie de distribution aux Etats-Unis. Mais quand tu te montes un \$60,000 de comptes payables... On m'a répondu au gouvernement que ce n'était pas dans les "critères" (transport, construction, alimentation, etc)".

C'est avant tout un problème financier, répète cet ancien député au fédéral. "Ca prend de l'argent pour développer un marché. Il faut pouvoir attendre. Quant à emprunter de la banque, il y a une limite".

"Il a fallu mécaniser; il n'y avait rien... mais c'est la grève qui a tout détruit. Il y a eu pas moins de \$6,000 en dommages. C'est le syndicat qui a tué notre affaire. Le département de production a ri de nous autres", ajoutait coup sur coup, M. Boulanger qui chiffre le salaire moyen dans l'usine à \$3.91 l'heure incluant le bonus à la production.

"On faisait \$1,000,000 de ventes avec l'usine de Bishopton", s'exclama le président. "C'est pas si pire! Si le gouvernement mettait \$300,000 sur la table, je continuerais". Autrement, M. Boulanger affirme qu'il va vendre au premier acheteur qui va se présenter.

"J'attend rien de la SDI, à moins qu'il arrive un miracle. J'ai demandé \$300,000 et je suis descendu jusqu'à \$255,000. On m'a dit que cela ne marchait pas selon les critères, toujours les maudits critères. Le gouvernement devrait élargir la loi pour aider la petite et la moyenne entreprise".

En guise de mot de la fin, le propriétaire de la Bishopton Manufacturing lançait ceci: "Bélangier a décidé de fermer et il n'y a rien à faire à moins d'un miracle... A la prochaine élection, vous demandez aux gars qu'est-ce qu'ils vont faire..."

En cour du Bien-être

DEAUVILLE (JB) - Un homme de 41 ans comparaitra en cour du Bien-être social jeudi prochain, sous une accusation d'exposition indécente.

L'incident se serait produit à Deauville lorsque l'individu en question aurait interprété une fillette de 10 ans sous le prétexte de lui demander un renseignement. La fillette, ne pouvant répondre à la demande de son interlocuteur, aurait fait appel à ses compagnes, qui ne connaissent pas non plus le nom de la rue que l'homme cherchait. Après le départ du groupe, l'individu aurait fait monter la fillette seule dans son auto.

La fillette, en larmes, a raconté au directeur de la police de Deauville, André Tessier, et à son assistant l'agent André Labonté, qu'après être montée dans l'auto, l'individu lui aurait montré ses parties génitales, avec des gestes indécents, puis il lui aurait dit qu'il était médecin et qu'il s'imagine qu'elle lui montre son sexe. La fillette aurait refusé catégoriquement de se plier à ces exigences. Devant le refus et la peur exprimés par l'enfant, l'homme en question l'aurait autorisée à descendre de son véhicule à quelques centaines de pieds de l'école, pour ensuite continuer sa route vers Montréal.

la fillette et ses compagnes avaient donné une description de l'individu et de l'auto qu'il conduisait, ainsi que divers autres indices. Par la suite, c'est par un appel anonyme que les policiers auraient appris qu'il s'agissait d'un homme marié, âgé de 41 ans, habitant St-Léonard en banlieue de Montréal. Selon les renseignements pris auprès de la Sûreté du Québec, l'individu en question possédait un dossier depuis mars 1972 et aurait eu, depuis ce temps, à répondre à plusieurs accusations pour des infractions similaires.

Le directeur André Tessier rappelle que c'est la deuxième fois, depuis mars dernier, que se produit un tel incident à Deauville et il exhorte les parents à prévenir leurs enfants des dangers qu'ils courent en acceptant de parler ou de monter en voiture avec des inconnus.

Rencontre d'animation culturelle

WINDSOR (JA) - Camille Racicot, peintre de Melbourne, participera à une rencontre d'animation culturelle en peinture aujourd'hui à la salle de l'école Notre-Dame, rue St-Georges à Windsor.



POUR DE VRAIES
ÉCONOMIES
MAGASINEZ
AU



SUPER-MARCHÉ dunant

1541, DUNANT, SHERBROOKE

NOTRE DEVISE:

- QUALITÉ
- BAS PRIX
- SERVICE

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.
PRIX EN VIGUEUR DU 26 AU 29 NOVEMBRE.

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
2⁶⁹
10 OZ

EPAULE DE JAMBON FUMÉ
89¢
LB

HUILE A FRITURE
MAZOLA
1¹⁹
32 OZ

TOURTIÈRE
HYGRADE, 16 OZ
99¢

PEPSI, TEEM, NESBITT'S 26 OZ PLUS DEPOT	CH.	25¢
CHOCOLAT INSTANTANÉ HERSHEY	1 LB	79¢
NETTOYEUR A VITRES BON AMI,	15 OZ	69¢
POULET DESOSSE ROBERTO	16 OZ	2¹⁹
BEURRE DE WHEY NICOL	paquet de 4	99¢
CRISTAUX ORANGE TANG,	PQT DE 4	99¢
DETERGENT PUNCH	BOITE 5 LB	1⁹⁹
SHORTENING DOMESTIC	BTE 2 1/2 LB	1⁴⁹
PATE DENTIFRICE ULTRA BRITE	50 ml	49¢
DETERGENT LIQUIDE MIR,	24 OZ	2/85¢

CUIT DE NOTRE BOULANGERIE	
"GRANDMA LEE'S" PAIN AUX RAISINS	49¢ 16 OZ
ROULE A LA CANNELLE OU AUX RAISINS	6/69¢
CHAUSSONS ASSORTIS	59¢ 12 OZ
Fruits et légumes	
BANANES SNACK	15¢ LB
PAMPLEMOUSSES BLANCS	10/99¢ GROSSEUR 48
CAROTTES LAVEES	39¢ SAC 5 LB

Boeuf économique	
ROTI DE PALETTE	59¢ LB
ROTI DE COTES CROISEES	89¢ LB
BIFTECK (RIB STEAK) DE COTES	89¢ LB
BIFTECK DE RONDE	1²⁹ LB
Viandes de choix	
FOIE DE PORC	49¢ LB
JAMBON CUIT TRANCHE, HYGRADE	99¢ 6 OZ
Produits congelés	
BATONNETS DE MORUE HIGH LINER,	69¢ 8 OZ CH.
PATATES FRITES FROZO, CELLO 2 LB	3/\$1⁰⁰
JUS D'ORANGE CONGELE, KEN,	39¢ 12 OZ

Réfection de Fédéral Packing: entente signée cette semaine?

Par Christian Bellavance

SHERBROOKE — La Société de développement industriel du Québec et le groupe de cinq sociétés d'alimentation qui doivent se porter acquéreur des actifs de Fédéral Packing signeront sans doute une entente cette semaine qui permettrait au groupe de compagnies d'entreprendre les travaux de réfection de l'usine de Magog, ce qui conduirait à la reprise des activités pour les employés de cette usine dans un avenir assez rapproché.

La SDI et le groupe de compagnies, qui attendent depuis le mois d'août dernier pour signer l'entente à cause des procédures judiciaires intentées par la famille Patenaude, négociant depuis quelques semaines une nouvelle entente par laquelle la SDI se rendrait responsable en tout ou en partie de toutes procédures qui pourraient être intentées dans cette affaire pour que le consortium puisse aller de l'avant et remettre l'usine sur pieds.

C'est le responsable du

dossier Federal Packing à la SDI, Me Guy Bouthiller, qui a communiqué ces informations, précisant que le contrat serait vraisemblablement signé cette semaine du moins considère-t-il la chose comme "possible, souhaitable et qu'il fait tout en son possible pour que cela se fasse".

Toujours là

Du côté du consortium et de la SDI, on a démenti la nouvelle parue dans un quotidien montréalais affirmant que deux des cinq

partenaires, c'est-à-dire Boeuf Mérite et les Epicerie Unies, se seraient retirés du dossier et que les Marchés d'Aliments Métro les remplaceraient.

Par contre, leur présence au sein du consortium n'est pas non plus définitive. Les seules informations à ce sujet mentionnent que les discussions entre les membres du groupe sont en cours et qu'une décision est imminente.

De plus, Me Bouthiller de la SDI a formellement démenti la nouvelle vou-

lant que la société gouvernementale ait accepté une participation égale d'intérêts non québécois à l'intérieur même du groupe. Le responsable du dossier pour la SDI a précisé qu'il n'y avait aucune décision de prise sur cette question, d'autant plus que, pour le moment du moins, Boeuf Mérite et Epicerie Unies font toujours partie du groupe de compagnies.

Travaux

Me Bouthiller a aussi précisé que les travaux à

l'usine de Magog pour la rendre conforme aux normes "Canada Approved" débuteraient immédiatement après la signature et que plusieurs employés pourraient participer à cette rénovation.

De 225 qu'ils étaient au début environ 25 travailleurs de Fédéral se sont trouvés un nouvel emploi. La perte éventuelle de la main-d'œuvre spécialisée constitue d'ailleurs un des principaux facteurs qui poussent la SDI et le consortium à aller de l'avant.

"Représailles possibles advenant la nationalisation de l'Asbestos"

(Roma Dauphin)

SHERBROOKE (GL) — "Les possibilités de représailles par la Johns-Manville advenant la nationalisation de la Asbestos Corporation seraient énormes parce que cette dernière n'est pas intégrée verticalement".

Ainsi s'exprimait l'économiste Roma Dauphin lorsqu'interrogé sur la nationalisation des mines d'amiantes et plus particulièrement de la Asbestos Corporation qui est actuellement à vendre.

"Très risquée" "C'est une politique qui est très risquée. La grosse firme, c'est la Johns-Manville. Il faudrait que ce soit elle qui soit nationalisée: le Québec pourrait alors dicter les règles du jeu".

On se souvient que l'économiste Jacques Parizeau en visite dans la région avait préconisé, au nom du Parti québécois la nationalisation de toutes les compagnies d'amiantes. Il évaluait le coût de la transaction à \$250,000,000, soit le quart seulement du budget des Olympiques de Montréal.

M. Roma Dauphin et son équipe d'étudiants doivent se pencher sur la question au deuxième semestre et celui-ci affirme qu'il sera alors plus en mesure de faire des déclarations sur la question. M. Dauphin a affirmé qu'il avait l'étude de Normand Alexandre en mains, mais qu'il lui fallait effectuer des recherches assez poussées avant de se

prononcer sur les conclusions de M. Alexandre, soit la nationalisation de l'Asbestos Corporation de Thetford Mines.

Répondant à une question du député Lucien Lessard, M. Robert Bourassa avait déclaré plus tôt que le gouvernement devait s'en tenir aux priorités et qu'il était nullement question pour celui-ci d'acheter l'Asbestos Corp., même si son propriétaire, la General Dynamics, était prête à vendre.

Objections

Selon l'économiste de l'Université de Sherbrooke, la prise de contrôle des autres firmes serait beaucoup plus difficile. Les compagnies multinationales et le secteur financier s'y oppose-

raient vigoureusement. "Quand Bourassa est venu dans la région, il a rejeté la conclusion du rapport Alexandre. Ceci traduit la lutte entre les politiciens et les haut fonctionnaires fit remarquer M. Dauphin. "Le gouvernement ne tient pas compte des politiques des économistes du gouvernement".

Et de tout ceci, un point crucial doit être retenu selon le professeur Dauphin: "A quelle sorte de concurrence doit-on s'attendre de deux systèmes de gestion tout à fait différents, soit celui de la multinationale et celui de la bureaucratie québécoise nouvellement attirée par le secteur minier?". M. Dauphin ne voit

donc pour le Québec qu'une seule voie: prendre le contrôle. Il apporte l'exemple de la Saskatchewan, qui s'est

Principalement, éviter la grève

DRUMMONDVILLE (FG) — Les moyens que les enseignants ont décidé d'utiliser pour forcer les négociations, à l'occasion d'une récente assemblée de délégués, ne sont pas de l'ordre de l'éclat et visent principalement à éviter la grève. Voilà ce que certifia, dans une conférence de presse donnée hier matin à ses bureaux, le président du syndicat de l'enseignement de la région de Drummondville, M. Jean Verrier.

Selon lui, la fausse rumeur de la grève semble circuler parmi la population, ce qu'il impute aux médias de la région qui, indirectement peut-être, parlent parfois des moyens plus vireux et plus éclatants que ceux choisis par les enseignants. En parlant ainsi de moyens d'action comme la grève, les médias provoquent certains des enseignants, plus radicalistes que d'autres précisa-t-il aux journalistes.

Harcèlement

Poursuivant cette conservation, M. Verrier a indiqué que

le moyen choisi par les enseignants consistait au harcèlement et ce, "afin de faire mal au patron et non aux parents et étudiants".

La position adoptée du harcèlement provient d'une résolution de l'assemblée générale. En assemblée de délégués, il fut discuté du début des négociations locales et du dépôt des offres gouvernementales. Ce point a d'ailleurs été rejeté dernièrement par les enseignants. De plus, divers moyens de pression ont été choisis dans une sorte de décentralisation des quatre secteurs.

Le premier secteur, l'élémentaire de Drummondville, groupe 31 écoles et il fut décidé de mener ensemble toutes les mêmes actions. Le secteur de l'élémentaire d'Acton Vale, groupant huit écoles, agira de la même façon. Le secteur du secondaire de Drummondville compte huit écoles et le quatrième secteur, le secondaire d'Acton Vale avec une école, agira ainsi: chaque institution décide des moyens à prendre, qui consistent toujours au harcèlement.

Prise de position des cadres scolaires

DRUMMONDVILLE (GP) — A la suite d'une récente rencontre tenue par les membres de l'Association des Cadres Scolaires de la région numéro 4, le président de cette association, M. Roger Breton, de Drummondville, a fait connaître la prise de position de cet organisme vis à vis les offres patronales qui ont été faites aux enseignants.

Voici en six points, dans un communiqué, les décisions prises par les cadres.

- 1- L.A.C.S.Q. de la région no 4 appuie les positions générales de l'Association des Cadres Scolaires du Québec telles qu'exprimées dans le communiqué de presse du 13 novembre 1975.
- 2- L.A.C.S.Q. de la région no 4 demande aux deux parties en cause de faire preuve de réalisme dans leurs offres et leurs demandes et de faire mutuellement de sérieux efforts de compromis en vue d'en arriver à une véritable entente négociée.
- 3- L.A.C.S.Q. de la région no 4 souhaite que les revendications des parties soient portées aux tables de négociations avant d'être discutées sur la place publique.
- 4- L.A.C.S.Q. de la région no 4 souhaite que la partie patronale s'inspire davantage des recommandations du rapport de la C.E.T.E.E.S.
- 5- L.A.C.S.Q. de la région no 4 dénonce toutes les pressions actuelles et futures qui iraient à l'encontre des droits de l'élève.
- 6- L.A.C.S.Q. de la région no 4 souhaite une convention qui élimine le plus possible les causes d'insatisfaction et qui constitue un seul permettant la création et le développement de conditions motivantes pour les professionnels enseignants.

"Il est clair que l'Etat ne veut pas s'impliquer..."

(Jean-Claude Simoneau)

ASBESTOS (GC) — Environ une centaine de personnes assistaient au débat sur l'amianté organisé par le Parti québécois à Asbestos. Après un mot de bienvenue de la part de Roger Laliberté, qui agissait comme modérateur, on présenta les participants au débat: Jean-Claude Simoneau, secrétaire du Syndicat National de l'amianté, Simon Thiboutot, économiste, ainsi que Jacques Parizeau, économiste et porte-parole du Parti québécois. En dépit d'un public restreint, le débat dura environ 2 heures et chacun des participants émit ses idées concernant la situation de l'amianté au Québec après que M. Laliberté eut comparé la situation dans le monde et celle qui prévaut au Québec dans le domaine de l'amianté.

Parmi les nombreuses questions qui furent

soulevées lors de ce débat, deux d'entre elles attirèrent particulièrement l'attention du public. La première question demandait pourquoi une situation telle qu'on la connaît au Québec n'a pas bougé depuis plusieurs années et la deuxième voulait élucider les moyens à prendre pour changer cette situation.

Pour M. Simoneau, il est clair que l'Etat ne veut pas s'impliquer directement dans le problème de l'amianté et qu'aucun geste concret n'a été posé dans le passé malgré les propositions soumises par le Syndicat. Selon M. Simoneau, la seule solution serait de créer un office de mise en marché, ce qui serait plus rentable, car cela inciterait les compagnies à rédiger une politique de fixation des prix et permettrait, avec les bénéfices obtenus, de transformer le produit brut en produit fini en cons-

truisant des manufactures.

Pour sa part, M. Thiboutot soutient que la situation a débuté vers les années 1920. Que les mêmes propositions faites en 1924 se retrouvent en 1975 et que celle-ci se retrouveront en l'an 2000", car, dit-il, c'est un débat qui perdure et, tant que les compagnies formeront un cartel, la situation restera la même". Comme solution au problème, on retrouve la même hypothèse que celle émise par M. Simoneau: un office de mise en marché.

Finalement, M. Parizeau donne une raison qui date du temps où M. Gouin était premier ministre, vers les années 1905. Gouin avait une politique qui se lisait comme suit: "Dorénavant, les concessions des richesses naturelles seront données aux intérêts étrangers plutôt

qu'aux intérêts locaux, qui n'ont pas les fonds nécessaires à exploiter les mines". A partir de là, "on a concédé l'extraction de nos richesses aux pays étrangers et ceux-ci, prétendant rendre service aux Canadiens en exploitant leurs richesses, demandèrent de ne pas être achalés". D'après M. Parizeau, les Québécois ont l'impression que c'est dangereux de faire face aux intérêts étrangers; ils craignent de perdre leurs investissements au pays. Comme toujours, M. Parizeau prône la nationalisation de l'amianté pour atteindre un premier objectif, qui est la transformation du produit brut sur place. L'économiste dit qu'il en coûterait environ \$250 millions "pour être maîtres chez nous".



M. Jacques Parizeau assistait au débat public sur l'amianté tenu à Asbestos. (Photo La Tribune, Gérald Chouinard, Asbestos)

De l'Adriatique

un blanc

Zilavka Mostar
SAQ 630-E

\$2.65

un bon coup à petit coût

un rouge

Blatina
SAQ 632-H

\$2.75

Importés par la CIL

Canadian Industries Limited B.P. 10, Montréal, Québec H3C 2R3 (514) 636-9230 Loc. 302

SPÉCIAUX D'OUVERTURE

AU 101, Wellington Nord

BERNINA
Tous les modèles en GRAND SPECIAL

OMEGA

Machine à coudre, cabinet et banc.
Fait: Zig-Zag • pose les boutons • reprise, etc.

CABINET ET BANC
Valeur de \$243.85

199⁹⁵

Reparation et entretien de toutes marques de machines à coudre domestiques et industrielles.

Plan mise-de-côté pour Noël

CENTRE DE COUTURE

BERNINA
BOUFFARD

101, Wellington Nord 283 Olivier
567-0800 569-3268

CETTE SEMAINE

jusqu'à **30%** DE RABAIS

SUR MOBILIERS DE SALON de marques
VILAS, KROEHLER, JAYMAR, THIBEAULT, VIC CRAFT, LANARK

Livraison immédiate ou mise de côté sans frais

Meubles et musique
61, Wellington N.-Sherbrooke
562-2627

NOËL BOUTIQUE * NOËL

Sabrina

Coin King et Wellington S. — Tél.: 563-6562

Un cadeau si bien apprécié

- Manteaux
- Robes
- 2 pièces
- Gilets
- Blousons

- Pantalons
- Jupes
- Gants
- Chapeaux
- Foulards

PLAN MISE DE COTE

ENSEMBLES PANTALONS

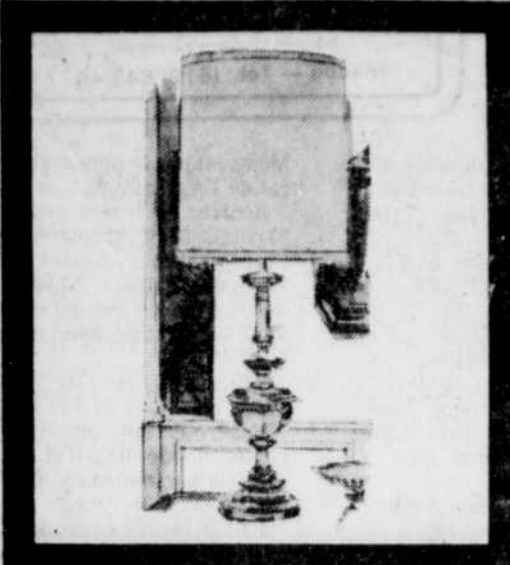
Tissus et couleurs assortis

1/2 PRIX

Nouvelle Mode

20 nord, rue Wellington
Sherbrooke

Noël
cadeau distinctif



NWdecor
NATIONAL WALLPAPER AND PAINTS LTD

156 nord, Wellington
Sherbrooke

Progress Brand

UNE ETIQUETTE HAUTEMENT
RENOMMEE EN FAIT
DE VETEMENTS DE CHOIX
DEPUIS 1878

Venez voir
notre collection
chez les tailleurs

PURE LAINE VIERGE
la laine...
choix naturel

**léo laliberté
& fils ltée**
au Centre-ville depuis 65 ans

Un Noël différent AU NOUVEAU
CENTRE-VILLE

MOI, POUR UN NOËL
GRATUIT
JE CHOISIS LE JOYEUX
CENTRE-VILLE

Noël GRATUIT!
OUI, C'EST VRAI!

50 JOYEUX
GAGNANTS

20 DÉCEMBRE
1975

\$2,000.
EN
PRIX

1500
ESPACES
DE
STATIONNEMENT
GRATUITS
AVEC
JETONS

Chez les
joyeux marchands
du
Centre-ville

JOYEUX
NUMÉRO
GAGNANT

CADEAUX

REDUCTIONS
15%
sur
BANQUES
TASSES A CAFE
et CHOPES A BIÈRE

Offre valable jusqu'au 29 nov.

J. A. PIGEON *Emc*

142, Wellington Nord
Sherbrooke

CASQUETTES

modèle Seraphin et aussi plat. Pointures et
couleurs assorties. Petit point.

SPECIAL

Rég.
2.89

50¢

Sherbrooke Surplus Inc.

76 KING CUEST
SHERBROOKE, QUE.
TEL.: 562-6663 - 565-8787

Ce coupon vous permet d'acheter

**LA DOUZAINÉ
DU
PÂTISSIER**

13 délicieux beignes
pour le prix régulier de 12

Cette offre est valable
jusqu'au 12 décembre 1975

Procurez-vous les chez
DUNKIN' DONUTS,
70, Wellington N.
CENTRE-VILLE
Les Artisans du beignet

DUNKIN' DONUTS

Partez gagnant!

... à la Mercerie Roger Labonté
Inc., où l'homme de tout âge
rayonne toujours la confiance
en soi en développant da-
vantage une personnalité bien
à lui.

SPECIALITÉS:

- Vêtements de coupe européenne
- Vêtements de cuir, tels que manteaux, vestons, chemisiers, safari.

Roger Labonté mercerie inc.

Vêtements haute qualité, pour hommes.
Spécialité: habits sur mesures
65 ouest, rue King
Sherbrooke — 562-0885

SETLAKWE
200 nord, rue Wellington
Sherbrooke
Nouveau Centre-Ville

**LE MAGASIN DE
TOUTE LA FAMILLE**

CONFECTION
• DAMES • HOMMES
• ENFANTS • JUNIORS
• ADOLESCENTS

CHAUSSURES
• HOMMES • DAMES
• ENFANTS

**BOUTIQUE
ULTRA
CORSETTERIE
SETLAKWE**

**COSMETIQUES
PARFUMS
CADEAUX DE NOEL**

A DES PRIX D'ESCOMPTE

20% DE RABAIS
AU COMPTOIR
avec ce coupon.
Valable du
25 nov. au 1er déc.

LA GALERIE DES COSMETIQUES
au deuxième plancher de

**JEAN-PAUL SAVARD
EN VILLE**
93 ouest, King - Sherbrooke
569-3675

SPECIAL
de balances de lignes

\$ 5.00
Rég. jusqu'à 22.00

Souliers de dames • de marche et
de toilette. Pointures désassorties.
Tant qu'il y en aura.

CHAUSSURES
scheib

83, King O., Centre-ville

**BOTTES
DE CHANTIER**

Régulières
ou
sécuritaires

Tiges de cuir tanné
à l'huile. Feutre inté-
rieur très épais. Fa-
briation ca-
nadienne.

Ordinaire: Bout de sécurité:
SPECIAL 22⁹⁵ 24⁹⁵

Sherbrooke Surplus Inc.

76 KING CUEST
SHERBROOKE, QUE.
TEL.: 562-6663 - 565-8787

A. CROTEAU
42 nord, rue Wellington

COUVERTURE DE LAINAGE
Gr. 36"x50",
pour lits de bébés
imparfaits de lignes
à 6.98

on passe les prix au **CROTEAU** CHEZ **CROTEAU**

ENSEMBLES DE SKI

Pour dames **\$24⁹⁸**

on passe les prix au **CROTEAU** CHEZ **CROTEAU**

**JETONS DE
STATIONNEMENT
GRATUITS!**

LIQUIDATION

D'inventaire — Echantillons
Démonstrateurs — Surplus de stock
DANS LES MARQUES
SANSUI — AKAI — TEAC — TOSHIBA
NIKKO — SANYO — CONCORD
et plusieurs autres

jusqu'à **50%**
**DE RÉDUCTION
A NE PAS MANQUER!**

**REGENT
IMPORTING**
AU CENTRE-VILLE SEULEMENT

PONTIAC-BUICK-G.M.C. DELUXE 1567 OUEST RUE KING TEL (819) 569-9351 SHERBROOKE

LA TRIBUNE économique

ASPIRATEURS MURAUX RP VACUUM Rosaire Pomerleau prop Maqoo - Tel: (819) 843 4677

bourse de Toronto

TORONTO (PC) - Baisse fractionnaire dans tous les principaux secteurs et peu d'activités, lundi, à la Bourse de Toronto.

L'indice industriel perdit 23,2 à 175,90, les aurifères 2,42, à 237,41, les métaux de base, 0,87, à 27,80 et les pétroles de l'ouest, 31, à 198,45.

A 11 h. 20, le volume atteignit 295.000 actions. Les pertes s'emportèrent sur les gains, 70 à 60 et 129 titres demeuraient inchangés.

Table of stock market data for Toronto, including titles, sales, and price changes for various sectors like metals, oil, and general stocks.

Fonds mutuels

La crise financière de la ville de New York continue à dominer le marché, où les investisseurs apparemment un peu plus optimistes dans le courant de l'après-midi-surveillent par ailleurs attentivement l'évolution des taux d'intérêt à court terme.

Le nombre des hausses l'emporte d'assez peu sur celui des baisses: 74 contre 645, avec 440 titres inchangés à la clôture. Peu de gros écarts ont été enregistrés. Les alimentaires, tabacs, télévisions et compagnies aériennes clôturent sur une note soutenue, de même que les ordinateurs, mécaniques, sidérurgiques et mines d'or. La plupart des autres groupes terminent la séance sur un ton irrégulier.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) - Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of foreign exchange rates for various currencies including US Dollar, British Pound, Swiss Franc, etc.

Denrées

Winnipeg (PC) - Les oléagineux et le seigle ont gagné beaucoup de terrain lundi à la Bourse des denrées de Winnipeg et ils ont ainsi contribué à une hausse générale des prix des céréales sur ce marché.

Le volume vendredi avait été de 840.000 boisseaux de seigle, de 575.000 de lin, de 507.000 d'avoine, de 489.000 de colza, de 439.000 d'orge, de 161.000 de blé d'engraisement et nul dans le cas du maïs de Montréal.

Monnaie canadienne

MONTREAL (PC) - Les cotes sont en monnaie canadienne. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of Canadian currency exchange rates for various countries.

bourse de Montréal

MONTREAL (PC) - Les cotes se sont raffermiss à l'ouverture de la Bourse de Montréal, ce matin.

Molson A a grimpé de 1-4 à \$19 1-2. Cominco a ajouté 1-8 à \$35 3-8 et Aquitaine a progressé de 1-8 à \$20 7-8 tandis que Dome Petroleum a reculé de 1-8 à \$34 1-4.

Table of stock market data for Montreal, including titles, sales, and price changes for various sectors.

Taux des monnaies

MONTREAL (PC) - Le dollar américain, comparativement à la devise canadienne, a fermé lundi en hausse de 1-50 à \$0,0126, tandis que la livre sterling était en hausse de 1-50 à \$0,9876, tandis que la livre de 1-50 à \$2,0384.

MONTREAL (PC) - Le dollar américain, en numéraire canadien, valait \$0,0116, en hausse de 2-25, à midi lundi, tandis que la livre sterling accusait une baisse de 4-25, à \$2,0623.

Table of international exchange rates for various currencies.

Au comptoir

Aluminium, acier, charbon, etc. - Table of commodity prices.

Table of commodity prices for various goods like oil, sugar, etc.

LIQUIDATION TOTALE: CHEZ ROLL UP ALUMINIUM OPÉRATION BERGERON. DU MARTEAU À LA GROSSE PRESSE de la chaise de la secrétaire au fauteuil du patron de la plus petite fenêtre à la grande porte de garage. 3 JOURS SEULEMENT: LES 28-29 ET 30 NOVEMBRE. LA VENTE LA PLUS EXTRAVAGANTE DU SIECLE! ROLL UP ALUMINIUM. 1035 Panneton - Sherbrooke

LA TRIBUNE économique

Reprise économique dès le début de 76

NEW YORK (AFP) — L'économie mondiale amorcera une rapide reprise à partir du début de 1976 estiment les experts du service de prévision économique de Chase Econometrics, la division de science économique de la banque Chase Manhattan.

Ce pronostic est le même que celui publié lundi par la revue Newsweek et basé sur une étude de l'institut de prévision économique "Wharton Econometrics Forecasting Association".

Selon le document de Chase, le redressement de l'économie mondiale sera dû surtout à la reprise aux Etats-Unis, ainsi qu'au Japon et en Allemagne. Il précise que la production industrielle augmentera de 11,5 pour cent l'année prochaine aux Etats-Unis, de 9,5 pour cent au Japon, 5,5 pour cent en Allemagne et 4,1 pour cent en

France. Elle reculera de 0,1 pour cent en Grande-Bretagne. Chase Econometrics souligne que la reprise a déjà nettement commencé au Japon et que ce pays connaîtra dès le milieu de 1976 un taux de croissance de 9 à 10 pour cent de son produit national brut.

Un peu moins de profits pour General Bakeries

TORONTO, le 24 nov. (CNW) — General Bakeries Limited a annoncé aujourd'hui dans un rapport intermédiaire à ses actionnaires qu'au cours du semestre terminé le 4 octobre 1975 son revenu net s'est élevé à \$809.075, ou \$1,08 par action, au regard de \$317.466, ou 42 cents par action, au cours de la même période il y a un an. Les ventes se sont chiffrées par \$30.221.875 au cours du dernier semestre par rapport à \$25.341.361 il y a un an — un gain de \$4.880.314 ou 19,3 pour cent.

rieures aux profits — en raison surtout des profits très peu élevés au cours de la période

1968-1974. Toutefois, on ne peut continuer à faire des dépenses en immobilisations de cette en-

vergure que si l'on réalise des profits suffisants pour le justifier.

Plus de bénéfices nets pour Hollinger Mines...

TORONTO (CNW) — Hollinger Mines Limited a annoncé aujourd'hui que ses bénéfices nets des neuf premiers mois de 1975 se sont élevés à \$8,48 millions ou \$1,72 par action, au regard de \$6,5 millions ou \$1,26 par action, lors de la période correspondante en 1974. Les résultats financiers de la Hollinger sont consolidés avec ceux de ses principales filiales, Labrador Mining and Exploration Company Limited et Hollinger North Shore Exploration Company Limited. M.A.L. Fairley, Jr., président de la société, attribue les bénéfices plus élevés à l'amélioration soutenue du rendement des nouvelles installations des Sept-Iles et de Labrador City de l'Iron Ore Company of Canada, dans laquelle Hollinger détient une participation.

Les revenus provenant des redevances sur le minerai de fer sont passés de \$12,73 millions au cours des neuf premiers mois de 1974 à \$18,52 millions lors de la même période en 1975, tandis que la part de la Hollinger aux pertes de l'Iron Ore Company s'est établie à \$1,03 million en 1975 au regard de \$2,24 millions l'année précédente. Les revenus en intérêts, au montant de \$2,49 millions, et les revenus en dividendes, au montant de \$4,10 millions, accusaient des gains sur les chiffres de 1974 qui avaient été respectivement de \$1,85 million et \$3,41 millions.

Terre-Neuve a passé sa loi sur les mines et les droits minéraux, rétroactive au 1er janvier 1975, et pour la première fois a imposé un impôt de 20 pour cent sur les redevances, moins les

CAE Revenus augmentés de 47%

MONTREAL (CNW) - CAE Industries Ltd. a annoncé aujourd'hui que ses bénéfices du semestre terminé le 30 septembre 1975 se sont élevés à \$1,610,000, ou 77 cents par action ordinaire, un gain de 20 pour cent sur les bénéfices de \$1,347,000 ou 64 cents par action ordinaire lors de la même période l'an dernier.

93,000,000 et le fonds de roulement de près de \$13,000,000.

Le rapport annonce que l'offre d'achat de l'entreprise et de l'actif tout en assumant le passif, de la division canadienne de distribution de la Robert Morse Corporation Limited a été accueillie favorablement et que les négociations devraient aboutir prochainement.

Lors du même semestre l'an dernier, un profit extraordinaire au montant de \$378,000 ou 18 cents par action ordinaire, avait porté les bénéfices globaux à \$1,725,000 ou 82 cents par action ordinaire. Il n'y avait pas de postes extraordinaires au cours du dernier semestre.

L'acquisition de Accursat Die Casting Limited, de Wallaceburg, Ont., par une filiale, la Webster Mfg. (London) Limited, de London, Ont., a permis à la société d'étendre son champ d'action aux pièces moulées sous pression en zinc et en aluminium.

Selon le rapport, la demande pour les systèmes de contrôle et de surveillance de la CAE Electronics Ltd. demeure élevée et la grande activité au domaine du développement d'appareils militaires en Europe occidentale devrait engendrer plusieurs nouvelles commandes pour la société ainsi que pour la CAE Electronics GmbH de Stolberg, Allemagne de l'Ouest.

Bestiaux

MONTREAL (PC) — On a reçu lundi sur le marché aux bestiaux à Montréal le même nombre de bêtes à cornes que le même jour la semaine dernière. Les arrivages de veaux ont été plus considérables qu'une semaine plus tôt.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits
Pommes: Lobo, \$3.50 à \$4.00 la boîte de verger; Cortland, \$3.50 à \$4.00 la boîte de verger; Délicieuses Rouges, \$6.50 la boîte de verger; Macintosh, \$3.50 à \$4.00 la boîte de verger; Wolf River, \$3.50 à \$4.00 la boîte de verger; Russet, \$6.00 à \$6.50 la boîte de verger.

Légumes
Bettleraves: \$1.50 pour 25 lb; \$2.50 pour 50 lb.
Carottes: \$2.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; \$1.25 pour 25 lb et \$2.00 pour 50 lb; mini-carottes, \$5.00 à \$5.50 pour 20 cellos de 12 oz.
Choux: chinois, \$3.25 à \$3.50 pour 12; verts, \$2.00 à \$2.25 le 50 lb; Savoie, \$3.50 à \$3.75 pour 12; rouges, \$3.00 pour 12; choux-fleurs, \$3.25 à \$3.50 pour 12.
Endives: 90 la lb en boîtes de 8 lb.
Laitues: frisée, \$3.50 à \$4.00 pour 24.
Oignons: No 1 jaunes, \$4.25 à \$4.50 pour 50 lb; \$2.25 pour 25 lb; rouges, \$3.00 pour 12 cellos de 2 lb; jaunes et rouges, gros, \$5.00 les 50 lb; jaunes petits, 65 cents pour 10 lb.
Panais: \$4.00 pour 12 cellos de 2 lb.

La croissance d'une petite entreprise... Plus qu'une question d'argent!

Il va de soi que l'exploitation et l'expansion d'une entreprise nécessitent des capitaux, mais le succès d'une entreprise repose principalement sur une bonne gestion. Grâce à ses services de consultation, de formation et d'information qu'elle offre sur les programmes gouvernementaux disponibles à l'entreprise, la BFD aide à promouvoir la bonne gestion au sein des petites entreprises.

BFD
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
1845 ouest, rue King, Sherbrooke, P.Q.
Tél. 567-8481
Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

Le coin des foyers

Construction sécuritaire et hiver douillet







A. No 902 - BLOC FOYER
Noir mat, avec bords de style suédois, complet avec grille.

B. No 902HR - BLOC FOYER
complet avec grille. Convient à tous les décors, pour la salle familiale ou le salon. Hauteur du tablier 8".

C. No 606 - Entièrement rouge
avec base - FOYER CONIQUE, en acier robuste protégé d'une couche d'émail. 34" d'ouverture. Pare-feu, grille, clé de réglage et 2 sections de tuyau (8").

PRIX DE VENTE
\$109⁸⁸ \$149⁸⁸ \$269⁸⁸

Accessoires de foyer

Ensemble noir de style espagnol





No 6437 - Ecran pare-feu noir mat
38" x 28" ou 36" x 31"
Prix Pascal \$41.95

PRIX DE VENTE \$36⁸⁸ ch.

No 2950 - Ensemble d'outils de 5 pièces
Noir mat - l'ensemble comprend: support, pelle, brosse, tisonnier et pince.
Prix Pascal \$41.95

PRIX DE VENTE \$36⁸⁸

No 125 - Panier à bois
Noir mat.
Prix Pascal \$17.95

PRIX DE VENTE \$13⁸⁸

Support à bois et outils de foyer combiné
No 848 - Support complet avec trois outils de foyer. Pelle - Brosse - Tisonnier - Couleur noir mat - Ensemble pouvant s'assortir à tous styles coloniaux.
Prix Pascal \$39.95

PRIX DE VENTE \$31⁸⁸ ens.

"Combo" Modèle No 381-C

Recouvert de vinyle granité à deux tons de brun et tissu écossais jaune. Fauteuil inclinable très confortable, muni de ressorts résistants. Appui-tête de vinyle assorti.

PRIX DE VENTE \$133⁸⁸

"Jumbo" Modèle No 49-225-5

Fauteuil confortablement rembourré, d'une assise profonde et à haut dossier. Ressorts reprenant leur forme initiale, il est recouvert de Naugahyde brun ton sur ton. Roulettes à l'avant incluses.

PRIX DE VENTE \$144⁸⁸



Canapé, causeuse et fauteuil par Royal

De style traditionnel et particulièrement confortable grâce à son capitonnage. Cadres en ébène montés sur ressorts, garnis d'épaisse mousse. Recouverts de vinyle blanc arctique... Également disponible en velours de coton cardé avec un choix de 5 couleurs décoratives.

Canapé et fauteuil "Vinyle blanc" PRIX DE VENTE \$344 ⁰⁰	Causeuse "Vinyle blanc" PRIX DE VENTE \$188 ⁰⁰	Canapé et fauteuil "Velours de coton" PRIX DE VENTE \$388 ⁰⁰	Causeuse "Velours de coton" PRIX DE VENTE \$218 ⁰⁰
---	---	---	---

CARREFOUR DE L'ESTRIE

3050, Boul. Portland
Tél.: 563-8880 — Sherbrooke

LOCATION SEMAINE-MOIS-ANNÉE VENTE
 N&B - Couleur Admiral - Zenith - Toshiba
 ACCESSOIRES MÉNAGERS
G. DOYON T.V.
 1115, RUE CONSEIL - 569-5748

LA TRIBUNE des variétés

Spectacles - Théâtre - Cinema - Musique - Littérature - Expositions - Television

Avec **CABLEVISION SHERBROOKE**
 • 10 POSTES DE T.V.
 • 10 STATIONS DE RADIO FM
11

3 artistes sherbrookoises inaugurent une galerie à St-Adèle

Par Pierre Francoeur
 SHERBROOKE — Trois artistes de Sherbrooke

procéderont à l'inauguration d'une nouvelle galerie à St-Adèle, ce soir. Cette gale-

rie, nommée "La Galerie Une vingtaine de toiles Des Chênes", accueillera faisant partie de la Claude Lafleur, Graham production récente de ces Cantieni et Jacques Bar- artistes seront exposées jus- beau, tous trois membres du qu au 15 décembre. Regroupement des Artistes Jacques Barbeau qui andes Cantons de l'Est non-ait cette nouvelle, hier après-midi s'est dit particu-

lièrement heureux de cette invitation. "Le fait qu'on demande à des artistes de la région de faire la première exposition d'une galerie de l'extérieur est vraiment intéressant", a-t-il spécifié. Notons que les trois ex-

posants ont abattu beaucoup de besogne depuis quelques temps. Claude Lafleur a exposé ses oeuvres à la Galerie Mena Sen; Graham Cantieni revient pour sa part d'une exposition à Montréal, à la "Galerie Signal"; et Jac-

ques Barbeau a aussi tenu une exposition chez Me- na Sen, l'hiver dernier.



Diane Arsenault explique qu'elle utilise surtout les matériaux qu'on retrouve le plus sur le marché lorsqu'elle réalise ses broderies ou ses tapisseries. (Photo, La Tribune, Pierre Francoeur)



Exposition de broderies et tapisseries

SHERBROOKE, (PF) — C'est aujourd'hui que débute une exposition de broderies et de tapisseries confectionnées par Diane Arsenault, une artisane résidant actuellement à Magog. Celle-ci est l'épouse de Léon Arsenault, un chansonnier qui fait présentement la première partie du spectacle de Clémence Desrochers et qui obtient un vif succès. L'exposition se déroulera à la boutique d'artisanat "L'Étoffe du pays" située à Sherbrooke.

des formes géométriques se glissent dans ses murales. Diane Arsenault affectionne surtout les tons des couleurs chaudes. "Je ne suis pas capable de travailler avec seulement du vert" dit-elle.

L'exposition de Mme Arsenault comprend une dizaine de pièces, dont certaines lui ont demandé quelques mois d'un patient travail. Les feuilles, les papillons et autres éléments de la nature semblent inspirer le plus cette artisane. Parfois,

Menu de ce mardi

GRANDS BALLETS CANADIENS: Quatre nouveaux ballets: "Variations Diabelli", "Variations pour une souveraine", "Variations pour une voix ténébreuse", "Variations polissonnes". (Ce soir, centre culturel, Université)

Suggestions

- 18h00 (11) RYTHMES
 - 20h00 L'ÂGE DE LA PAROLE (11)
 - 21h30 LE 60 (2,9)
 - 23h15 LES PROFESSIONNELS (7,10)
- Western

Belvedere FILTRE
 et CHLT RADIO 63 et CHLT FM 102.7 PRÉSENTENT
 avec **JOHN LEE HOOKER**
CAPItaine
 AU GRANADA
 5 DECEMBRE
 Billets en vente chez Quad 39 (voisin du Granada)
 AVIS: Santé et Bien-Être du Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

LOUEZ DE TOUT D'ARBRES
569-9548
 LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.
 2458 ouest, rue King
 Machine à laver les tapis à la vapeur

VARIATIONS
 UNE SOIRÉE DANSAÏTE AVEC
 LUDWIG VAN BEETHOVEN
 YVON DUJARNE
 BRIAN MACDONALD
 ANN MORTIMER
 LINDA ROSS
 ROBERT...
CE SOIR
 QUATRE NOUVEAUX BALLETS PRÉSENTÉS AVEC ÉCLAT PAR
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
 MARDI - 25 NOV. - 20H30
 BILLETS: \$3.50 - \$4.75 - \$6.00

LE THEATRE DE L'ATELIER
 AU PARC JACQUES-CARTIER
 présente
LES FEMMES SAVANTES
 de Molière
 MISE EN SCÈNE DE PIERRE GOBEIL
 Spectacle à voir!
 Les mardis, mercredis, samedis à 20h.30 du 25 oct. au 6 déc.
 Adultes: \$3⁰⁰ Etudiants: \$2⁰⁰ Informations: 563-1778
 Le théâtre est chauffé entre 18h et 20h.

VOICI L'HISTOIRE DE CARROL JO HUMMER
 le chauffeur de camion qui un jour en a eu assez!
LA ROUTE DE LA VIOLENCE
 14 ANS
 COLUMBIA PICTURES présente une production LE CENTRE INTERNATIONAL CINEMEDIA avec JAN MICHAEL VINCENT - KAY LENZ
 HORAIRE DU CINEMA DE PARIS: "La loi du Tullion": 7.45 p.m. "La route de la violence": 9.30 p.m.
CINEMA PARIS SHERBROOKE
 EN 3^e SEMAINE

kebec spec présente
Diane Arsenault
 14 ANS
DEMAIN
 MERCREDI - 26 NOV. - 20H30
 BILLETS: \$3.00 - \$4.00 - \$5.00 - \$6.00

Vous n'avez pas vu le Parrain
 si vous n'avez pas vu...
Le Parrain 2^e PARTIE
 Al Pacino
 LE FILM AUX 6 OSCARS
 OSCAR DU MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
GRANADA
 59, WELLINGTON N., 563-2940
 HORAIRE: 12.30 - 4.10 - 7.50

Cinéma CARREFOUR DE L'ESTRIE
 Boulevard Portland - SHERBROOKE - tel. 565-0366
PARTIS POUR LA GLOIRE
 un film de Clement Ferron
LE RETOUR DU GRAND BLOND
 PETER SELLERS CATHERINE SCHELL
 CHRISTOPHER PLUMMER HERBERT LOM
L'ANTÉCHRIST
 Daria Grigoriu
 Mel Ferrer
 Roger Kennedy
 George Colucci
 Asia Sandberg
 Umberto Orsini
 LE FILM COULEUR
 LES DESAXES
 AMOUR - SEXE

CINEMA REX 1
 2 FILMS 7h.30 TOUS
 PIERRE RICHARD MIREILLE DARC
"LE RETOUR DU GRAND BLOND"
 J.-L. TRINTIGNANT MARLENE JOBERT
"LE SECRET"

CINEMA REX 2
 Tél. 562-3969 7h.30 TOUS
 LE CHEF D'OEUVRE D'INGMAR BERGMAN
"SCENES DE LA VIE CONJUGALE"
 ETUDIANTS: \$1.50

PREMIER
 3 Sexe-Violence 7h. 18 ANS
"LE FILLEUL"
"LES HOTESSES DE LIT"
"EUGENIE FILLE PASSIONNEE"

CINEMA LE CAPITOLE
 3 Sexe-Violence 7h. 18 ANS
"L'HOMME QUI VOULAIT VIOLER LE MONDE ENTIER"
"LE DESIR ET LA VOLUPTÉ"
"LES ANGES PERVERS"

ON SE REGARDE VIVRE AU 9 ON SE REGARDE VIVRE AU 9
CINEMA DE 5H5
 GROS LOT
 Valeur de \$3000.00
 DREGE Electrique, Radio-Réveil, Système de Son complet, TV Couleur, 20" Projecteur à diapositives, Caméra 35 mm avec télé-objectif 135mm, Chasse-neige de 8 forras.
 Machine à écrire Projecteur Super 8 Caméra Super 8
 En plus de nombreux prix AUJOURD'HUI \$1170.00
"L'OR DE MACKENNA" (suite)
 Western avec Gregory Peck et Omar Sharif... et
"LA LOI DU SEIGNEUR"
 Etude de moeurs avec Gary Cooper et Dorothy McGuire.

ON SE REGARDE VIVRE AU 9 ON SE REGARDE VIVRE AU 9
CE SOIR 20h.00
AUJOURD'HUI 21.00
"LA PETITE SEMAINE"
 Le président de la Fédération des fournisseurs indépendants demande à Lucien d'organiser le congrès international qui a lieu à Montréal.
"RUE DES PIGNONS"
 Elle fait le point sur sa vie depuis qu'elle est de retour. Celle-ci a du mal à oublier le malheur qui lui est arrivé.
JOUÉZ SUR DEUX ROULETTES AU CINEMA DE 5 HRES

GEL DES PRIX DE 60 JOURS

Les marchés Dominion Ltée annoncent un gel des prix de 60 jours dans chacun des magasins Dominion des sept provinces canadiennes desservies.

En vigueur depuis vendredi le 21 novembre, le gel des prix Dominion touche tous les aliments et autres marchandises à l'exception des viandes et des fruits et légumes.

Dominion vous garantit que, pendant toute la durée de ce gel des prix, il absorbera toute augmentation éventuelle du coût des produits due aux fournisseurs; toute diminution du même coup, profitera d'abord aux consommateurs.

Dominion vous assure que le leadership détenu, depuis plusieurs années par la compagnie en ce qui concerne les bas prix, continuera de se faire sentir.

Leader canadien des bas prix en alimentation Dominion maintiendra une politique ferme de mise en marché qui garde les prix Dominion aussi bas sinon plus bas que ceux de notre principale concurrence.

*Et n'oubliez pas que toute marchandise vendue
chez Dominion porte une garantie sans condition de
pleine et entière satisfaction.*

 **Dominion**

on peut s'y fier.

UNE FOIS
c'est souvent suffisant
QUATRE FOIS
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

LA TRIBUNE au féminin

BOUTIQUE MARIE-FRANCE
Tout pour la future maman
Robes, ensembles pantalons, capes, "tops", bas, collants, gants, soutien-gorge, etc.
300 sud, rue Bowen (face à Conseil)
SHERBROOKE — 569-4560

Libérer la femme et la collectivité

Par Pierrette Roy
SHERBROOKE — La question de la promotion de la femme n'est pas une question propre à un pays en particulier. Quand on envisage ses aspects dans les autres pays du monde, l'on se rend à l'évidence qu'elle diffère, dans ses objectifs

immédiats et dans les moyens qui la rendront possible. Toutefois et fondamentalement, l'on vise toujours, à longue échéance, le mieux-être de la femme et celui de la collectivité.

Lors de la soirée rencontre avec deux femmes du Tiers-

Monde qu'organisaient vendredi soir dernier le Conseil régional des Cantons de l'Est de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et l'Organisation catholique pour le développement et la paix les nombreuses participantes sherbrookoises ont pris conscience qu'au Cameroun et au Mexique particulièrement, la promotion de la femme ne peut être envisagée comme une question isolée. Elle s'associe intimement à la domination du peuple et au sous-développement en général qui touche le pays, et ne peut se réaliser sans la lutte conjointe de tous les membres du pays.

Mmes Christian Lavallée de Lopezblera du Mexique et Thérèse Fondjo du Cameroun ont témoigné de l'expérience vécue dans leur propre pays non pas à titre de représentantes de leur gouvernement mais comme des travailleuses de la base, non pas comme des techniciennes dans leur propre pays mais comme des militantes vivant leur condition de femme et de colonisée dans leur pays respectif.

Ignorance de la Camerounaise

Selon Mme Fondjo, responsable de la branche féminine de l'Association nationale chrétienne des foyers à Douala au Cameroun, et présidente nationale de l'Association, la femme camerounaise est restée ignorante des problèmes qui la concernent. Elle a été colonisée au même moment

qu'elle se dirigera contre l'injustice que subit le peuple mexicain.

La question du contrôle des naissances est à peu près inconnue de façon pratique dans les deux pays. Au Cameroun, le problème commence seulement à se poser à la ville, dans le milieu bourgeois, et au Mexique, la virilité de l'homme étant très importante et liée au nombre d'enfants qu'il possède,

les efforts que font des Etats-Unis pour encourager un programme de contrôle des naissances n'ont pas le succès espéré auprès du peuple. La rencontre qui s'est déroulée à Sherbrooke tout comme dans tous les grands centres du Québec était une rencontre personnelle et intime entre des militantes du Québec, du Mexique et du Cameroun. Elle était un appel à

qu'elle se dirigera contre l'injustice que subit le peuple mexicain.

L'action du mouvement dont elle est présidente vise à faire prendre conscience à la femme des réalités qui l'entourent, d'où un désir chez celles-ci de se faire valoriser dans leur condition de femme et à partir de leur action propre dans leur foyer et dans les plantations. Elle souligne que cette prise de conscience qu'effectue peu à peu la Camerounaise amène la formation de comités de femmes de quartier; au Cameroun, la valeur de la collectivité, du clan, est très importante dans la culture et dans la mentalité des habitants et est une force avec laquelle ils travaillent.

Lutte collective

Au Mexique comme au Cameroun, le travail pour la femme est rare, et la lutte de la femme mexicaine s'inscrit dans une lutte populaire pour l'amélioration de la qualité de la vie. Ainsi, Christina participe à une lutte menée dans les régions défavorisées situées en périphérie de Mexico, une lutte contre l'exploitation et l'absence de ressources par l'organisation communautaire et la formation de coopératives.

Au Mexique comme au Cameroun, la femme doit se soumettre à l'homme. Selon Christian, la lutte de la femme ne sera valable qu'en autant



Mmes Thérèse Fondjo du Cameroun et Christina Lavallée de Lopezblera du Mexique assises s'entretenant avec Judith Bergeron de Caritas Sherbrooke et Mme Fernande Morin de la Fédération des femmes du Québec, conseil régional des Cantons de l'Est, deux responsables de la journée de rencontre à Sherbrooke.
(Photo La Tribune, par Doug Gerrish)

Zaforest
Tapis Cousiné-tuile
1360, Conseil, Sherbrooke, Qué.
562-4751

SABLAGE DE PLANCHER
FINI URETHANE
PARQUET DE BOIS ET POSE

Vos spécialistes
MAXIME
TOUPETS et PERRUQUES
au 2230 ouest, rue Galt
Paroisse St-Esprit, Sherbrooke
563-8292

Une vie active.
C'est le début
d'un temps
nouveau!



AUX CLIENTS DE
PRIMES DE LUXE
INC.
Neuville, Québec

**PENDANT L'INTERRUPTION
DU SERVICE POSTAL,
VOUS POUVEZ VENIR NOUS PORTER
VOS COMMANDES, A L'ENDROIT
SUIVANT:**

CP Hôtels
LE BARON
3200 KING OUEST
CHAMBRE 208
SHERBROOKE

Les représentantes de notre compagnie sont là continuellement pour vous accueillir, de 10:00 hres AM à 7:00 PM du lundi au vendredi. Apportez-nous vos commandes en toute confiance. Nous vous les livrerons à domicile très rapidement. Vous pouvez également nous adresser vos commandes par l'entremise des services d'autobus Voyageur.

ON VOUS ATTEND

C'EST RUSTIQUE



bientôt

ACCUEIL A LA VIE
Chapitre de l'Estrie
569-2020

ENCEINTE? EN DETRESSE?
Nous offrons aide amour compréhension

IRTHRIGHT INTERNATIONAL

RÉSERVEZ TÔT POUR NOËL!
NETTOYER À LA VAPEUR
VOS TAPIS ET VOS MEUBLES REMBOURRÉS.
TRAVAIL GARANTI

Aussi: SERVICE COMPLET EN COUVRE-PLANCHERS.
VENTE, INSTALLATION DE TAPIS, TUILE, PRÉLART.
RÉPARATION ET INSTALLATION DE FRANGES POUR TAPIS.
COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL

SERVICE A DOMICILE
POUR RENDEZ-VOUS, COMPOSEZ **563-4736**

ESTIMATION GRATUITE SUR DEMANDE
TAPIS VAPO-NET ENR.
42, rue Brochu—Sherbrooke



Bertrand Bergeron, prop.

A. CROTEAU
118 sud, rue Wellington — Sherbrooke — Tél.: 562-0822

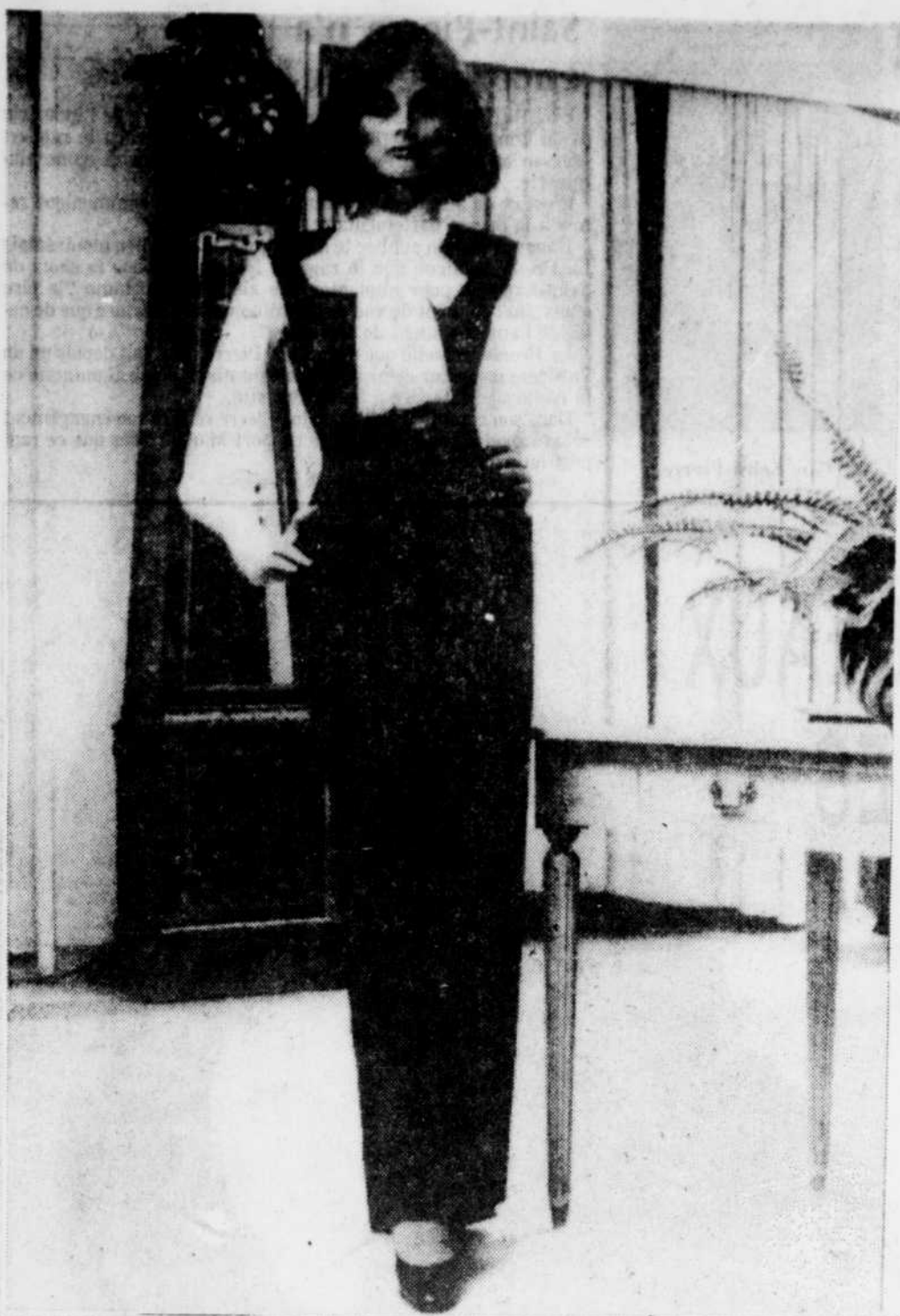
SPECIALS COMMENCANT MERCREDI LE 26 NOV. 1975

ENSEMBLES DE BEBES pantalons et gilets, 100% acrylique \$198	COUVERTURES DE LAINAGE Gr. 36"x50" pour lits de bébés imparfaits d'une ligne à \$6.98 \$298
ENSEMBLES DE MOTONEIGE 2 pièces, enfants 4-6x \$1298	MANTEAUX POUR FILLETTES Gr. 4-14 ans \$1498
CHEMISES POUR HOMMES Polyester et coton à motifs \$198	GILETS COL ROULE 100% acrylique pour dames \$198
JACKETS DE SKI Longueur instructeur Fillettes 7-14 \$598 Dames P.M.G. \$898	ENSEMBLES DE SKI Pour dames \$2498
PANTALONS 100% POLYESTER Pour hommes, 32-42 \$598	JEANS DE VELOURS COTELE et autres unisexe, 29-38 \$998
SOULIERS DE DAMES \$198	BOTTES DOUBLES Filles \$598 Dames \$898

on passe les prix au **COUTEAV** CHEZ CROTEAU

on passe les prix au COUTEAV Chez CROTEAU

LA TRIBUNE au féminin



RETOUR DU JUMPSUIT - Shannon Rodgers a dessiné ce très sobre et très beau jumpsuit en coton marine pour accompagner une merveilleuse blouse en crêpe de Chine blanc de la collection de Jerry Silverman, pour le printemps 1976. (Téléphoto AP)

Truite farcie

Truite farcie
6 truites habillées
Du sel
4 tasses de mie de pain en dés de 1-2 pouce
2-3 de tasse de margarine ou de beurre, fondu
1 tasse de champignons frais tranchés
1-2 c. à thé de sel
2-3 de tasse d'échalotes émincées
1-4 de tasse de persil haché
2 c. à table de piment doux haché
4 c. à thé de jus de citron
1-2 c. à thé de marjolaine
Décongeler le poisson. Laver et assécher.

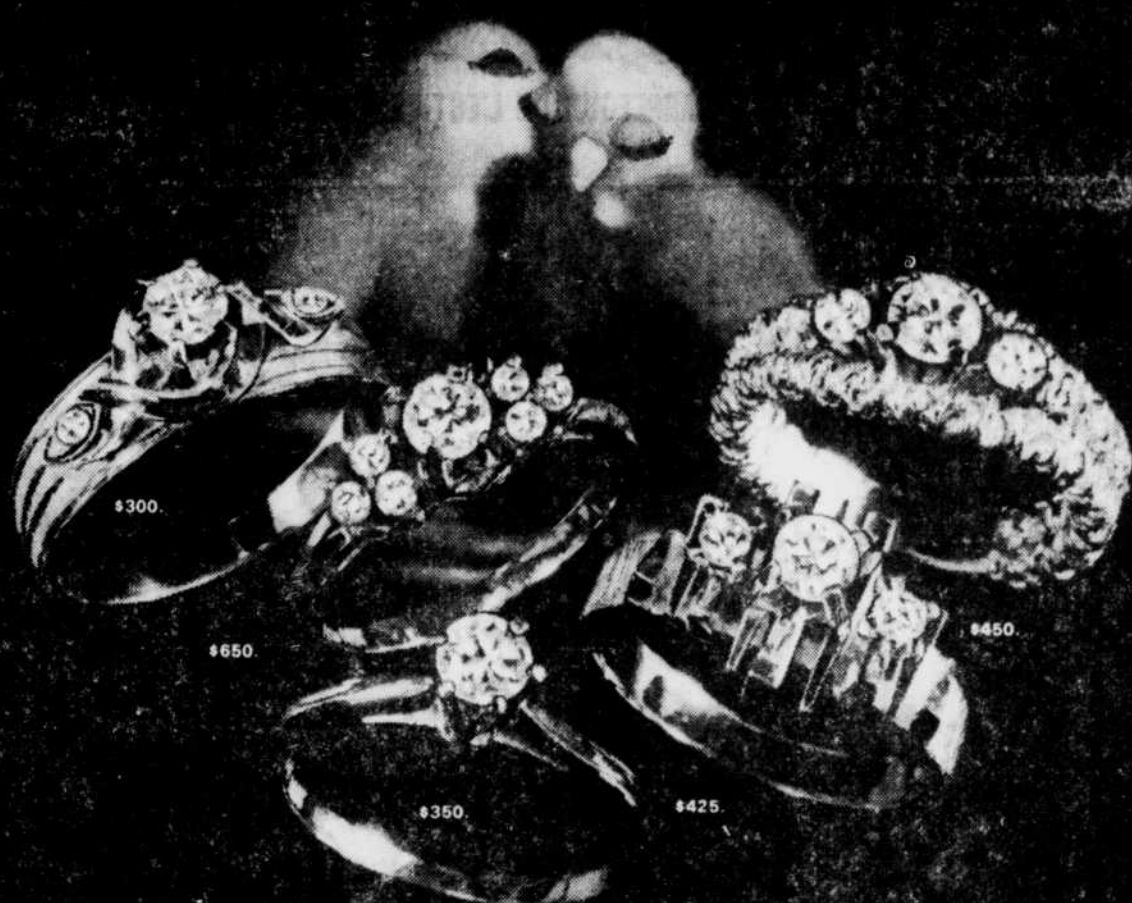
Comme deux tourtereaux!

Voilà que l'amour est dans l'air et le chant des oiseaux est la musique de votre amour.

Si vous en êtes au choix d'un diamant, nous vous conseillons fortement de venir chez Birks. Vous trouverez facilement la bague de vos rêves dans notre vaste assortiment de montures romantiques.

Et Birks vous donne cette assurance: vous ne payerez pas plus — habituellement moins — pour un diamant Birks que pour tout autre diamant de grosseur et de qualité comparables.

Nous vous souhaitons le plus grand bonheur!



En passant chez Birks, prenez un dépliant sur les diamants.

les **Diamants Birks**
ont l'éclat de l'amour.

CARREFOUR DE L'ESTRIE — SHERBROOKE, QUE.

Sears CARREFOUR DE L'ESTRIE SHERBROOKE

Fernand Aubry apporte beauté et harmonie à votre visage

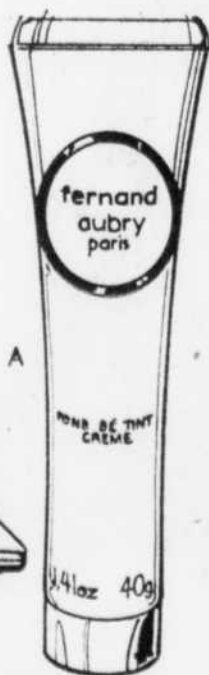


Cadeau de beauté

Avec un achat de 9.50 ou plus de produits Fernand Aubry, vous recevrez une trousse complète de produits de base comprenant une éponge, une crème de jour pour peaux sensibles et trois autres produits de nettoyage de la peau.



- a. Crème de base/fond de teint: doux et léger pour une allure sophistiquée. Ton pâle, moyen ou foncé. *8 ch.
- b. Quatorz d'ombres à paupières: 4 coloris en pain: bleu, brun, vert ou mauve. *10 ch.
- c. Ombre à paupières liquide: Fini brillant qui illumine votre regard. Ton bleu, brun, bronze, or, turquoise ou violet. 6.50 ch.
- d. "Eyeliner": agrandit votre regard, ton bleu, brun, noir, gris, vert ou violet. *5 ch.
- e. Fard à joues: crème riche et crémeuse donnant un éclat spécial à votre teint. Tons mats ou brillants. *7. ch.



Simpsons-Sears Ltd.

VOUS SENTEZ LE BESOIN DE PARLER A QUELQU'UN? QUELQU'UN VOUS ECOUTE



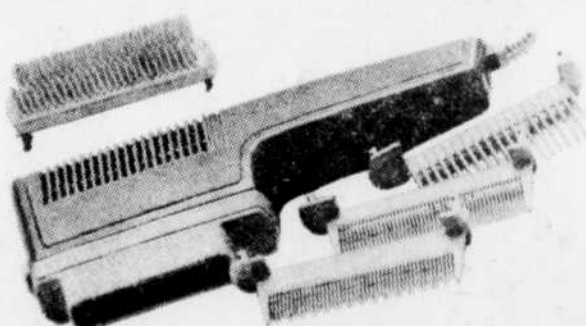
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT



CLAUDE PAYETTE INC.
30 nord, rue Wellington
Sherbrooke
565-8885

Cardinal prend soin de vous!

Dans les magasins Cardinal, nous nous occupons de vous... nous désirons que vous ayez fière allure... avec un vaste choix d'articles pour les soins personnels. Vous vous sentirez mieux tout en profitant d'aubaines sensationnelles.



APPAREIL DE MISE EN PLIS
Un véritable coiffeur à domicile. Appareil léger. Température réglable. 650 watts. Comprend 3 peignes, une brosse et un embout de séchage.
Prix de détail sug. \$27.95
chez Cardinal \$20.90



RASOIR À TÊTE DOUBLE POUR HOMME
Forme pratique et commode. Pour le matin ou la toilette de 5 heures. Nettoyage facile. Cordon accordéon et étui en vinyle.
Prix de détail sug. \$24.95
chez Cardinal \$19.00



RASOIR DE LUXE POUR DAME
Un véritable article de beauté. Coupe rase pour les jambes et les aisselles. Couleur lavande et mauve.
Prix de détail sug. \$20.00
chez Cardinal \$17.00



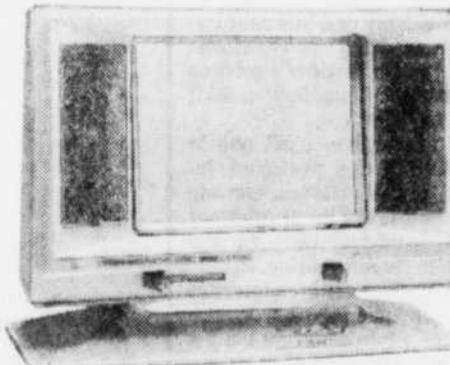
Des boucles



Le fer à friser pour les coiffures modernes. Comprend l'indicateur de mise en marche, le support, le socle de sécurité et la poignée isolée.
Prix de détail sug. \$12.90
chez Cardinal \$6.95

SOLARAY

SÉCHOIR PROFESSIONNEL
Séchage instantané. Pour dame et pour homme. Chaleur dirigée. 450 watts. 2 vitesses. 2 réglages de la température.
Prix de détail sug. \$29.98
chez Cardinal \$18.35



MIROIR À MAQUILLAGE
4 positions d'éclairage, naturel, jour, bureau et soirée. Miroir pivotant ordinaire et grossissant.
Prix de détail sug. \$31.98
chez Cardinal \$20.95

Vous trouverez tout ceci... et plusieurs autres articles de beauté chez Cardinal. Rendez visite au magasin Cardinal le plus près de chez vous, regardez nos étalages, consultez le catalogue Cardinal, complétez votre bon de commande

et apportez vos achats directement chez vous. C'est le moyen facile et commode d'acheter tous vos articles de beauté... ou à peu près n'importe quoi.

101, RUE FRONTENAC SHERBROOKE, QUE.

Cardinal
Salle d'exposition et magasin à rayons
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050, BOUL. PORTLAND
SHERBROOKE, QUE.

Nombreux travaux commencés avant la signature des contrats avec Québec

Par BERNARD RACINE
 QUÉBEC (PC) — Le gouvernement permet souvent à des professionnels, qui effectuent des travaux pour lui, de commencer leurs travaux avant que le contrat d'engagement n'ait été signé et enfreint ainsi deux lois provinciales, a-t-on appris la semaine dernière devant une commission parlementaire.

Ce genre d'infraction à la loi, souligne depuis plusieurs années dans les rapports annuels du vérificateur général du Québec, a fait l'objet d'un long débat devant la Commission permanente des finances qui a étudié d'un bloc les trois derniers rapports annuels de M. Gérard Larose.

Selon M. Larose, sur un échantillonnage de 15 cas étudiés, dans six cas les travaux avaient commencé avant la signature du contrat. Il s'agissait chaque fois de contrats pour services professionnels.

Sur ces six contrats, deux seulement dépassaient \$25,000: l'un était de \$370,000 et l'autre de \$50,000.

A ce sujet, M. Larose disait dans son rapport:

"Même si ces contrats comportent habituellement une clause de rétroactivité... les gestes administratifs posés au départ n'en sont pas moins irréguliers pour autant, c'est-à-dire non conformes aux dispositions des lois de l'administration financière et des travaux publics."

Le ministre d'état aux Finances Paul Berthiaume a avoué que "quand les conditions ne sont pas fixées à l'avance, le professionnel peut arriver après cela avec des réclamations assez importantes."

Pour les subventions Québec a des critères "internes"

Par BERNARD RACINE
 QUÉBEC (PC) — Les subventions que reçoivent les municipalités du gouvernement sont accordées à la discrétion du gouvernement, a avoué la semaine dernière devant une commission parlementaire le ministre d'état aux Finances.

La question des subventions municipales a soulevé un long débat devant la Commission permanente des Finances qui a étudié d'un seul coup les trois derniers rapports annuels du vérificateur général du Québec.

Dans son rapport annuel pour l'exercice 1973-74, le vérificateur a recommandé au ministre des Affaires municipales de prendre les dispositions pour que "tous les dossiers d'octroi de subventions comportent les renseignements pertinents à la prise de décision".

A M. Marc-André Bédard—PQ—Chicoutimi—qui s'informait sur quels critères précis le ministère se basait pour accorder ses subventions, le ministre Victor C. Goldbloom a répondu:

"La question n'est pas comment les subventions sont octroyées, mais plutôt comment elles sont comptabilisées." Il a recommandé au député de poser ses questions concernant les critères lors de l'examen des crédits, en commission parlementaire.

M. Bédard a demandé à un fonctionnaire du bureau du vérificateur d'expliquer le sens de la recommandation contenue dans le rapport annuel concernant les subventions aux municipalités.

"C'est d'autant plus important, quand on sait que des municipalités comme Bromont ont déjà reçu des subventions alors qu'elles n'en avaient même pas fait la demande, et que, lors de l'étude des crédits, nous avons essayé par tous les moyens possibles d'obtenir du ministre des Affaires municipales de nous expliquer selon quels critères les subventions sont données."

Le fonctionnaire a expliqué qu'il avait fait un sondage et que dans trois cas, sur neuf cas examinés, des subventions avaient été accordées alors que l'évaluation financière n'était pas suffisante.

"Ce qui arrive, c'est que le ministère a des pratiques internes ou des critères, comme vous voulez, qui lui permettent de porter un jugement sur une demande de subvention."

"Ce sont des critères internes que le ministre juge à propos de se dicter, étant donné qu'il n'y a pas de loi spécifique ou de règlement régissant l'octroi des subventions."

A quoi, le ministre d'état aux Finances Paul Berthiaume a ajouté:

"Sur le plan de la légalité, il pourrait n'y avoir aucun critère, et ce serait encore légal, puisque les subventions sont discrétionnaires."

"Je ne dis pas que, dans les faits, il n'y a pas de critères", a-t-il ajouté. Le ministère ne se base pas sur une certaine rationalité pour octroyer ces subventions. Cette question relève de la politique du ministère et ne relève pas de la comptabilité du ministère ou de la vérification."

c'est-à-dire demander des taux de salaire qui ne sont pas acceptables au ministère".

Le ministre a souligné qu'avant la signature du contrat, le professionnel devant fournir des copies de ses polices d'assurance, la liste de son personnel et les salaires de ces gens. Cette procédure "prolonge d'autant la période entre l'approbation par le Conseil du trésor et la signature du contrat".

Quand les travaux sont pressants, le ministère donne une lettre d'intention et permet que les travaux commencent.

Les périodes de temps qui se sont écoulées entre l'amorce des travaux et la signature des contrats a varié beaucoup: huit jours, 20 jours, deux mois et même un an.

Le député libéral de Belchasse Pierre Mercier avait

déclaré qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un chat, le vérificateur général a souligné que la loi de l'administration financière et celle des travaux publics mentionnent toutes deux que les contrats doivent être signés avant le début des travaux.

Si on veut accorder au Conseil du trésor le droit de déroger à cela, qu'on amende la loi, a dit M. Larose.

De son côté, M. Marc-André Bédard—PQ—Chicoutimi—a déclaré: "Vous n'essayerez pas

de me faire croire que c'est le meilleur des exemples à donner à des citoyens, pour un gouvernement, que de transgresser lui-même ses propres lois six fois sur 15 et, ensuite, d'essayer de faire des leçons de morale aux citoyens qui ne suivent pas la loi."



Guy Saint-Pierre

Saint-Pierre n'a pas encore reçu le rapport

QUÉBEC (PC) — M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce, prétend ne pas encore avoir reçu le rapport Marsan au sujet de l'implantation à Saint-Augustin d'une aluminerie.

C'est ce qu'a soutenu M. Saint-Pierre dans un communiqué remis à la presse parlementaire, lundi.

Dans son édition publiée le même jour, le quotidien montréalais La Presse souligne que le rapport Marsan dénonce le choix de Saint-Augustin pour implanter une aluminerie comme "le pire choix, tant du point de vue de la protection de la nature que de celui de l'aménagement du territoire".

La Presse rappelle que "M. Saint-Pierre s'est fait depuis un an l'ardent promoteur du projet d'implantation" d'une aluminerie de la National Southwire à Saint-Augustin.

Dans son communiqué, M. Saint-Pierre réitère son engagement selon lequel il rendra public le rapport Marsan "dès que ce rapport lui parviendra".



POUR DES CADEAUX BIEN PENSÉS

Rabais \$50.

Manteaux de cuir véritable "Angola" généreusement garnis de fourrures et doublés de rayonne piquée... 3 jours seulement

Rég.: \$199.

\$149

Modèles droits ou croisés joliment garnis de fourrure de racoon teinte. Chaude doublure de rayonne piquée traitée Sani-Gard pour fraîcheur permanente. Longueur 36". Toutes les couleurs ne sont pas disponibles dans toutes les tailles. Tons tabac, marine ou bourgogne. Tailles 8 à 20 dans le groupe.
 a. 176 200 228 b. 176 200 227
 c. 176 200 230

Manteaux pour dames — Rayon 17



ça c'est une aubaine Sears

Un autre effort de nos magasins pour offrir, à travers tout le Canada, la meilleure marchandise au plus bas prix possible.

Simpsons-Sears Ltd.

• HEURES D'OUVERTURE:
 du lundi au mercredi, de 9h.30 à 5h.30 p.m.; les jeudis et vendredis, jusqu'à 9h.00 p.m.; et le samedi de 9h.00 à 5h.00 p.m.

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES: 563-9770

Pour appeler directement aux rayons, composez 563-9440



• CARREFOUR DE L'ESTRIE
 3100, Boul. Portland, Sherbrooke

TILDEN AUTO-LOCATION
Special "WEEK END" 567-2666
LOCATION DE L'ESTRIE LITE 4141, rue King, Sherbrooke
VAL ESTRIE FORD 8 cours à long termes

LA TRIBUNE sportive

Evitez l'ennui
LOUEZ UN TV
VIDEOTECH INC.
910 King O. 569-9963

Denis Messier
en liberté...

Un tas de cadeaux...

La coupe Grey, l'emblème du championnat de football professionnel canadien, est de retour dans l'Ouest par suite de la victoire (?) des Eskimos d'Edmonton (9-8) sur les "moineaux" de Montréal. Ainsi, Calgary retrouve son calme après les festivités de la semaine de la coupe Grey, alors qu'à 180 milles plus au nord, il va s'en dire, la fête va se poursuivre.

De la façon dont Edmonton vient d'arracher la coupe Grey aux Alouettes n'importe peu pour les supporters des Eskimos. Tout comme le dit la chanson: "l'important c'est la rose...", et ce qui est aujourd'hui pour Edmonton le plus important a pour nom la coupe Grey.

L'Est du pays a fait au cours de la dernière semaine bon nombre de cadeaux dans le cadre des festivités de la coupe Grey. Premièrement, ce match de la coupe Grey se tenait dans l'Ouest pour une 2e année d'affilée alors que normalement il y alternance avec l'Est. Secondo, Willie Burden, du Calgary est sélectionné le joueur par excellence de la LCF devant Johnny Rodgers des Alouettes perdant le titre pour une 2e année consécutive. A mon avis, Rodgers méritait le titre de joueur de l'année même si Burden est lui aussi un excellent joueur et sa fiche le prouve bien.

Et finalement, l'Est croyait bien tout au moins voir Mlle Alouettes se mériter le titre de Mlle coupe Grey. Mais non, le comité de sélection arrête son choix sur Mlle Stampede de Calgary et ceci complète le "tour du chapeau" pour les gens de l'Ouest.

L'Est ayant été frustré tout au long de la semaine à Calgary, il n'y avait que les "moineaux" de Marv Levy en mesure de mettre fin à cette série d'échecs. Il faut croire que nous tous de l'Est nous sommes trop généreux. En effet, le pied de Don Sweet qui habituellement est d'une grande précision devait lui aussi faire un cadeau aux amateurs de football de l'Ouest, et ce à deux reprises.

Johnny Rodgers, qui avait déjà lui fait son cadeau en perdant le trophée Schenley, devait se sentir encore généreux échappant deux fois le ballon dans des moments opportuns. Même Marv Levy, qui n'a rien d'un Père Noël, change son style conservateur en celui d'homme optimiste et son club néglige d'inscrire trois points au tableau indicateur tentant d'inscrire un touché. L'explication de Levy sur ce jeu est discutable, surtout si l'on considère la puissance de la défense des Alouettes. Les gars de l'Est ne sont pas de retour à Montréal les mains vides, mais presque. Le titre du joueur par excellence à l'offensive revenant à Steve Ferrughelli et celui du meilleur joueur défensif du match à Lewis Cook. Vous admettez avec moi que ceci ne pèse pas lourd dans la balance et ne se compare en aucun moment à la coupe Grey.

Il ne reste plus qu'une chose à souhaiter en prévision de '76. Il faudrait que l'Ouest se montre aussi généreux que les gens de l'Est l'ont été tout au long de la semaine à Calgary.



Marv Levy a été incapable de devenir le premier instructeur-chef des Alouettes à ravir la coupe Grey deux ans de suite.

Le conservateur Levy

Au lendemain d'une compétition sportive, sinon durant son déroulement, le poste le plus facile à occuper est celui de gérant d'estrade. Je suis convaincu que des 32,000 personnes présentes au McMahon et les milliers à la télévision le résultat de la confrontation Edmonton-Montréal n'aurait pas été le même s'ils avaient été dans les bottines de Marv Levy.

L'amateur du football qui raffole d'un jeu défensif a été comblé aucun club ne parvenant à inscrire un touché et "ça cognait dur" à la ligne de mêlée. Les verges au sol furent gagnées "péniblement" alors que la surveillance par la voie aérienne était à point, sauf le long gain de Petty vers la fin du match.

Personnellement, je n'ai pas été emballé par ce match de la coupe Grey. Non pas seulement à cause de la défaite des Alouettes, mais en raison des nombreuses erreurs. Le terrain était dans une condition parfaite étant de gazon synthétique. Il est vrai que la température n'était pas chaude, mais selon des joueurs invités à faire des commentaires, et ce tant au réseau CTV qu'à la télévision d'Etat, ceci ne devait pas être un problème.

Levy m'a déçu en ne faisant pas appel au pied de Don Sweet sur un 3e jeu préférant inscrire un touché. Un trois points de plus donnait à Montréal une avance de sept points sur Edmonton, soit un touché converti. Si Levy avait su que Rodgers allait s'amuser avec le ballon, il aurait commandé un autre jeu.

Rodgers, le meilleur joueur au pays, a "gelé" en deux occasions avec la balle n'aidant pas la cause des Alouettes.

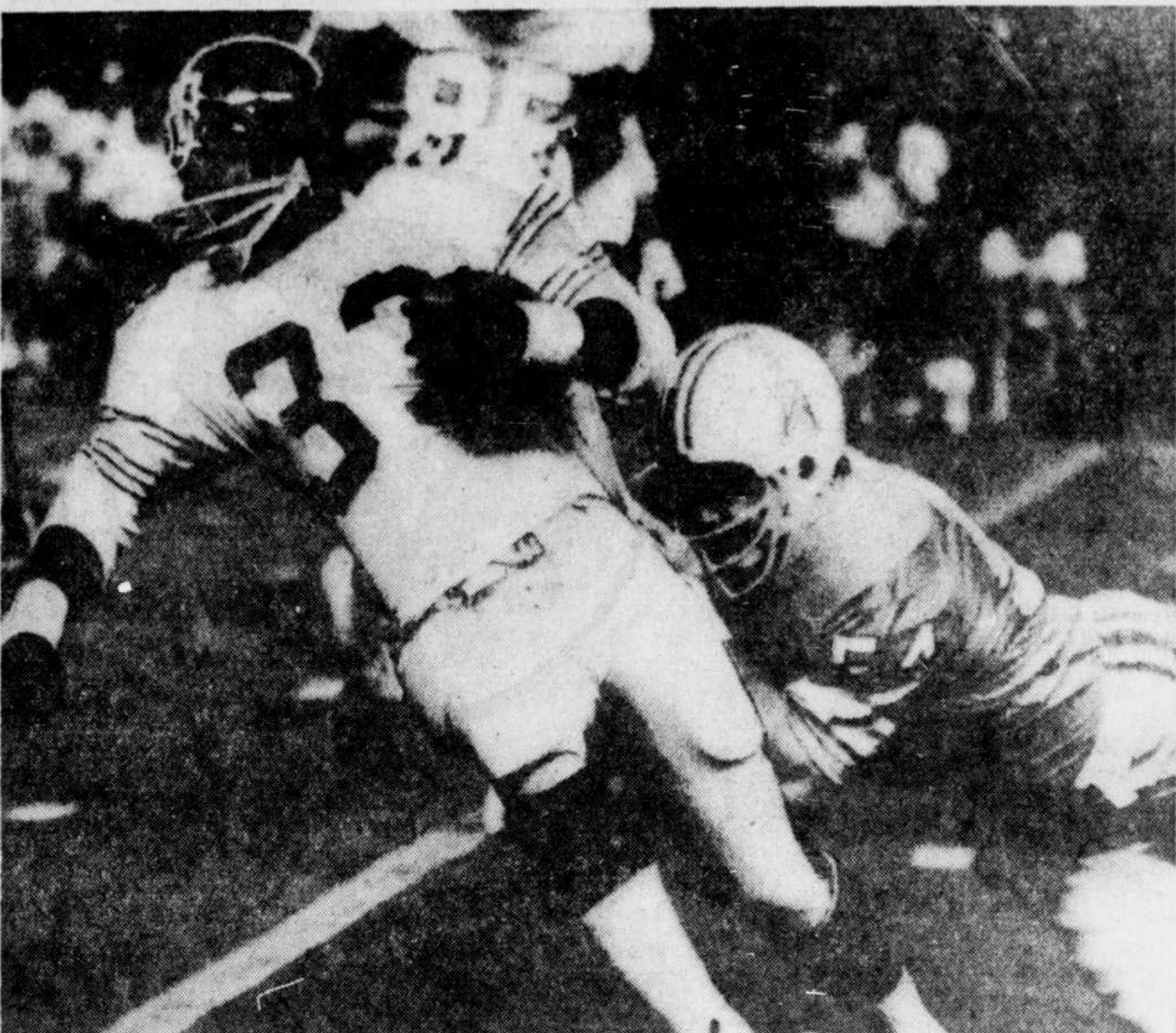
Si Levy est reconnu comme un gars conservateur, il l'a été un peu trop. Jimmy Jones devait bien faire son boulot dans la première portion du match, mais il fut pratiquement nul par la suite. Personnellement, j'aurais fait appel à Sonny Wade plus tôt dans la partie. Il a le don de Wade de réveiller l'équipe. Il l'a démontré avec moins de deux minutes dans la partie.

A la ligne de 15 des Eskimos, je ne parviens pas à expliquer le jeu au sol pour des gains de trois verges et une position idéale pour un botté de placement. Pierre Dumont, un ex-Alouettes, s'explique lui aussi assez mal ce jeu. Montréal venait de semer un peu la panique chez les Eskimos et le jeu de Wade à Petty venait certes de chasser un peu le froid chez les Alouettes. Wade, dont la réputation, n'est plus à faire, aurait du tenter une autre passe pour un touché. L'on a refusé chez les Alouettes de prendre cette chance et l'on sait le reste de l'histoire.

Un jeu d'enfant que ce botté de placement de la ligne de 19 verges pour Don Sweet. Conrad a posé ce geste de la remise du ballon combien de centaines de fois depuis qu'il appartient aux Alouettes, et Jones aussi.

Une erreur qui à mon point de vue ne se pardonne pas pour des professionnels qui font l'exécution de ce jeu depuis belle lurette.

Monsieur Levy a de nouveau été trop conservateur dans ce match de la coupe Grey si l'on fait exception d'un seul jeu.



Gregg Bingham, des Oilers de Houston, fourni le deuxième effort afin de mettre un terme à la course du demi John Fuqua (33) des Steelers de Pittsburgh.

Fuqua a subi une perte de quatre verges sur ce jeu. Les Steelers l'ont quand même emporté 32-9. (Téléphoto AP)

Les Eskimos salués par 13,000 personnes

EDMONTON - Une foule estimée à plus de 13,000 personnes a bravé la température froide hier afin de saluer le retour des Eskimos qui se sont montrés les Alouettes de Montréal 9-8 dimanche à Calgary.

Les partisans étaient réunis à l'Hôtel de Ville et au Palais de Justice afin d'assister à la parade des joueurs. Cette parade longue d'un mille et demi a attiré l'attention des quelques 5,000 spectateurs regroupés entre le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville. Au cœur des célébrations, la température indiquait quatre degrés Celsius sous un ciel nuageux.

Les joueurs ont défilé à l'intérieur d'automobiles décapotables saluant leurs partisans.

La plupart des spectateurs se sont foulés au carré Churchill à l'Hôtel de Ville afin d'entendre l'instructeur Ray Jauch et le gérant général Norm Kimball ainsi que les 32 joueurs prononcer quelques mots. L'instructeur Ray Jauch a reçu une ovation monstre à sa montée sur l'estrade. La grande majorité des partisans étaient des étudiants qui se sont permis un après-midi de congé afin d'assister aux festivités d'une première Coupe Grey à Edmonton depuis 1956. Quelques étudiants en-

tre autre se sont permis de lancer quelques balles de neige en direction de l'arbre géant qui émerge du carré de l'Hôtel de Ville tout près de la plate-forme où se situaient les Eskimos. La police a dû intervenir sans trop accorder d'importance à l'infraction.

Kimball a dit qu'il aimerait que tous les partisans des Eskimos voient ces derniers remporter la Coupe Grey et a promis que si le Stadium des Jeux du Commonwealth était pourvu d'un toit, les Eskimos seraient invités à tenir la finale de la Coupe Grey à Edmonton en 1979. Plus tard, il s'est refusé d'élaborer sur l'offre disant que le temps n'était pas venu.

Jauch a dit, pour sa part, qu'il possédait les plus grands supporters du monde. Il a expliqué la difficulté de marquer des touchés comme étant le vent froid qui persistait à Calgary et a promis, à son tour, que les Eskimos ne se contenteraient pas uniquement de l'une seule Coupe Grey.

"Il (Jauch) sait manier les hommes" (Watkins)

EDMONTON (PC) — Personne dans la Ligue canadienne de football ne sait jauger le talent comme l'instructeur des Eskimos d'Edmonton, Ray Jauch, a déclaré hier le joueur de ligne Larry Watkins, qui a porté l'uniforme de quatre équipes professionnelles avant de se joindre aux Eskimos.

"Il sait pertinemment reconnaître le talent et manier les hommes", a déclaré Watkins en hommage à celui qui a piloté les Eskimos pendant trois années consécutives en finale pour la coupe Grey. "C'est la clef de son succès."

"Ray nous traite comme des hommes. Vous remarquerez que la plupart des membres de cette équipe sont mariés. Il sait que nous apprécions notre travail plus que ne le font certains célibataires."

"A 21 heures, un homme marié est habituellement déjà rentré à la maison pour jouer avec les enfants tandis qu'un célibataire est très irrégulier à ce chapitre."

Watkins, qui à 27 ans est père d'un enfant de deux ans, travaille durant la saison morte comme éducateur avec les enfants délinquants, près de son domicile de Louisville, au Kentucky. Il a fait un essai en 1968 avec les Argonauts de Toronto, a joué en 1970 et 1971 pour les Tiger-Cats de Hamilton et est passé aux Eskimos en 1972.

Il a aussi porté les couleurs des Owls de Chicago, de la Ligue continentale, en 1968, et a été mis à l'essai en 1972 par les Chiefs de Kansas City, de la Ligue nationale.

"J'ai déjà assisté au retranchement d'excellents joueurs dans ce circuit", a dit Watkins. "Jauch voit des choses que beaucoup d'autres ne voient pas, j'imagine."

Watkins a subi une opération au dos avant le début de la campagne et a mis du temps à se faire valoir. Cela ne l'a toutefois pas empêché de connaître une bonne saison. Il a été muté du poste de bloqueur à celui de garde offensif dans les deux derniers matches pour affronter les excellents alliés défensifs George Wels, des Roughriders de la Saskatchewan, et Junior Ah You, des Alouettes de Montréal.

Hockey

Ligue Nationale

Ce soir
Montréal à Atlanta
Los Angeles à Boston
Buffalo à Vancouver

Association Mondiale
Ce soir
Edmonton à San Diego
Cleveland à Toronto
Indianapolis à Houston
N. Angletterre à Minnesota

Ligue Junior Majeure du Québec
Hier
Montréal 3, Laval 5

Ce soir
Sherbrooke à Chicoutimi
Shawinigan à T. Rivières

Division Ouest

Équipe	P	G	P	N	bp	bc	pts
Cornwall	25	15	6	4	138	93	34
Sherbrooke	23	14	5	4	154	85	32
Montréal	23	12	7	4	120	94	28
Hull	25	10	13	2	98	111	22
Laval	25	9	13	3	113	137	21

Division Est

Équipe	P	G	P	N	bp	bc	pts
Chicoutimi	23	11	10	2	121	112	24
Québec	23	10	10	3	100	105	23
Sorel	25	10	12	3	107	141	23
T. Rivières	23	8	11	4	110	119	20
Shawinigan	23	5	17	1	95	159	11

Compteurs

Lucas Sylvain CHI	23	28	51
Marsh Peter SHE	25	20	30
Bossy Michel LAV	23	25	48
Geoffroy Dan COR	17	28	45
Brassard Pierre COR	27	17	44
Dupont Normand MON	20	24	44
Dalpe Richard SOR	18	24	42
Desjardins Daniel TRS	17	24	41
Boucher Gaetan TRS	21	19	40
Boudreau André CHI	20	20	40

Ligue Junior "A" du Québec
Ce soir
Granby à St-Jérôme
Beaupré à Ste-Foy

Ligue Junior "B" de l'Estrie
Hier
Windsor 2, Sherbrooke 9

Section Sud

Équipe	P	G	P	N	bp	bc	pts
Sherbrooke	13	11	2	0	107	55	22
Windsor	13	6	6	1	58	74	13
Coaticook	11	5	5	1	58	68	11
Magog	13	2	9	2	82	117	6

Section Nord

Asbestos	11	5	4	2	64	64	12
Acton Vale	12	4	6	2	68	70	10
Warwick	10	4	4	2	59	67	10
Nicolet	9	4	5	0	67	66	8

N.B. Joutes Nicolet-Asbestos et Coaticook-Warwick non-comprises.

Pittsburgh a raison du Houston 32-9

HOUSTON (AP) — Franco Harris a marqué deux touchés, hier soir, et les Steelers de Pittsburgh ont écrasé les Oilers de Houston 32-9 dans une rencontre de la Ligue nationale de football.

Harris a franchi 149 verges en 21 courses. Le quart-arrière Terry Bradshaw, de son côté, a réussi 13 passes en 16 tentatives pour des gains de 168 verges et un touché, celui de Lynn Swann.

Frenchy Fuqua a aussi marqué un touché pour Pittsburgh tandis que Roy Gerela a botté un placement de 30 verges.

Ken Burrough a réussi l'unique touché des Oilers, qui se sont heurtés à une véritable mur défensif. Skip Butler a enfilé un placement.

Tardif mène

TORONTO (PC) — Les joueurs de la section canadienne dominent nettement la course au championnat des marqueurs de l'Association mondiale de hockey.

Les plus récentes statistiques montrent en effet que les 13 meilleurs marqueurs du circuit jouent pour des équipes de la section canadienne. Six d'entre eux sont membres des Nordiques de Québec, trois des Jets de Winnipeg, deux des Oilers d'Edmonton, un des Toros de Toronto, et un des Cowboys de Calgary.

Marc Tardif, des Nordiques, est en tête avec 34 points, dont 18 buts. Il précède ses coéquipiers Christian Bordeleau par un point et Serge Bernier par deux.

Chez les gardiens, Joe Daley, des Jets, présente une moyenne de 1.88 but alloué par match, la meilleure du circuit.

Un meilleur palmarès pour les Seals et Leafs de Toronto

MONTREAL (PC) — Une tenue améliorée des gardiens et une plus grande efficacité défensive permettent aujourd'hui aux Seals de la Californie et aux Maple Leafs de Toronto de présenter un meilleur palmarès que les années précédentes à pareille date.

Les Seals, qui n'ont pas participé depuis cinq ans aux séries éliminatoires, ont une fiche de 8-14-2 pour 18 points, un de moins seulement que leur meilleur début de saison, en 1971-72.

Les gardiens Gilles Meloche et Gary Simmons ont alterné à chaque match et ont réduit, par rapport à l'an dernier, de 109 à 89 le nombre de buts accordés en 24 rencontres. Meloche a compilé jusqu'à maintenant une moyenne de 2.92 et a récolté l'unique blanchissage de l'équipe.

Par ailleurs, les Seals ont affiché une meilleure tenue défensive pendant les infériorités numériques avec seulement 17 buts alloués en 85 occasions, soit 11 de moins que l'an dernier.

Leafs

Les Leafs ont aussi un palmarès supérieur à celui de la saison dernière. Leurs neuf victoires, six défaites et cinq verdicts nuls constituent leur meilleur départ depuis 1961-62. A pareille date l'an dernier, ils présentaient un dossier de 5-11-4.

Ils n'ont accordé cette année que 60 buts, 29 de moins qu'en 1974.

L'acquisition du gardien Wayne Thomas, du Canadien, fut un facteur déterminant dans cette amélioration. Thomas a en effet compilé une moyenne de 2.60 buts alloués par match et a récolté neuf gains et quatre verdicts nuls.

En tête du classement des marqueurs, Guy Lafleur, avec 16 butset 21 passes, précède Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie, par un point. Pete Mahovich occupe la troisième place avec 34 points.

Marqueurs

Marqueurs	M	B	A	Pts	Pén
Lafleur, Montréal	22	15	21	37	10
Clarke, Philadelphie	22	13	21	36	28
Mahovich, Montréal	21	13	21	34	10
Perreault, Buffalo	20	12	18	30	14
Unger, St. Louis	19	12	16	28	14
Pronovost, Pittsburgh	19	12	16	28	6
D. Polvin, Islanders	20	9	19	28	28
Diome, Los Angeles	22	12	15	27	2
Apps, Pittsburgh	19	9	18	27	8
Vickers, Rangers	22	9	18	27	2
Robert, Buffalo	20	10	15	25	12
Sittler, Toronto	20	9	16	25	9
Gilbert, Rangers	21	9	16	25	2
Laur, Buffalo	20	6	19	25	8
Lelley, St. Louis	19	12	12	22	12
Barber, Philadelphie	22	12	12	22	22
McKeehmie, Detroit	23	11	13	24	16
Trotter, Islanders	20	9	15	24	4
Murphy, Los Angeles	22	9	14	23	17
Rateile, Ran-Boston	21	8	17	23	8

Gardiens

Gardiens	Min	BC	BI	Moy
Desjardins	840	28	1	2.00
Crozier	360	13	1	2.17
Buffalo	1,200	41	2	2.05
Dryden	860	26	3	1.81
Laroque	400	15	2	2.25
Montréal (3)	1,260	44	5	2.10
Stephenson	1,320	54	1	2.45
Philadelphie	1,320	27	1	2.45
Bonhard	860	27	0	2.45
Myre	540	28	1	3.11
Atlanta	1,200	55	1	2.75
Eposito	1,020	46	3	2.71
Villemure	240	12	0	3.00
Chicago	1,560	62	3	2.76
Gratton	200	8	0	2.40
Belanger	657	30	0	2.74
Johnston	283	15	0	3.18
St. Louis (1)	1,140	54	0	2.84
Resch	568	24	2	2.54
W. Smith	632	34	1	3.23
Islanders	1,500	63	3	2.90
Thomas	391	43	0	2.60
McCrae	109	8	0	4.40
Pittsburgh	100	8	0	4.80
Toronto (1)	1,200	60	1	3.00
Gilbert	795	40	2	3.02
Reece	405	22	1	3.26
Boston	1,200	62	3	3.10
Vachon	780	40	2	3.08
G. Edwards	1,200	63	3	2.90
Los Angeles (1)	1,320	72	2	3.27
Loekelt	352	17	0	2.90
G. Smith	848	48	0	3.40
Vancouver (1)	1,200	66	0	3.30
Meloche	720	35	1	3.02
Simmons	720	41	0	3.42
Californie (4)	1,440	80	1	3.33
Wilson	300	17	0	3.40
Davidson	780	48	1	3.69
Giacomin	240	19	0	4.75
Rangers	1,320	84	1	3.82
Herron	800	46	0	3.45
McKenzie	340	28	0	4.59
Kansas City (2)	1,140	74	0	3.89
Maniago	445	24	0	3.24
LoPresti	635	41	1	3.87
Harrison	60			

Hockey mineur

Le secteur des Lions est l'un des plus productifs de l'AHMS

Atome "C"

As 1
Jacques Drasse
Olympiques 5
Patrick Erigon (2-2)
Jean Aubert (2)
Mario Couture (1)
Serge Benoit (0/3)
— 0 —

Aigles 4

Bernard Brault (2)
Serge Marceau (2)
Royal 1
François Morrissette
— 0 —

Canadiens 0

Lions 7
Eric Mercier (3)
Stéphane Duplessis (2)
Alain Morin (1)
Bruno Boutin (1)
Gardiens: Claude Lessard, Sylvain Riendeau
— 0 —

Cardinaux 3

Luc Hurtubise (2)
René Béliveau (1)
Léopards 1
René Couture
— 0 —

Eperviers 1

André Giguère
Sénateurs 5
Christian Roy (3-1)
Alain L'Heureux (1-1)
François Beauchesne (1)
— 0 —

Expos 5

Daniel Carrier (2)
Michel Baillargeon (2-1)
Bruno Longchamps (1-1)
Tigres 2
Guy Gingues (1)
Pierre Leclerc (1)
— 0 —

Atome "P"

Canadiens 0
Lions 6
Yves Robillard (2-3)
Gilles Dion (2)
Daniel L'Heureux (2)
Gardiens: Nil Labrecque
— 0 —

Aigles 7

René Sanschagrin (3)
Richard Dube (3)
Michel Boislard (1-1)
Royal 1
François Kassar
— 0 —

Cardinaux 0

Léopards 3
Alain Lamoureux (2)
Jean-Claude Kirouac (1)
Gardiens: Daniel Tremblay, Pierre Duchesneau
— 0 —

Expos 3

Claude Poulin (2)
Sylvain Gilbert (1)
Tigres 2
Sylvain Beaulieu (2)
— 0 —

Eperviers 2

Michel Toulouse (1-1)
G. Couture (1)
Sénateurs 1
Sylvain Ethier
— 0 —

Pee Wee "C"

Royal 0
Tigres 3
Yves Charron (2-0)
Daniel Auclair (1-0)
Blanchissage Luc Benoit
— 0 —

Cardinaux 2

Michel Bolduc (1-0)
Alain Moisan (1-0)
Aigles 6
Charles Lacroix (2-1)
Jacques Simoneau (1-1)
Michel Corbeil (1-0)
Bastien Berti (1-0)
Patrick Couture (1-0)
— 0 —

Sénateurs 1

Marc Verpaest (1-0)
As 2
Jean Chenard (1-0)
Bernard Veilleux (1-0)
— 0 —

Canadiens 1

Bertrand Bussiére
Lions 7
Alain Ouellette (1-0)
Marc Daniel (2-1)
Michel Ducloux (2-0)
Alain Bolduc (2-0)
— 0 —

Léopards 3

Daniel Camiré (2-1)
Sylvain Denault (1-2)
Eperviers 15
Yves Dubé (1-1)
Michel Lafleur (3-1)
Daniel Lamirande (5-4)
Claude Lamirande (3-2)
Luc Jutras (2-4)
Denis Marcotte (1-3)
Jean Dugre (0-4)
— 0 —

Léopards 0

Lions 7
François Pichette (3-3)
Mario Isabelle (2-1)
Michel Ducloux (1-0)
Alain Bolduc (1-3)
blanchissage Régis Mathieu
— 0 —

Canadiens 0

Expos 3
Marc Vaillancourt (1-0)
Denis Fréchette (1-0)
Cardinaux 1
Richard Delafontaine (0-2)
blanchissage Marc Durand
— 0 —

Cardinaux 2

Sénateurs 1
Bernard Goupil
Lions 4
Yvan Boudreau (1)
Denis Morin (1)
Serge Bergeron (1)
Martin Lessard (1-1)
blanchissage
— 0 —

Eperviers 5

Patrick Poulin (3)
Patrick Metcalf (1-2)
Daniel Pomerleau (1-2)
Cardinaux 1
Pierre Pepin
— 0 —

Cardinaux 1

Jacques Laforest
— 0 —

Michel Bolduc (1-1)

François Bolduc (1-0)
Tigres 2
Michel Waite (1-1)
Richard Hallée (1-0)
— 0 —

Pee Wee "P"

Cardinaux 3
Yvan Bergeron (3-0)
Canadiens 3
François Roy (2-0)
Serge Roy (1-0)
— 0 —

As 1

Alain Bresse (1-0)
Eperviers 3
Luc Laflamme (1-0)
Denis Fontaine (1-0)
Yvan Collin (1-0)
Jean-Luc Lacourse (0-2)
— 0 —

Olympiques 1

Jack Branswell (1-0)
Expos 7
Yvan Quirion (3-0)
Eric Larivière (1-0)
Daniel Guillemette (1-2)
Daniel Menard (1-0)
Mario Leveille (1-0)
— 0 —

Cardinaux 2

Yvan Bergeron (1-1)
Benoît Brochu (1-0)
Léopards 2
Martin Dallaire (2-0)
Canadiens 2
François Roy (1-0)
Real Fréchette (1-0)
Olympiques 3
Guy Carpentier (2-0)
Alain Benoit (1-0)
— 0 —

Aigles 0

Royal 1
Luc Moreau (1-0)
blanchissage Jocelyn Simoneau
— 0 —

Tigres 0

As 9
Jean d'Avignon (3-0)
Alain Bresse (4-2)
Jacques Morrissette (2-1)
blanchissage Michel Deacon
— 0 —

Lions 2

François élisle (1-0)
Mario Mercier (1-0)
Expos 4
Yvan Quirion (1-1)
Daniel Menard (1-1)
Eric Larivière (1-1)
Mario Leveille (1-0)
— 0 —

Bantam "C"

Tigres 3
Luc Ouellet
Marc Turcotte
Michel Gingues
Olympiques 4
Christian Therrien (1-2)
Kevin McIver (1)
Marcel Glaude (1-1)
Michel Grégoire (1-1)
— 0 —

Léopards 0

Lions 1
Robert Swab
Gardiens: Serge Lacoursière
— 0 —

Aigles 1

Sylvain Rheault
Canadiens 1
Bruno Carrier
— 0 —

Royal 3

Guy Roberge (1-1)
Pierre Girard (1)
Daniel Gauthier (1)
Olympiques 4
Serge Lafontaine (2-1)
Kevin McIver (1)
Christian Therrien (1)
— 0 —

As 3

Sylvain Desruisseaux (2)
François Chevalier (1)
Léopards 3
Jean Neron (2)
Sylvain Cabana (1)
— 0 —

Eperviers 2

Marc Charest (1-1)
Jean Gagne (1-1)
Tigres 1
Marc Turcotte
— 0 —

Cardinaux 0

Expos 4
Claude Dugal (3)
André Laflamme (1)
Daniel Marois (0/3)
Gardiens: Marc Roy
— 0 —

Cardinaux 3

Serge Pepin (2)
Real Laliberté (1)
Lions 3
Gilles Pepin (1-1)
Claude Bruneau (1-1)
Alain Fortier (1)
— 0 —

Sénateurs 1

Bernard Goupil
Lions 4
Yvan Boudreau (1)
Denis Morin (1)
Serge Bergeron (1)
Martin Lessard (1-1)
blanchissage
— 0 —

Eperviers 5

Patrick Poulin (3)
Patrick Metcalf (1-2)
Daniel Pomerleau (1-2)
Cardinaux 1
Pierre Pepin
— 0 —

Cardinaux 1

Jacques Laforest
— 0 —

As 4

Paul Trudel (2-1)
Denis Hébert (1)
Jean Dion (1)
— 0 —

Royal 2

Marc Breton (1)
Alain Garneau (1)
Tigres 7
Serge Rose (3-1)
Yvan Gingues (2-1)
André Ledoux (1-1)
Michel Godbout (1)
— 0 —

Léopards 1

Germain Dumas (1-0)
Expos 4
Denis Bernard (1-0)
Guy Quirion (2-0)
Daniel Quirion (1-0)
— 0 —

Castors 1

Pierre Therriault (1-0)
Lions 2
Real Lamontagne (1-0)
François Plamondon (1-0)
— 0 —

Sénateurs 1

Mario Guillemette (1-0)
Expos 2
Guy Quirion (2-0)
— 0 —

Lions 1

Dany Montigny (1-0)
Sénateurs 3
Mario Guillemette (1-1)
Marcel Gosselin (1-0)
Jean Neron (1-0)
— 0 —

As 1

Bernard Jutras (1-0)
Aigles 4
Alain Brault (3-0)
Michel Gagnon (1-1)
— 0 —

Tigres 1

Pierre Guillemette (1-0)
Aigles 3
Pierre Ansie (1-0)
Alain Brault (1-0)
Claude Morin (1-0)
— 0 —

Les classements...

Midget
p| g | p | n | hp | bc | pts
As 11 9 1 1 53 23 19
Sénateurs 12 8 2 2 46 16 18
Expos 12 6 4 2 26 29 14
Castors 10 4 4 2 31 27 10
Aigles 10 4 5 1 28 38 9
Tigres 9 2 4 3 30 30 7
Lions 11 3 8 0 20 43 6
Léopards 9 0 8 1 13 40 0

Bantam "C"

Aigles 8 7 0 1 28 10 15
Olympiques 8 7 1 0 31 14 14
Canadiens 8 6 1 1 37 20 13
Tigres 8 5 3 0 29 23 10
Eperviers 7 4 3 0 19 17 8
Expos 7 3 3 2 20 17 8
Sénateurs 7 3 3 1 19 13 7
Lions 8 3 4 1 18 24 7
Cardinaux 7 1 4 2 18 32 3
As 7 1 4 2 17 37 4
Léopards 8 0 7 1 9 28 1

Pee-Wee "C"

Aigles 7 1 0 0 49 16 12
Lions 8 5 2 1 42 24 11
Expos 8 4 1 3 41 26 11
Tigres 8 4 1 3 23 13 11
Royal 7 4 1 2 25 19 10
As 8 3 4 2 29 17 10
Cardinaux 9 3 4 2 27 35 8
Aigles 7 3 3 1 27 21 7
Olympiques 7 3 4 0 33 24 6
Sénateurs 7 2 3 2 24 27 6
Léopards 8 0 8 0 13 77 0
Canadiens 8 0 8 0 7 41 0

Pee-Wee "P"

Expos 8 8 0 0 58 7 16
Aigles 9 7 1 0 35 8 14
Lions 8 6 2 0 28 12 12
Eperviers 7 5 2 0 19 14 10
Olympiques 8 4 4 0 30 25 8
Royal 8 4 4 0 23 16 8
As 8 4 4 0 23 27 8
Tigres 8 3 5 0 17 29 6
Canadiens 9 2 5 2 16 23 6
Cardinaux 6 0 3 3 7 25 3
Léopards 8 0 8 2 8 31 2
Sénateurs 7 0 6 1 7 37 1

Atome "A"

Expos 4 4 0 0 18 4 8
Aigles 4 3 1 0 18 6 8
Cardinaux 4 2 2 0 5 7 4
Royal 4 1 2 1 9 12 3
Tigres 4 1 2 1 7 7 3
Léopards 4 0 3 0 1 20 0

Atome "B"

Lions 4 4 0 0 21 2 8
Sénateurs 4 3 1 0 22 6 6
Eperviers 4 3 1 0 16 7 4
As 4 1 3 0 4 17 2
Olympiques 4 1 3 0 7 17 2
Canadiens 4 0 3 0 2 23 0

Atome "P"

Aigles 4 4 0 0 21 4 8
Tigres 4 3 1 0 15 4 6
Expos 4 3 1 0 14 6 6
Léopards 4 1 2 1 5 10 3
Royal 4 0 3 1 4 17 1
Cardinaux 4 0 4 0 0 18 0

Section "B"

Lions 4 2 1 1 7 8 5
Eperviers 3 1 1 1 3 3 3
As 3 0 1 2 3 4 2
Sénateurs 3 0 3 0 1 11 0

Section "A"

Lions 4 4 0 0 21 4 8
Tigres 4 3 1 0 15 4 6
Expos 4 3 1 0 14 6 6
Léopards 4 1 2 1 5 10 3
Royal 4 0 3 1 4 17 1
Cardinaux 4 0 4 0 0 18 0

Section "B"

Lions 4 2 1 1 7 8 5
Eperviers 3 1 1 1 3 3 3
As 3 0 1 2 3 4 2
Sénateurs 3 0 3 0 1 11 0

Ouverture de la ligue senior de Handball

SHERBROOKE - La Ligue senior féminine de handball de l'Estrie entreprendra une autre saison ce soir alors que deux matchs seront présentés au gymnase de la Polyvalente Le-Ber de Sherbrooke.

En première partie, soit à 18 h les Kinanthropes de l'Université de Sherbrooke affronteront les Zoobelx de l'école Leber.

A 20h, l'équipe d'East Angus sera l'hôte de la formation des Bidules.

Par Mario Goupil
SHERBROOKE - Le secteur des Lions de l'Association du hockey de Sherbrooke est l'un des plus productifs de notre ville en ce sens qu'il a fourni au

Parmi les figures les plus connues on remarque Daniel Chicoine, Richard Dubreuil, Jacques Pélusse, Jacques Lambert et Mario Grenier. Chicoine et Denis Hallée sont

évoquent cette saison au sein de l'AHMS sont entièrement formés de jeunes hockeyeurs de la paroisse Coeur-Immaculée-de-Marie.

Sept directeurs viennent compléter les cadres de ce bureau de direction. Ce sont MM. Alfred Demers, Marcel Berube, Normand Pépin, Jean-Roch Boulanger, J. Bertrand Tarte, Roger L'Heureux, et Gilles Menard.

Bonne année
L'année dernière, les équipes Lions ont connu une excellente saison. Exception faite des clubs de niveau "Novice 1 et 2", toutes les équipes des autres

catégories ont pris part aux séries éliminatoires.

Les Lions font partie de l'Association locale du hockey mineur depuis que cette dernière est en place et l'avenir semble des plus prometteurs pour ce secteur qui n'a à faire face à aucun problème majeur si ce n'est, comme dans un peu près tous les autres secteurs, le nombre d'heures de glace disponible qui est passablement restreint.

"Nous formons vraiment un magnifique groupe" de dire le président des Lions. "Tout le monde s'aide et c'est de cette façon que nous parvenons à avoir une bonne organisation".

Même s'il n'en est qu'à sa première année au poste de

président du secteur des Lions, M. Joubert connaît les rouages du hockey mineur pour avoir été directeur de son secteur durant deux ans.

Il est secondé à la vice-présidence par Paul Lacoursière tandis que Gérard Charest occupe le poste de secrétaire-trésorier.



cours des dernières années plusieurs joueurs aux différentes ligues de calibre junior du Québec.

Le Vert et Or perd 81-36 face à McGill

SHERBROOKE - L'équipe féminine de basketball Vert et Or de l'Université de Sherbrooke a essuyé un revers de 81-36 aux mains de l'équipe McGill dans le cadre d'un match régulier de l'Association sportive universitaire du Québec.

Caren Adams s'est avérée l'étoile individuelle de cette joute pour l'Université McGill avec 18 points.

Johanne Reid s'est avérée la meilleure des perdantes avec sept points. La capitaine Lynda Fabi en a réussi six et Johanne Sylvain cinq.

Le Vert et Or disputera son prochain match demain alors qu'il rendra visite à l'équipe féminine de l'Université Bishop de Lennoxville.

sejour avec les Castors de Sherbrooke, se retrouve aujourd'hui avec les Dynamos de Shawinigan du circuit junior majeur québécois.

Jacques Lambert et Mario Grenier endossent pour leur part l'uniforme de St-François de Sherbrooke de la Ligue Junior "B" de l'Estrie.

Bonne organisation
Les équipes des Lions qui

17 personnes à la réunion du cyclisme

SHERBROOKE - Une importante assemblée des membres du Club cycliste de Sherbrooke se tenait dimanche dernier, en la salle de l'arena de la rue du Parc.

La réunion fut des plus ratées si l'on considère que les membres de l'exécutif ainsi que les coureurs qui en font partie, plus les parents de ces derniers, le tout ne totalisant que 17 personnes, plaçant la région sherbrookoise devant une situation alarmante face au cyclisme.

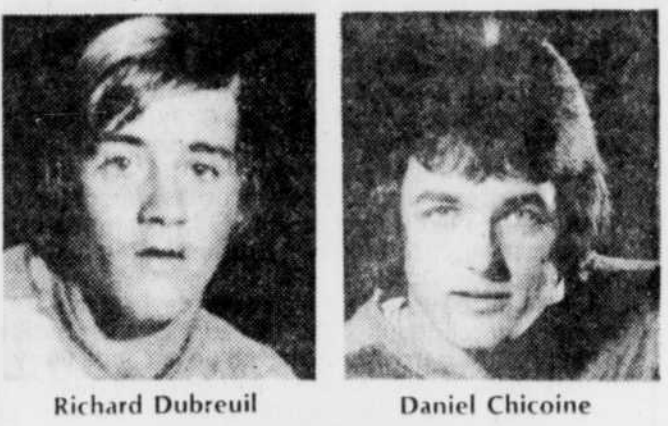
Le point tournant de cette réunion fut, certes, l'abandon du président Michel Goulet. Depuis deux ans, Michel présidait le Club et accomplissait de l'excellente besogne. Il a donné comme principale raison qu'il ne valait pas la peine de se débattre pour des gens si peu intéressés à leur cause. Maintenant, le Club se retrouve de nouveau devant la question est de savoir si le Club survivra. De cette assemblée a émergé un comité (AD-HOC) et tout porte à croire que la vie renaîtra au sein de cette organisation. André Lamontagne et Guy Marcotte se sont joints à ce comité qui tentera de relâcher la situation dans l'organisation du cyclisme sherbrookois.

La présence du Canada va dépendre de l'URSS

STOCKHOLM (AFP) - La participation du Canada aux championnats du monde 1977 de hockey sur glace, à Vienne, avec des joueurs professionnels et amateurs dépendra en grande partie de la décision de l'Union soviétique de prendre part en septembre 1976 à la Coupe du monde au Canada.

Le représentant soviétique a, en effet, déclaré, à l'issue d'une réunion à Stockholm à laquelle ont participé les dirigeants suédois, finlandais, canadien, américain, tchécoslovaque et soviétique: "Nous devons examiner posément et calmement ce problème, mais en principe, nous sommes favorables à la rentrée du Canada dans les compétitions internationales".

Les six pays concernés devront donner une réponse définitive le 31 décembre prochain en ce qui concerne leur participation à la Coupe du monde. En cas de réponse positive de tous, une réunion préparatoire, pour déterminer les modalités de cette coupe se tiendra à Toronto le 7 janvier 1976.



Richard Dubreuil Daniel Chicoine

C'EST RUSTIQUE

bientôt

DRIVE YOURSELF
Atout à votre portée
Location d'auto et de camions de démarrage
mail local ou longue distance
787 CONSOLE SHERBROOKE
562-4933

NE PASSEZ PAS LES FETES SEUL (E)
Faites confiance à l'agence de rencontres
Coeur atout
31 ouest, rue King, Suite 410
Sherbrooke - 563-4330
QUÉBEC DE 18 h à 24 h

M. Gérard Côté
M. Gérard Côté désire aviser la population, qu'il est maintenant à son service comme représentant des ventes.
Après avoir dirigé le département des ventes de Val Estrie, pendant plus de six ans, pour des raisons de santé et afin de se consacrer entièrement à sa clientèle, M. Côté a laissé son poste de gérant. Il invite tous ses clients à le consulter pour l'achat d'autos et de camions neufs et usagés.

Tél: Bur: 563-4466
Rés. 569-4131

VAL ESTRIE
4141 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE

Chasse-neige
Trois modèles pour l'hiver. Les modèles de 5 et 7 ch débloquent sur 26 pouces de large, le modèle de 8 ch, sur 32 pouces. Tous ont cinq vitesses avant, une marche arrière et un embrayage de sécurité.

TRIMMEL
ROCK FOREST, QUE. JOB 2JO — 569-3002 — 864-4688

CAMIONS WHITE TRUCKS

ROBITAILLE

AUTOCAR FREIGHTLINER WESTERN STAR

925 est, NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE - 752-9718

V

De la Hutte... au Palais

—En se rendant à Chicoutimi aujourd'hui, les Castors effectueront un arrêt à Drummondville, le temps de se recueillir et de prier sur la tombe de leur ami Gaëtan Paradis...

—Hier soir Ghislain Delage a dirigé une pratique légère et pour terminer l'exercice il a organisé une série "confrontation" alors que les joueurs devaient jouer tour à tour les cerbères Richard Sévigny et Guy Bouchard. Un joueur qui était tenu en échec par les deux gardiens était éliminé. Ken Cusack a causé une grande surprise en se rendant en quart de finale avec Bernard Harbec, Ron Carter et Ray Roy. Harbec et Carter se sont affrontés en finale, mais ce sont les gardiens Sévigny et Bouchard qui ont eu le dernier mot...

—Le défenseur Floyd Lahache a été exempté de la pratique pour lui permettre de se remettre d'une blessure à l'aîne...

—Larry Mensour n'a rien contre les Juifs, mais il a tenu à corriger une erreur qui s'est glissée dans le texte d'un Castor se raconte. Larry a précisé qu'il n'est pas d'origine juive mais que ses parents sont de descendance arabe...

—Les Castors porteront un nouvel uniforme lorsqu'ils participeront au tournoi mondial de hockey junior en Finlande. Ce nouvel uniforme est toutefois la propriété des Castors et ce n'est pas à titre de représentant du Canada qu'ils porteront ces nouveaux uniformes...

—Pour le temps du tournoi, il y aura l'inscription "Canada" au-dessus du numéro sur le chandail des joueurs. Par contre en revenant au Canada on remplacera cette inscription par le nom de chacun des joueurs...

—Lors du tournoi en Finlande les Castors porteront, sur le bras du chandail l'emblème des Jeux Olympiques '76, à titre de représentants canadiens...

—Les joueurs des Castors peuvent difficilement ne pas penser à ce voyage en Finlande. Ainsi la semaine dernière chacun a dû remplir sa formule pour obtenir son passeport. Il y a eu également un rendez-vous chez le photographe, aux fins du passeport. Les joueurs des Castors avaient également rendez-vous avec un tailleur, qui prenait les mesures pour confectionner un complet identique pour les joueurs et les dirigeants de l'équipe...

—L'instructeur Orval Tessier n'a pas renvoyé le défenseur Gary Barden chez lui, même s'il a donné un coup de hockey au visage de Peter Marsh lors de la dernière visite des Royals à Sherbrooke...

—Parlant des Draveurs de Trois-Rivières, l'instructeur Michel Bergeron doit avoir de la difficulté à trouver des candidats pour occuper le poste de capitaine. François Vachon était le capitaine des Draveurs en début de saison et il a été échangé aux Remparts de Québec. Pierre Fournier a remplacé Vachon à titre de capitaine et a été échangé aux Dynamos de Shawinigan. Peu de joueurs seront intéressés à occuper le poste de capitaine maintenant chez les Draveurs...

—Il est assez surprenant de voir le comportement de Benoît Gosselin qui refuse de se rapporter aux Draveurs de Trois-Rivières, suite à l'échange impliquant six joueurs. Gosselin avait commencé par refuser de se joindre aux Draveurs, s'est avisé pour accepter d'y aller et après avoir discuté avec son agent Me Rodrigue Lemoyne il a changé d'idée pour dire qu'il n'irait pas à Trois-Rivières...

—Dans toute cette histoire, l'homme-orchestre Me Drodigue Lemoyne constitue à lui seul une véritable tour de Babel. Il cumule présentement les fonctions de gérant et instructeur des Eperviers de Sorel (équipe intéressée à obtenir les services de Gosselin), il est l'agent-négociateur représentant Benoît Gosselin et il est aussi l'aviséur légal de la Ligue Junior du Québec, qui pourrait en principe avoir recour à ses services dans cette histoire qui oppose d'une part les Draveurs de Trois-Rivières et Me Lemoyne et son client Benoît Gosselin d'autre part...

—Peter Marsh s'est blessé à une main quelques minutes avant le départ pour Cornwall dimanche. Il était à vérifier la flexibilité des bâtons qu'il devait apporter à Cornwall quand un bâton lui a éclaté entre les mains. Il a dû se rendre à l'hôpital pour faire extraire les éclats de bois qui s'étaient logés dans sa main...

Un contrat de 3 ans pour l'ex-gérant des Expos

Mauch à la barre des Twins

Quatre Orioles et Reds chez les Étoiles

ST. LOUIS (AP) — Les Orioles de Baltimore et les Reds de Cincinnati comptent quatre joueurs chacun au sein des équipes défensives de baseball du Sporting News.

Les Orioles sont le 2e-but Bobby Grich, le 3e-but Brooks Robinson, l'arrêt-court Mark Belenager et le voltigeur Paul Blair.

Les autres joueurs de la LA sont le 1er-but George Scott, du Milwaukee; les voltigeurs Joe Rudi, du Oakland, et Fred Lynn, du Boston; le lanceur Jim Kaat, du Chicago, et le receveur Thurman Munson, des Yankees.

Les joueurs de Cincinnati sont le 2e-but Joe Morgan, l'arrêt-court Dave Concepcion, le voltigeur Cesar Geronimo et le receveur Johnny Bench.

Les autres joueurs de la LN sont le 1er-but Steve Garvey, du Los Angeles; le 3e-but Ken Reitz, du St. Louis;

BLOOMINGTON (AP) — Minnesota a innové hier en sortant de sa propre organisation et en embauchant Gene Mauch pour trois ans comme gérant des Twins, de la LA.

"Je devais à une personne de sa valeur un contrat de plus d'un an, a déclaré le président des Twins, Cavin Griffith, qui verserait \$70,000 par année à Mauch jusqu'à la fin de 1978. Nous recherchions un gars sévère pour les joueurs et il est l'homme tout désigné."

On n'a pas révélé les termes exacts du contrat de Mauch, mais Griffith a déclaré que Montréal avait versé à Mauch le montant de son contrat qui se terminait la saison prochaine.

"C'est merveilleux, a

déclaré Mauch, qui a déjà évolué dans les mineures à St. Paul il y a 30 ans et qui a piloté les Millers de Minneapolis en 1958 et 1959 dans l'Association américaine. Nous avons toujours aimé cela ici."

Mauch, 50 ans, a géré dans les majeures pendant 16 saisons, toujours dans la LN.

"Mes connaissances des joueurs de la LN me manqueront ici, a dit Mauch, mais j'apprends vite."

Griffith a attendu huit semaines pour remplacer Frank Quilici, congédié le 28 septembre. Mauch a également étudié l'offre originale des Twins pendant plusieurs semaines.

"Je voulais m'associer avec une famille traditionnelle de

baseball, a dit Mauch. Je me suis promis à moi-même, en cas de retour, que je rejoindrais un club qui aurait une chance."

Mauch a assuré que les Twins travailleraient dur sur les bases du jeu à l'entraînement au printemps.

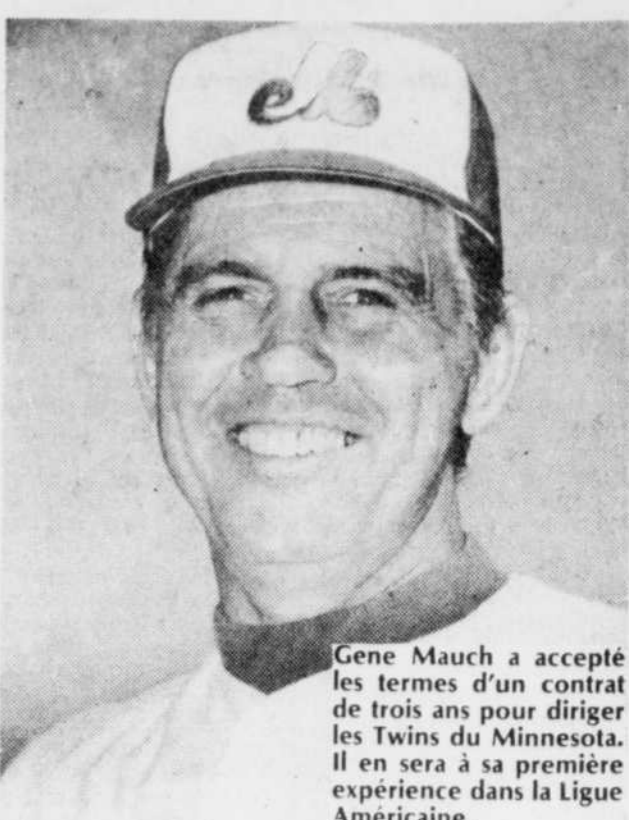
"Je ne puis que promettre que nous connaîtrons les bases fondamentales du jeu en autant que je pourrai les enseigner. La discipline ne créera pas de problème, car les joueurs sauront très bien à s'en tenir à ce sujet."

Mauch devient le 7e gérant des Twins depuis que le club a déménagé de Washington en 1961. Quilici a été congédié après 3 1-2 saisons.

Joueur d'intérieur, Mauch a conservé une moyenne de .239 en 13 saisons dans les majeures, avec six clubs différents.

Il a géré Philadelphie pendant neuf saisons et Montréal, sept. Il a terminé au 2e rang en 1964 alors que les Phillies ont failli à la tâche dans la dernière semaine pour terminer à un match du St-Louis.

Ray Roy et Joe Carlevalle seront possiblement de retour au jeu ce soir ou demain. Le défenseur Brendan Lowe, blessé par un lancer à un genou, sera probablement en mesure de reprendre son poste et il en sera de même pour Bernard Harbec qui a été coupé au visage lors du match disputé dimanche à Cornwall.



Gene Mauch a accepté les termes d'un contrat de trois ans pour diriger les Twins du Minnesota. Il en sera à sa première expérience dans la Ligue Américaine.

"Nous jouons de l'excellent hockey et je suis satisfait"

(Delage)

Par Jean-Paul Ricard

SHERBROOKE - Les Castors ont quitté Sherbrooke à huit heures ce matin à destination de Chicoutimi, où ils disputeront la victoire aux Saguenéens ce soir. Ghislain Delage et ses joueurs coucheront à Chicoutimi après le match et ne reviendront à Sherbrooke que demain matin et en soirée ils affronteront les Dynamos de Shawinigan sur la glace du Palais des Sports.

Ghislain Delage est confiant de voir son équipe rejoindre les Royals de Cornwall, en tête du classement de la Division Ouest, dès ce soir. "Nous jouons de l'excellent hockey depuis quelques semaines et je suis très satisfait de la façon dont mes joueurs travaillent. Je ne parle pas uniquement du résultat des joutes, mais surtout du comportement de mes joueurs", de dire Delage en ajoutant "Il ne faut pas croire que nous aurons la vie facile à Chicoutimi, les Saguenéens sont difficiles à vaincre chez-eux. Ils pratique-

ront certainement un style de jeu robuste ce soir, mais j'ai confiance en mes joueurs. Ils ne se laissent pas intimider même lors des joutes à l'étranger. Les Royals ont essayé l'intimidation dimanche soir et ils ne nous ont pas impressionnés. J'ai aimé le comportement de Daniel Chicoine et Jere Gillis quand Gerald Barden a voulu s'en prendre à Mark Green. Daniel et Jere n'ont pas mis de temps à intervenir, c'est ça l'esprit d'équipe."

Delage s'est dit très satisfait du travail de ses défenseurs de même que du rendement de Richard Sévigny et de Jere Gillis.

Ray Roy et Joe Carlevalle seront possiblement de retour au jeu ce soir ou demain. Le défenseur Brendan Lowe, blessé par un lancer à un genou, sera probablement en mesure de reprendre son poste et il en sera de même pour Bernard Harbec qui a été coupé au visage lors du match disputé dimanche à Cornwall.

Rien ne sert de conduire. Il faut marcher à point.



PROPRIÉTAIRES!

ECONOMISEZ!

EN LOUANT VOTRE CHAUFFE-EAU À L'HUILE à un prix mensuel minimal!

RÉSERVOIR 32 GALLONS

90 GALLONS d'eau chaude à l'heure.

INSTALLATION NORMALE GRATUITE

RÉPARATION ET ENTRETIEN ENTièrement À NOS FRAIS

HUILE À CHAUFFAGE
1091 nord, Boul. Queen, SHERBROOKE
567-5251
Sujet à nos conditions de location.

MARCEL KIROUAC

Une p'tite veuve dépareillée...

GENEVA GIN GENIÈVRE

VEUVE SEVERY

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
SUIVANT LA VIEILLE FORMULE DE Madame Veuve H. Severy
DISTILLERIE H. PORT 400

Pour les vrais connaisseurs de gros gin, la Veuve Sévery ça veut tout dire.

Depuis près d'un demi-siècle, elle n'a pas changé. Toujours la même qualité suivie qui a su plaire à notre clientèle.

La prochaine fois, demandez une "Veuve", vous m'en donnerez des nouvelles.

Distillé et embouteillé au Canada, suivant la vieille formule de Madame Veuve H. Severy, Hasselt.

MICHELIN

est aussi le leader incontesté dans le domaine du radial d'hiver

Pour un SERVICE RAPIDE DES PNEUS DE QUALITÉ

DES PRIX INCOMPARABLES

rendez-vous chez

Marquis

Marquis INC.

DIVISION DES PNEUS

1051 est, rue Galt — Sherbrooke
569-9561

Conservation chasse & pêche

par J.B.S. Huard



On se réveille 20 ans après

"Le Saint-François semble à date, le cours d'eau le plus pollué encore étudié dans la province de Québec". Cette déclaration ne date pas d'hier. Je peux la lire dans le dernier paragraphe de la conclusion du rapport présenté à la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec en novembre 1955 à la suite d'une étude du Dr Claude Allard, bio-chimiste, lors de son congrès d'automne.

Il y a vingt ans que l'Association régionale des clubs de Chasse et de pêche des Cantons de l'Est a sonné l'alarme. Personne n'a bougé à part peut-être les usines à papier de Windsor et d'East-Angus. La ville de Sherbrooke, l'une des grandes coupables de la pollution d'une des plus belles rivières au Québec, n'a pas fait le moindre geste pour améliorer la situation. Même chose du côté des villes de Drummondville, de Windsor, de Richmond et East Angus et de Lennoxville qui ont continué comme si rien n'était et toujours en augmentant en volume, à déverser leurs égouts industriels et domestiques dans cette rivière qu'on qualifie maintenant d'égout.

Lenovmptéhovkrhg assachissbmdmndehlanrvp—remSt-François vient à peine d'être fondé et nous avons encore l'impression que la ville de Sherbrooke se fait prier pour embarquer dans le mouvement. Pourtant, la situation depuis 1955 n'a fait qu'empirer. Si quelques sommes d'argent ont été dépensées du côté des usines de Windsor et d'East Angus rien n'a encore été fait du côté des municipalités.

Même s'il arrive sur le tard, nous espérons que les municipalités feront plus que de brasser le dessus de ce grand chaudron malodorant. Elles feront plus que de fermer quelques plages quand la situation devient intenable. On a réussi à dépolluer la Tamise, il n'est vraiment pas trop tard pour s'attaquer à la rivière St-François pourvu que l'on ait le courage et le bon sens de prendre les mesures qui s'imposent.

M. le maire se fourvoie

On dit en parlant des chiens courants que ces bêtes se fourvoient quand ils perdent la trace du gibier et qu'ils empruntent une mauvaise piste. C'est ce qui semble arriver au maire de St-Herménégilde, M. Jean-Paul Dupont, quand il accuse les chasseurs de lièvres avec chiens courants de vider les cédrières de son Canton de leur faune.

J'ai quelques années d'expérience dans ce sport de la chasse aux lièvres avec chiens et je suis encore d'avis que dans de nombreux cas, des chasseurs sans chiens abattent beaucoup plus de lièvres que ceux qui font entrer ces bêtes dans le tableau. Avant d'accuser les sportifs qui se servent de chiens, M. Dupont devrait s'arrêter à déterminer les vraies raisons pour lesquelles ses cédrières se vident de gibier. Si les lièvres s'y font rares, il se peut que les conditions aient changé, que la nourriture et le couvert ne sont plus ce qu'ils étaient, il y a dix ans. Qu'il se rappelle encore que seuls les agents de conservation ou des gens mandatés par eux ont le droit d'abattre des chiens errants. Les chiens courants qui chassent le lièvre ou tout autre gibier permis ne peuvent être considérés comme chiens errants.

Si M. Dupont désire vraiment sauver la faune de son patelin, il devrait s'en prendre à d'autres qu'aux propriétaires de chiens de chasse qui pratiquent un sport vieux comme le monde. Je m'étonne encore qu'il ne s'élève pas contre ceux qui chassent les lièvres au collet et qui dans les bonnes années en écoulent plein des camions dans les marchés des grandes villes du Québec.

Aller travailler
à pied, c'est se servir
de sa tête.

Participation
Marchez. Dès aujourd'hui.

Soyez infidèle



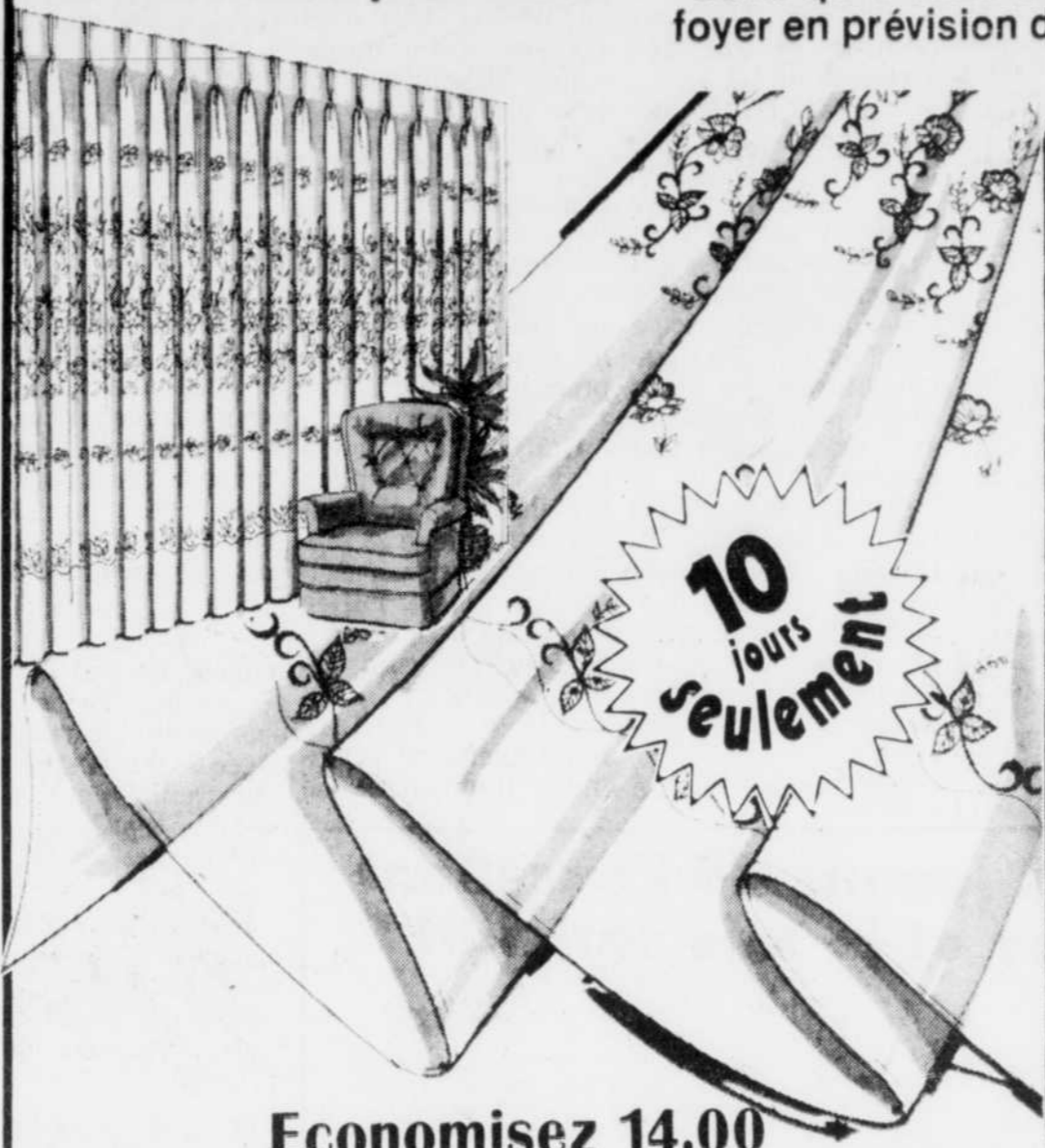
changez
de
GIN
DISTILLERIE GIBSON DU CANADA L.TÉE

MIRACLE MART

un monde
de merveilles pour Noël!

Economisez 25% sur ces nouveautés pour la maison!

Sans qu'il vous en coûte une fortune, redécouvrez votre
foyer en prévision du temps de Fêtes!



Economisez 14.00
Rideaux en Tergal* polyester, brodé

Des rideaux fins et luxueux qui
habilleront vos fenêtres d'élégance.
En Tergal* polyester français, lavable à la
main, tête à plis, broderie délicate et large
ourlet également brodé. Blanc seulement.

120 x 95 po., Ord. 59.99 49.99 la paire
96 x 95 po., Ord. 49.99 44.99 la paire

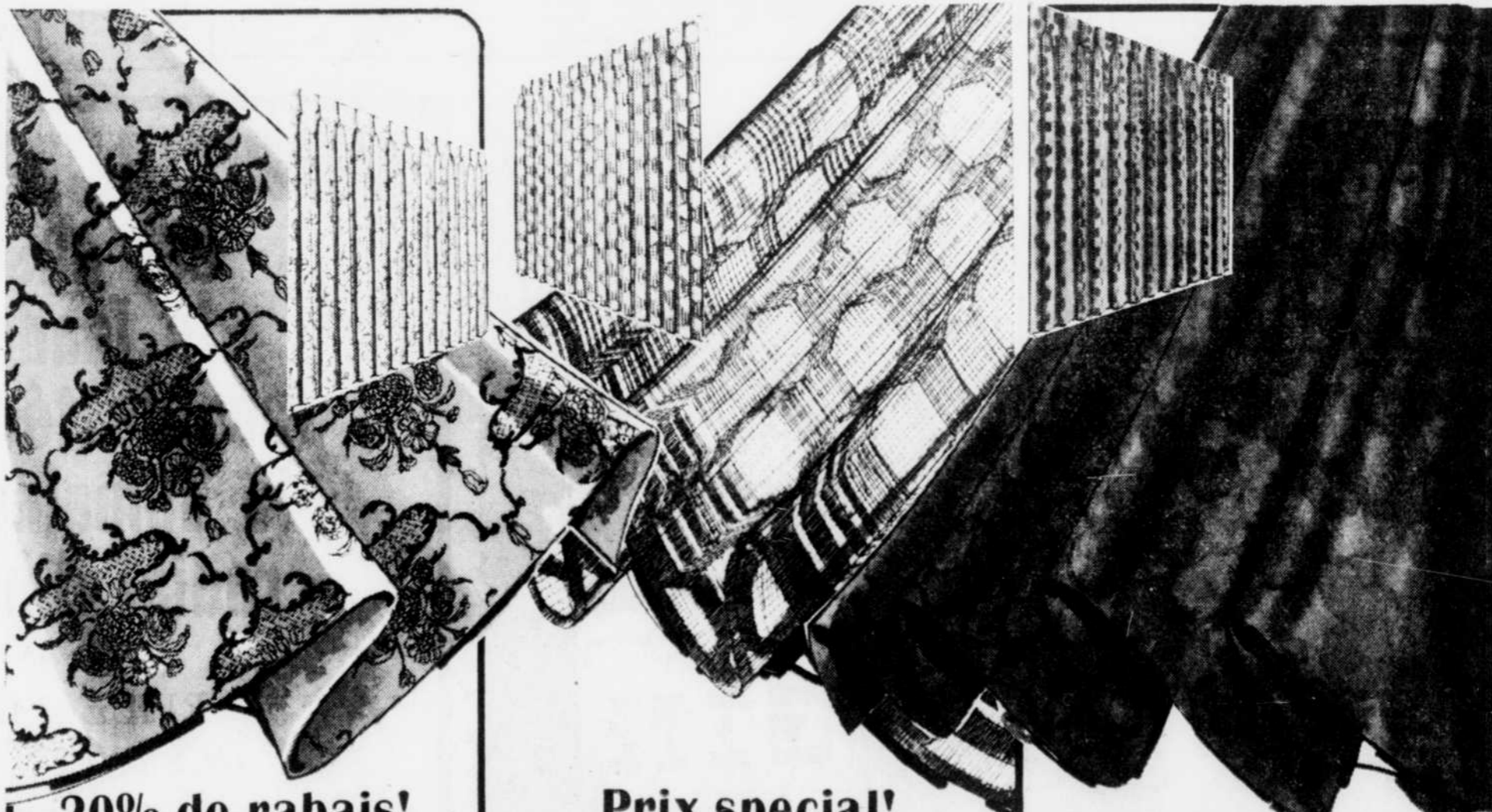
144 x 95, Ord. 69.99

Notre prix de vente

55⁹⁹

la paire

Les tentures ne sont pas en vente au Mail Cavendish



20% de rabais!
Tentures en fibre
de verre imprimée

48 x 95 po.
Ord. 23.99
Notre prix
de vente

18⁹⁹

la paire

Ces magnifiques tentures imprimées de fleurs
ajouteront une note de gaieté à votre intérieur.
Lavables à la main, elles ne nécessitent aucun
repassage. Irrétrécissables! Indéformables!
Motif blanc, fon or, vert, rouge sur fond blanc.

96 x 95 po., Ord. 46.99 36.99 la paire
144 x 95 po., Ord. 69.99 54.99 la paire

Prix special!
Rideaux mur-à-mur
en polyester lavable

144 x 95 po.
Prix d'achat
spécial

25⁹⁹

la paire

Rideaux de style contemporain, en polyester lavable
et d'entretien facile. Sans repassage! Motif
hexagonal. Ourlet tissé de 12 pouces, Orange,
blanc, écru, jaune.

Economisez 11.00!
Tentures en velours

60 x 95 po.
Ord. 47.99
Notre prix
de vente

36⁹⁹

la paire

Tentures réalisées dans un mélange de rayon-
ne et de velours de coton. Tête à plis français.
Une note d'élégance pour toutes les pièces de
votre maison. Ton or, rouge, bleu ou melon.

MIRACLE MART

ça fait partie de votre monde

Place Belvédère et Galt, Sherbrooke, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

* "Mise de côté" pratique
• Stationnement facile
• Satisfaction garantie ou prompt
remboursement avec le sourire!

Pour marquer 5 buts et finalement vaincre Windsor 9-2

Sherbrooke n'a eu besoin que de trois minutes

SHERBROOKE — Les Athlétiques de Windsor ont ralenti durant seulement trois minutes en 2e période hier et il n'en fallait pas plus pour voir le St-François enfilier cinq buts sans réplique et filer vers une brillante victoire de 9-2.

Pres de 800 spectateurs ont été témoins de ce match disputé à vive allure et de cette victoire qui a permis à l'équipe sherbrookoise d'accroître son avance en tête du classement de la section Sud de la Ligue Junior "B" de l'Estrie.

Le St-François possède maintenant une priorité de neuf points sur leurs rivaux d'hier soit les Athlétiques de Windsor.

Le St-François le voulait ce triomphe hier et il a pris les grands moyens pour l'emporter. Les protégés de René Pepin ont en effet travaillé sans relâche pour offrir leur meilleur performance à date cette saison.

Le pointage final n'indiquait pas réellement l'allure du match. Les Athlétiques de Windsor ont travaillé durant 57 minutes durant ce match pour parvenir à la victoire mais il leur aurait fallu travailler durant 60 minutes.

Relâche
Après que chaque club soit parvenu à marquer un but en première période, le St-François a profité du fait que les Athlétiques ont somnolé entre la 6e et la 9e minute de 2e engagement pour entiler cinq buts sans réplique.

Le rapide Bertrand Roy devait profiter le premier du relâchement des Athlétiques pour entiler deux buts en l'espace d'une minute et 35 secondes. Une minute plus tard Roger Cabana portait le compte 4-1 en faveur du St-François en trompant la vigilance du portier rival Serge Guillemette. Puis à son tour, Mario Bouchard rappliquait moins d'une minute plus tard avec deux buts, ses 2e et 3e du match, en l'espace de 39 secondes.

Tout ceci devait dérouter les Athlétiques qui ne sont jamais parvenus à revenir de l'arrière même s'ils n'ont jamais lâché par la suite.

Tirant de l'arrière 6-1 les Athlétiques ont tout de même forcé la note mais le cerbere Yves Tremblay du St-François ne voulait rien savoir.

Tremblay a été superbe devant son filet repoussant les attaques furieuses de l'équipe pilote par Raymond St-Sauveur. D'ailleurs Tremblay a été très bien secondé par la brigade

defensive sherbrookoise qui, même privée des réguliers Mario Rosa, Richard Choquette et Yves Paquette, a disputé un match colossal.

D'ailleurs le capitaine-defenseur du St-François Mario Grenier a disputé son meilleur match à date cette saison. Grenier a connu un regain de vie

hier et il est à souhaiter qu'il en sera de même d'ici la fin de la saison. Le capitaine des Sherbrookoises a même été à l'origine de trois filets des siens.

La défense sherbrookoise s'est tout particulièrement distinguée lors des nombreux désavantages numériques. Windsor ne parvenant à capitaliser sur

aucun de ses sept avantages numériques dont à deux reprises alors que le St-François avait deux hommes au banc des punitions.

Les compteurs
Mario Bouchard, en plus de jouer un fort match défensif, a dirigé l'attaque du St-François avec trois buts et deux passes.

Bertrand Roy a pour sa part réussi deux filets. Roger Cabana s'est lui aussi signalé avec un but et trois mentions d'assistance. Daniel Laroche (1-1), Daniel Roy et Gaetan Gagnon ont complété le total des vainqueurs.

Denis Dion et Pierre Gaudreau ont répliqué les deux buts

des Athlétiques. L'officiel Marc Gaudreau impose sept mineures et deux majeures au St-François contre une mineure et une mauvaise conduite aux Athlétiques.

Serge Dubois
Même s'il n'est pas parvenu à marquer le jeune Serge Dubois des Athlétiques de Windsor, âgé

de seulement 16 ans, en a impressionné plus d'un lors du match d'hier.

Dubois a un sens inouï du hockey et il est promis à une magnifique carrière. D'ailleurs plusieurs dépêches qui étaient sur place hier à l'aréna de Sherbrooke ont été emballées par le jeune Dubois.

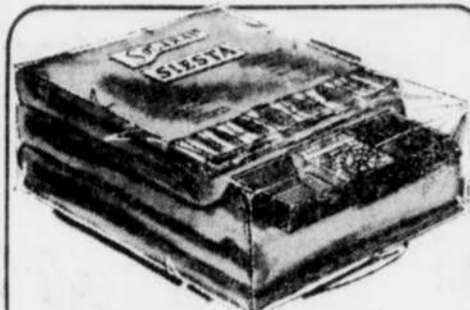
Incidemment le pilote des Maroons de Waterloo de la Ligue Junior "A" du Québec, Jacques Malouin, a assisté au match d'hier et aussitôt après la joute il s'est rendu rencontrer le pilote et le gerant des Athlétiques de Windsor.

Serge Dubois n'a pas grand chose à prouver dans la Ligue Junior "B" de l'Estrie et il pourrait certes tirer son épingle du jeu dans une ligue où le calibre est supérieur.

MIRACLE MART

un monde de merveilles pour Noël!

Suggestions-cadeaux des plus pratiques et à bas prix



Couverture électrique "Solaray"

62 x 84 po. Ord. 25.99 Notre prix de vente **22.99** ch.

Mélange de polyester-rayonne et coton. Réglage simple "Siesta" dans le format lit jumeau. Couleurs variées. Approuvée C.S.A. (Acnor). Pour lit double avec réglage simple Ord. 27.99 Notre prix de vente **25.99** ch. Pour lit double avec réglage double Ord. 29.99 Notre prix de vente **27.99** ch.



Couverture thermique

Ord. 12.99 Notre prix de vente **9.99** ch.

Légère et chaude. Mélange de polyester et acrylique viscosse lavable. Couleurs variées. Colors inalterables. Anti-mites. 72 x 90 po.



Economisez 400!

Edredon imprimé

Ord. 17.99 Notre prix de vente **13.99** ch.

Tissu coton polyester Sanitized*. Non-allergène. Bourre de polyester. Couleurs variées. Dim. 64" x 70 po.



Oreillers de plume

Ord. 5.97 Notre prix de vente **2.900**

Sanitized*. Rembourrés de plume stérilisée. Couverture ne laissant pas passer les plumes. 20 x 27 po.



J. P. Stevens

TEX MADE

Ensembles, drap-housse, drap plat et taies d'oreillers Tex-Made ou J.P. Stevens, pour lits jumeaux ou doubles.

Un cadeau qui sera fort apprécié. Attrayants draps réalisés dans un mélange de polyester et coton. Choix de motifs et couleurs-mode pour égayer votre chambre.

Jumeau, Ord. 18.49 Notre prix de vente

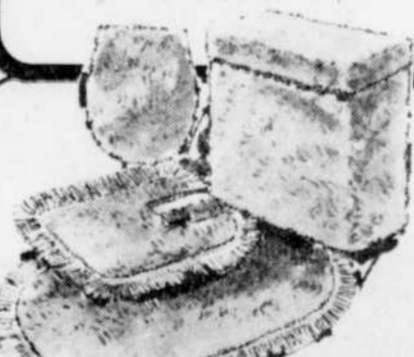
Double, Ord. 19.49 Notre prix de vente

15.99 l'ens.

16.99 l'ens.

L'ensemble pour lit jumeau comprend: drap-housse (39 x 75 po); drap plat (66 x 100 po); une paire de taies d'oreillers (42 x 33 po).

L'ensemble pour lit double comprend: drap-housse (54 x 75 po); drap plat (81 x 100 po); une paire de taies d'oreillers (42 x 33 po).



Economisez 300!

Ens. 5 pièces Ord. 18.99 Notre prix de vente **15.99** l'ens.

Voici un ensemble qui ajoutera une note de gaieté dans votre salle de bains. L'ensemble comprend: couvre-reservoir (2-pièces); épave à baigner; tapis contour et tapis ovale; Endos antidérapant.

Ens. 2 pièces Ord. 13.99 Notre prix de vente **10.99** l'ens.

Huile mèche à motif quadrillé. Endos antidérapant. Tapis 24 x 36 po.



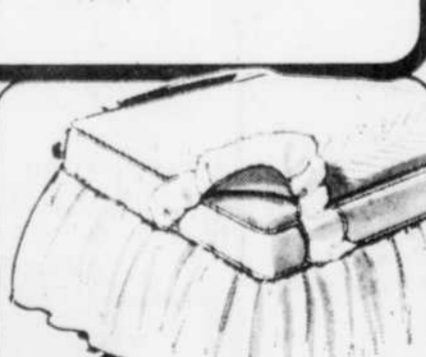
Caldwell

Economisez jusqu'à 31%!

Serviettes assorties

Attrayant motif jacquard "Chantrelle" de Caldwell. Bleu, bronze, olive, brun.

Debarbouillette 12 x 12 po. Ord. 1.99 Notre prix de vente **.99** ch. Essuie-mains 22 x 44 po. Ord. 2.99 Notre prix de vente **1.99** ch. Serviette de bain 22 x 44 po. Ord. 4.99 Notre prix de vente **3.59** ch.



Coussinet ouaté pour matelas

Ord. 6.97 Notre prix de vente **5.99** ch.

Bourre de polyester. Modèle housse. Une protection supplémentaire pour votre matelas. Blanc. Pour lits simples ou doubles.



Nappes de vinyle

54 x 54 po. **2.99** ch.

Attrayantes! Pratiques! Motif de petits points. Couleurs variées. 54 x 70 po. Ord. 8.97 Notre prix de vente **3.99** ch. Ronde: 60 po. Ord. 11.97 Notre prix de vente **5.49** ch.



Paul Desmarais

La vente des Alouettes?

MONTREAL Le quotidien montréalais "The Gazette" raconte hier que, malgré les dénégations de Sam Berger, dimanche, à Calgary, les négociations avec le financier Paul Desmarais concernant la vente du club sont très sérieuses.

Selon le journal, les Alouettes seraient vendus à Power Corporation, dont Desmarais est actionnaire majoritaire, pour la somme de 1,500 million. Berger demeurerait tout de même associée avec une part de 10 pour cent.

Toujours d'après le journal, ce qui empêche l'éclosion du marché c'est l'insistance de Berger pour recevoir un remboursement sur une période de 10 ans qui couvrirait son investissement.

Berger a déjà admis qu'il aimerait s'associer 10 hommes d'affaires de Montréal qui détiendraient pas plus de cinq pour cent des actions chacun.

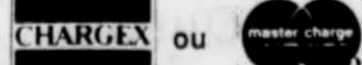


Sam Berger

Surtout, n'oubliez pas! Notre grande vente de tissus et de laine à tricoter continue jusqu'au 29 novembre!

Prix en vigueur du mercredi 26 novembre au samedi 6 décembre, ou jusqu'à épuisement de la marchandise

119284



ça fait partie de votre monde

Place Belvédère et Galt, Sherbrooke, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

Le sport métropolitain

Rock Forest

A Rock Forest, les Bruins ont remporté une victoire de 9 à 2 aux dépens des Canadiens de Rock Forest. Chez les vainqueurs, Christian Vachon a réussi trois buts, Ghislain Dion, deux, Sylvain Boisvert, Daniel Bernard, Jocelyn Paquette et Mario Pomerleau ont compté chacun un but. Yves Doucet et Marc Morin ont enregistré les deux seuls buts des Canadiens.

- 0 -

Les Kings de Lennoxville ont eu raison des Flyers de Rock Forest par 3 à 0. Les compteurs: Alain Cormier, Christian Roy et James Murray.

- 0 -

Dans la catégorie Midget, les Flyers de Rock Forest ont subi la défaite aux mains des Castors de Waterville par le compte de 2 à 1. Luc Larochelle et Mario Carrier ont enregistré les buts des vainqueurs, tandis que Danny Bilodeau évitait le blanchissage aux Flyers en comptant l'unique but des siens.

- 0 -

Lors d'une deuxième partie, les Flyers de Rock Forest ont enregistré un blanchissage de 8 à 0 aux dépens des Canadiens de Belvedere. Carlo Duchesne a marqué quatre buts, Alain Lamontagne, trois et Danny Bilodeau a complété de pointage.

- 0 -

Les Chiefs de Lennoxville ont blanchi le Yves Fournier Sports de Rock Forest par 5 à 0. Les compteurs: Claude Robert, deux buts, Benoit Demers, Steve Graves et John Wilcott, un but chacun.

- 0 -

Pour une deuxième fois consécutive, les Chiefs de Lennoxville ont eu raison du Yves Fournier Sports de Rock Forest par 4 à 3. Chez les Chiefs, Normand Kingdon a compté deux buts, Claude Robert, un but et Kimball Smith a complété. Pour Rock Forest, Rock Labbé, Daniel Bannon et Michel Turmel ont été les compteurs.

Windsor

WINDSOR (JA) - Les jeunes Daniel Langlois et Daniel Verrette se défendent très bien avec le Fleur de Lys de Thetford Mines de la ligue Junior "A" du Québec. La semaine dernière, Langlois a connu un match de six buts tandis que Verrette continue de briller à la défensive. Dimanche soir, le Fleur de Lys était à Waterloo et plusieurs sportifs de Windsor en ont profité pour aller encourager ces jeunes de Windsor qui s'alignent actuellement avec l'équipe en tête du classement de la ligue Junior "A".

- 0 -

Les Athlétiques de Windsor de la ligue Juvénile de l'Estrie disputaient deux matches au cours de la fin de semaine. Samedi soir, ils ont gagné 6 à 1 à l'Arena de l'Université Bishop contre Lennoxville et dimanche soir, ils ont perdu 5 à 3 contre Borden à l'Arena de Rock Island.

- 0 -

Les équipes de Windsor de la ligue Intercités des Cantons de l'Est jouaient à Waterloo samedi après-midi. Les Atomes, grâce à deux buts enregistrés par Denis Bergeron, ont gagné au compte de 2 à 1. Le Pee-Wee a fait match nul 5 à 5. Le Bantam a perdu 2 à 1. Mario Langlois a été le seul compteur de l'équipe de Windsor. Le Midget a gagné 6 à 2.

Coaticook

COATICOOK (RR) - Le P.L.C. de Sherbrooke a subi sa première défaite de la saison dans la Ligue Féminine e ballon balai alors que Pauline Larochelle du J.R. Lefebvre leur a totalement fermé la porte des filets. Ce match que l'on dit avoir été l'un des plus intéressants de la saison, s'est terminé au compte de 1 à 0... Johanne Tremblay a été l'auteur du filet après avoir accepté des passes de Yvonne Arnold et Nicole Fortier...

- 0 -

Par ailleurs, dans la Ligue Labatt Extra, Le Harvey et Dubé a vaincu l'Auberge de la Tourelle au compte de 6 à 3... Luc Larochelle, Michel Marcoux et Michel Gagné ont compté les buts des perdants, tandis que pour les vainqueurs, Yvon Lessard avec 2 buts et 3 passes, Michel Dumont 3 buts et 1 passe et André Boutet ont réussi à paver le chemin de la victoire.

- 0 -

Par ailleurs, dans une autre rencontre, le Baril a lui aussi réussi à enregistrer une autre victoire celle-là aux dépens de l'Épicerie Pinet au compte de 6 à 3. Pour le Baril, Jean-Marc Dionne avec deux buts et une passe, Michel Sage avec deux buts, Robert Mègré et Roger Viens avec un chacun un but ont complété le pointage. Serge Gosselin a encore une fois participé au pointage avec une passe... Pour le Pinet, ce sont Victor Lefebvre avec deux filets et Richard Pouliot qui ont déjoué la vigilance de Gosselin...

- 0 -

Par la suite, dans une autre rencontre le Baril a battu le Harvey et Dubé 4 à 1... Michel Lefebvre avec un but et une passe, Jacques Grenier avec deux passes et Jean-Marc Dionne Charles Dubois et Robert Mègré avec un but chacun se sont signalés tandis que Joachim Viens a été celui qui a évité le blanchissage aux siens...

Magog

MAGOG (JGR) - Les choses vont mal pour l'hôtel Union de Magog de la ligue Sherwood-Brador. La formation Magogoise s'est inclinée 5-4 devant le CEGEP Artisan de Sherbrooke. En l'emportant sur l'hôtel Union, le CEGEP-Artisan a ainsi fait subir un cinquième revers d'affilée aux Magogois. Les compteurs de l'hôtel Union, lors de leur dernière défaite de 5-4, ont été Pierre Gauvette avec un doublé et Jean-Louis Caplette et Serge Gosselin avec chacun un...

- 0 -

L'hôtel Union avait pourtant débuté la saison en lion remportant trois victoires consécutives. Depuis ces trois gains, ce ne sont que des défaites qui se sont ajoutées à la fiche de l'hôtel Union de Magog, champion des séries de fin de saison l'an dernier...

- 0 -

Les As junior de Magog ont connu une fin de semaine désastreuse en s'avançant une proie facile pour les Canadiens de Coaticook et le junior de Nicolet...

- 0 -

Les A's n'ont pas démontré d'entrain au jeu. On s'en rend compte d'ailleurs lorsqu'on additionne le chiffre des lancers de ces deux parties. Au total, les équipiers de Michel Cournoyer ont été déclassés 113-71 dans les tirs au but.

- 0 -

Normand Bourque en a tout de même profité pour prolonger à 13 sa série de joutes consécutives avec au moins un but...

- 0 -

Le défenseur Daniel Quirion, 6'2" 200 livres, n'a pas fait long feu dans l'alignement des As de Magog puisqu'il a décidé d'accrocher ses patins après seulement deux rencontres. Les supporters des As étaient tous d'accord que "King" aurait aidé la cause des As...

- 0 -

Chez les As, on parle encore d'aligner de nouveaux joueurs d'ici quelque temps. Cette nouvelle n'a cependant pas encore été confirmée pour l'instant...

- 0 -

Les séances de patinage à l'aréna locale attirent toujours de nombreux patineurs. Ainsi ce soir, les adultes pourront se rendre à l'aréna entre 20 heures et 21 h. 30 pour un autre 90 minutes de patinage libre...

MIRACLE MART

Vêtements tout-aller, à prix des plus abordables.

Chemise en tricot imprimé pour garçons

Ord. 6.99
Notre prix de vente **5.99** ch.

Mélange de polyester et coton d'entretien facile. Confection canadienne. Bleu ou rouille. 8-18.



Economisez 20%!
Pull en acrylique

Ord. 4.99
Notre prix de vente **3.99** ch.

Pour garçons! Pull à encolure en V, confortable et d'entretien facile. Tissu 100% acrylique. Marine, chameau, brun. P.M.G.T.G.



Economisez 3.00!
Cardigan, tricot texturé

Ord. 15.99
Notre prix de vente **12.99** ch.

Cardigan à encolure en V pour hommes. Attrayant motif. Deux poches pratiques. Ivoire, bleu moyen, chameau. P.M.G.T.G.

Economisez jusqu'à 21%!
Jeans en velours côtelé

8-12, Ord. 11.99
Notre prix de vente **9.99** ch.

Pour garçons! Coupe en vogue d'un manufacturier renommé. Mélange de 85% coton et 15% polyester. Empiècement au dos; jambes évasées. Marine ou brun.

Tailles: 14-18, Ord. 13.00 . . . 10.99 ch

Vêtements pour garçons



20% de rabais!
Gants en peau de vache

Ord. 4.99
Notre prix de vente **3.99** la paire

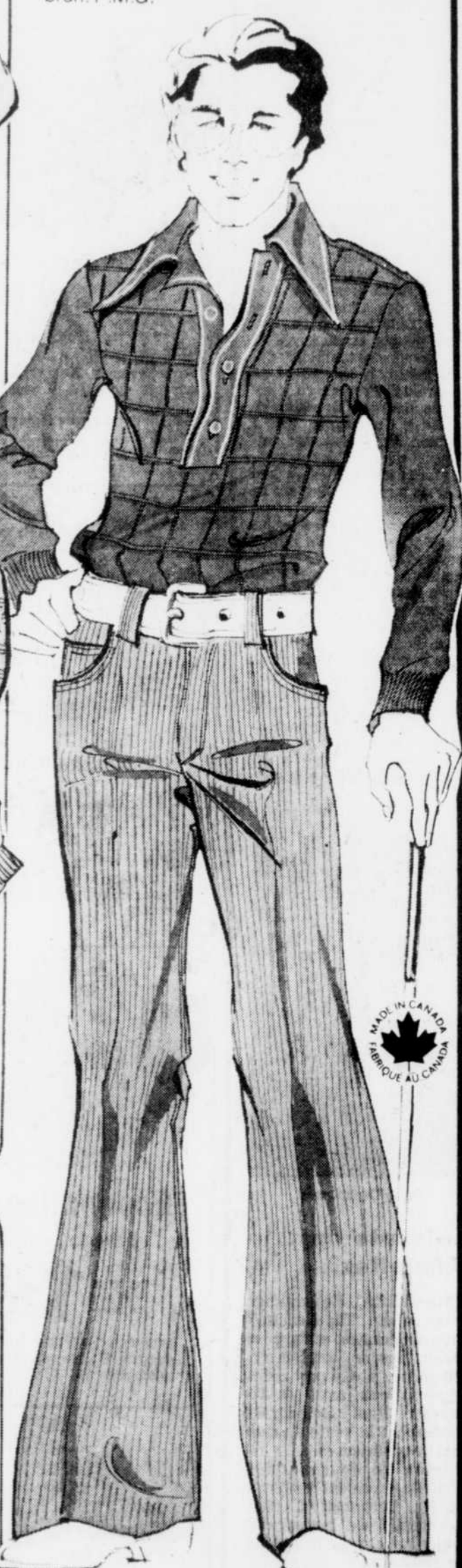
Pour hommes! Un cadeau qui sera fort apprécié pour Noël. Véritable cuir de vache dans les tons de brun ou chameau. P.M.G.T.G. Accessoires pour hommes



20% de rabais!
Pull Orlon* acrylique

Ord. 9.99
Notre prix de vente **7.99** ch.

Modèle à encolure arrondie. Tissu jersey Orlon* acrylique. Un cadeau apprécié à Noël. Chocolat brun, marine ou vert bouteille. P.M.G.T.G. *Marque déposée



Achat avantageux!
Jeans en velours côtelé

Ord. 12.99
Notre prix de vente **9.99** ch.

Un grand favori auprès des jeunes gens! Nouvelle coupe! Jambes larges; empiècement au dos. Tissu 84% coton et 16% polyester. Marine ou brun. 28-38.

Vêtements pour hommes

MIRACLE MART

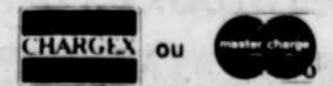
Prix en vigueur du mercredi 26 novembre au samedi 29 novembre

ça fait partie de votre monde

Place Belvédère et Galt, Sherbrooke, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

118285



* "Mise de côté" pratique
* Stationnement facile
* Satisfactions garanties ou prompt remboursement avec le sourire!



Roger Rousseau
lance un appel
à tous vis-à-vis
les olympiques

MONTREAL—Le président du COJO et commissaire général des Jeux de la XXII Olympiade, son excellence Roger Rousseau, a lancé un appel à la collaboration de toutes les parties engagées dans la réalisation des Jeux Olympiques de 1976.

S'adressant hier à la presse, lors de la séance hebdomadaire d'information du COJO, Rousseau a déclaré qu'il s'était entretenu le matin même avec le président de la nouvelle régie provinciale des installations olympiques.

"On a jeté les ponts entre la régie et nous-mêmes pour que l'information soit véhiculée le plus rapidement possible, pour que la régie puisse faire son travail et que nous puissions continuer à faire notre travail", a dit le président du COJO.

"On ne peut pas reculer la date des Jeux Olympiques. Aussi, nous aimerions que tous se mettent de la partie, la régie, les gouvernements, les ouvriers, la presse, nous-mêmes..."

Rousseau a particulièrement insisté sur l'influence très grande exercée par la presse et a invité les journalistes à se rappeler que ce qu'ils écrivent ici est forcément repris à l'étranger.

Maurice Gauvin
secrétaire
et coordinateur

OTTAWA (PC) — Confirmant officiellement la venue de la reine Elizabeth aux Jeux olympiques de Montréal, le bureau du premier ministre Trudeau a annoncé lundi la nomination de l'actuel ambassadeur de Grèce, M. Maurice Gauvin, comme secrétaire canadien de Sa Majesté la reine et coordinateur fédéral de la visite royale au Canada, en juillet 1976.

Présentation
de huit affiches
sur les Jeux

MONTREAL — Le COJO a présenté hier les huit premières affiches de la série de 21 illustrant les sports olympiques. Les autres sont présentement en production et seront publiées au cours des prochaines semaines.

Les photos choisies par des représentants du COJO, à Munich, il y a quelques mois, tentent de résumer l'essentiel de chaque sport, et le réalisme de l'image a constitué un facteur déterminant de sélection.

La direction artistique du projet a été assurée par Pierre-Yves Pelletier, directeur général adjoint à la compagnie "Graphism and Design".

Les photos de Munich ont été gratuitement fournies au COJO par "Olympische Sport Bibliothek", qui en détenait tous les droits de reproduction, en échange du droit accordé par le COJO de publier un album de photos sur les Jeux Olympiques de 1976.

L'impression et la distribution de ces affiches représentaient pour le COJO une dépense considérable, ce qui a amené la direction générale du revenu à accorder une licence à la compagnie Gillette du Canada.

Guy Lafleur
poursuivra
le scénario
de l'an dernier

Le premier chapitre de la Coupe Molson, englobant les matches des mois d'octobre et novembre, prendra fin dimanche soir au Forum, alors que les Canadiens affronteront les Islanders de New York.

A moins d'un revirement de situation, tout indique que Guy Lafleur terminera au premier rang, poursuivant le scénario de la dernière saison. Lafleur, première étoile de la victoire de 6-0 contre Minnesota à maintenant 35 points au classement combiné, et cela après 21 matches. Il détient une avance de 10 points aux dépens du gardien Ken Dryden qui n'a pas obtenu d'étoile lors des deux derniers matches.

Trois joueurs partagent le troisième rang avec 20 points, soit Lambert, Cournoyer et Mahovlich. Quatre joueurs peuvent donc encore dépasser Lafleur au premier rang.

Hôtel Albert
consolide son
emprise en tête

SHERBROOKE - L'Hôtel Albert a consolidé son emprise au premier rang du classement général des équipes de la Ligue de ballon sur glace Labatt de l'Estrie en disposant de l'équipe du Bar Ouest par le pointage de 3-0. Clement Couture s'est avéré l'étoile de la rencontre entant les trois buts des siens.

Domil 3 Alouettes 3
L'équipe de la Domil et celle des Alouettes se sont livrées un match nul de 3-3 dans une autre joute du calendrier régulier. Paul Duquette a enregistré deux filets et Mario D'Avignon un, pour les Alouettes. Yves Quirion, Gilles Boisvert et Juste Lavalée ont trouvé le fond du filet pour l'équipe de la Domil.

7UP 1 Baillargeon 4-Saisons 3
Robert Bedard, Guy Raymond et André Lemieux ont tracé le gain du Baillargeon 4-saisons en faisant scintiller la lumière rouge à tour de rôle. Serge Claude a évité le blanchissage aux siens.

A l'issue des 10 premières rencontres, l'Hôtel Albert conserve toujours le premier rang avec 15 points, suivent ensuite le Bar Ouest avec 12 points, le Baillargeon 4-saisons avec 12 points également, le 7UP avec 9 points, les Alouettes avec 8 points et la Domil ferme la marche avec 4 points.

Serge Claude s'avère le meilleur compteur avec 9 points, Mario Magna est second avec 8 points, Rejean Robichaud, partage le troisième rang avec Juste Lavalée et Gilles Boisvert, tous trois ayant 7 points à leur fiche.

8e tournoi
de dards au
Sportif

SHERBROOKE - Le sportif Marcel Bernard nous a informé hier de la tenue de son 8e tournoi de dards annuel qui aura lieu cette année le dimanche 7 décembre prochain au club Sportif.

Ce tournoi a regroupé l'an dernier au-delà de 40 équipes et tout laisse croire qu'autant de gens participeront à la compétition de '75. Il s'agit d'un tournoi regroupant des équipes de quatre, de dames ou hommes. La bourse est de \$300 en plus de la remise d'une plaque à l'équipe victorieuse.

Marcel Bernard a révélé que la limite pour l'inscription est la journée même, soit jusqu'à 2h15. Pour de plus amples détails en marge de ce tournoi, les intéressés peuvent toujours communiquer avec le Club Sportif.

Réunion des
arbitres et
marqueurs

SHERBROOKE - Tous les arbitres ainsi que tous les marqueurs officiels de l'Association de hockey mineur de Sherbrooke sont convoqués à une importante assemblée qui aura lieu ce soir à compter de 19h30 à la salle de réunion de l'aréna du Parc.

Tous devront se faire un devoir d'être présents.

MIRACLE
MART

un monde
de merveilles pour Noël!

Une tenue des Fêtes
d'une élégante simplicité!

Notre sélection comprend: des jupes longues ou mi-longues, des ensembles pantalons et une variété de corsages éclatants, réalisés dans un polyester trilobé entrecroisé ou dans un mélange de polyester cachemire et crêpe. Attrayant motif de fleurs de ton bleu, corail ou havane sur fond noir contrastant. 10-18.



Chemisier uni
En polyester trilobé entrecroisé.
Noir, beige, bleu. **14⁸⁸** ch.

Effet 2 pièces
En polyester trilobé entrecroisé.
Motif fleur, devant uni. **15⁸⁸** ch.

Effet 2 pièces
En polyester trilobé. Corsage uni
avec devant fleur. **15⁸⁸** ch.

Corsage imprimé
En polyester trilobé entrecroisé
Corsage sans manches. Tons
unis de bleu, beige ou noir. **14⁸⁸** ch.

Corsage contrastant
En polyester trilobé entrecroisé.
Motif fleur. **10⁸⁸** ch.

Jupe imprimée
Nouvelle longueur: 25 pouces.
En polyester trilobé entrecroisé.
Glissière au dos. **14⁸⁸** ch.

Pantalon noir
Mélange de polyester cachemire
et crêpe. Braguette devant.
ceinture élastiquée. **16⁸⁸** ch.

Jupe longue
En polyester trilobé entrecroisé.
Motif fleur. **18⁸⁸** ch.

Jupe noire longue
Mélange de polyester cachemire
et crêpe. Corsage imprimé. **15⁸⁸** ch.

Jupe noire, 25 po.
En polyester cachemire et
crêpe. Glissière au dos. **13⁸⁸** ch.

MIRACLE
MART

Prix en vigueur
du mercredi 26 novembre
au samedi 29 novembre.

Place de la Femme
au Miracle Mart,
pour votre tenue
du temps des Fêtes...
tailles: 38 à 44 et
18 1/2 à 22 1/2.

ça fait partie de votre monde

Place Belvédère et Galt, Sherbrooke, Québec



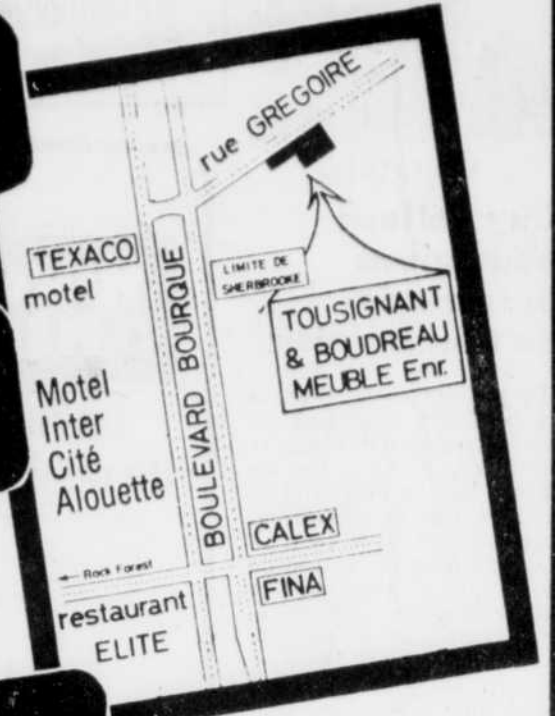
OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

"Chez nous, c'est vrai... c'est meilleur marché qu'ailleurs.

VENITE

FANTASTIQUE DU 24 AU 29 NOVEMBRE



Tout le monde le dit!"

- | | | |
|--|--|--|
| <p>MOBILIER DE CUISINE
table et
4 chaises chromées.
Valeur \$99.95</p> <p>\$69</p> | <p>Cuisinière Admiral 24"
électrique,
blanche.
Valeur \$239.00</p> <p>\$179</p> | <p>Ensemble de lit 39",
sommier boîte,
matelas, et pattes.
Valeur: \$129.00</p> <p>\$79</p> |
| <p>Divan-lit
en beau tissu.
Valeur \$159.00</p> <p>\$79</p> | <p>Fauteuil berçant,
tissu et
cuirette.
Valeur: \$69.00</p> <p>\$39⁹⁹</p> | <p>Sofa-lit 2 mcx.
style colonial, beau tissu,
bras en érable, avec
chaise berçante inclus. Cou-
leurs variées.
Valeur \$299.00</p> <p>\$159</p> |
| <p>Mobilier de salon, 2 mcx
sofa et chaise,
Colonial grand luxe
de Paris.
Valeur \$699.99
Au prix incroyable de</p> <p>\$329</p> | <p>Télécouleur Admiral, 20",
portatif,
100% Transistorisé
avec service 1 AN
Valeur \$609.</p> <p>\$439</p> | <p>Stéréo
meuble noyer Olympic.
Valeur \$259.00</p> <p>\$149</p> |
| <p>Mobilier de chambre, 3 mcx,
fini noyer
moderne 330.
Valeur: \$259.00 pour</p> <p>\$139</p> | <p>Cendrier sur pied
genre céramique.
Valeur \$19.95</p> <p>\$10</p> | <p>Lampes de chambre,
genre en céramique.
Valeur \$10.95</p> <p>\$5</p> |

TOUSIGNANT & BOUDREAU MEUBLES Enr.

"CHAMPIONS DES BAS PRIX"

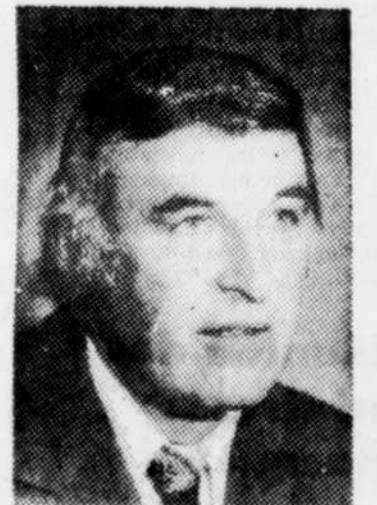


LEO-PAUL TOUSIGNANT, prop.

1279, rue Grégoire

ROCK FOREST, Qué.

(819) 565-7515



PAUL BOUDREAU, prop.

TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN VOUS EST OFFERTE A DES PRIX FANTASTIQUES.

Il y a cent ans (dans les cantons de l'Est)
On lisait dans le Pionnier de Sherbrooke du 3 décembre 1875 la suite de l'article sur la
Charte d'incorporation de Sherbrooke
Une discussion assez vive s'engagea au conseil à ce propos. Vendredi soir, cependant, après avoir discuté encore pendant longtemps, le conseiller Archambault proposa que la ville fut divisée en 4 quartiers: Sherbrooke est et sud avec chacun un conseiller, Sherbrooke-Nord avec deux conseillers et le Centre, avec trois conseillers. C'est la rue King qui fera la séparation du Centre et du Sud. Ainsi, au lieu d'avoir neuf conseillers, nous n'en aurons que sept.

31 Logements à louer
31 Logements à louer
DE LUXE
DRIVE YOURSELF ENR.
Affilié à Hertz Rent-a-Car
Location d'automobiles et de camions de déménagement.
Local et longue distance.
787, CONSEIL SHERBROOKE
562-4933

DEMEANAGEMENT LONGUE DISTANCE & LOCAL
GEO DUBOIS INC
100-5355
AGENT North American Van Lines

BLAIS EXPRESS INC.
DEMEANAGEMENT LOCALS et longue distance
ENTREPOSAGE EMBALLAGE
Mayflower Van Lines
569-3819

BLONDINETT



M. ABERNATY



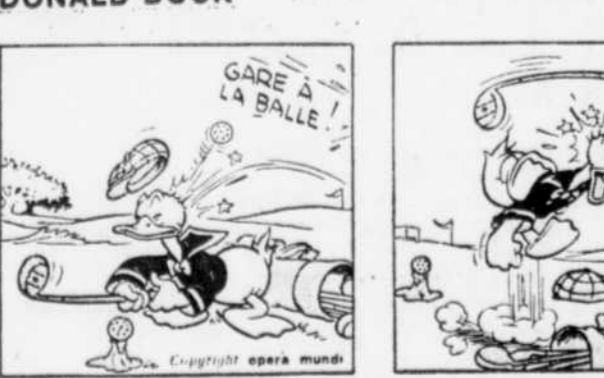
LA FAMILLE FLOP



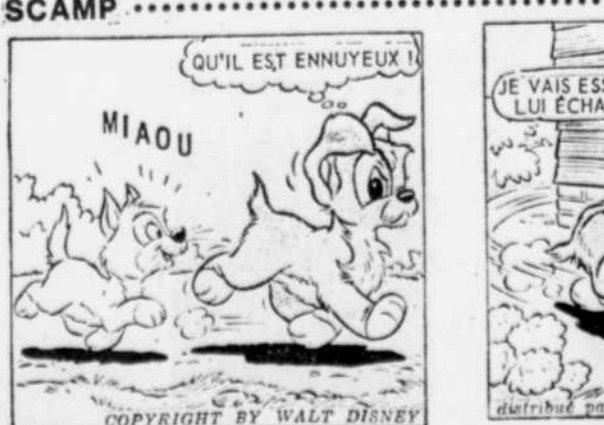
MICKEY



DONALD DUCK



SCAMP



32 Locaux à louer et demandés
LOCAUX A LOUER
2.400 pieds carrés pour bureau ou enseignement.
9 Heures à midi
569-3616

BUREAUX A LOUER
Choix d'espaces pour bureaux ou commerces de 500 à 5.000' carrés, chauffés, air climatisé. Grand stationnement. Libres immédiatement.

34 Logements chauffés à louer
MARCOUX
569-9926

34 Logements chauffés à louer
QUARTIER NORD - Grand 5 1/2 pces, moderne, ter. étaps, entrée individuelle, libre ter dec. 1555-367-3844

32 Locaux à louer et demandés
LOCAL, au 715, 136 Avenue Nord, 125 pi. ca., pour bureau, salle de réunion, neuf, chauffe. 562-2800

34 Logements chauffés à louer
RUE L. - Grand 5 pces, entrée, laveuse-sècheuse. Libre imméd. 562-4383

45 Maisons de campagne
MAISON de campagne à vendre avec puits artésien et grand terrain. Pres Lac Brompton. 846-2575

57 Demande à louer
RECHERCHE 3 pces, chauffe, eau chaude, propre, non meuble, situé Quartier Est, près Centre. 569-7754

66 Perdu
CHAISE, style Georgian, avec bras, perdue quartier ouest du chemin Ste. Catherine, le 23 nov. vers midi. 567-0746, 567-0279. Remercement.

70 Animaux à vendre
BORZOI, ST. BERNARD, Epagneul Samoyède, Petit Fox Terrier, Wire Dog, etc.

35 Logements meublés à louer
QUARTIER OUEST: 4 pces meuble style Colonial, table d'étudiant, tapis, Terrain boisé. Tel. 562-5079

36 Logements appartements à partager
NORD - Grande maison à partager, local pour fille ou jeune femme, approprié confort et tranquille. 561-1801, heure des repas surtout.

37 Bungalows, cottages à louer
WEEDON - 127 Biron, 125 St-Janvier. Propriétés briques. Libres. Options d'achat seulement. 565-1512, 562-7298

40 Chambres à louer
CHAMBRE pour homme, situé au 411, rue de la rue sud 815. Pas de cuisine. CHAMBRE très propre, lit double, peut partager avec un autre, situé dans centre-ville. 563-8279

42 Chambre et pension
CHAMBRE pension pour homme, travaillant ou étudiant. Centre-ville. Pour informations, 562-1230

76 Machine à coudre
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

76 Machine à coudre
LA OU LE SERVICE FAIT LA DIFFERENCE
POUR NOEL, prix spéciaux sur tous nos modèles, dépositaire "Plati", "Bernie", "Brother", "Elna", "White", "Brother", "Conseil".

76 Machine à coudre
LA OU LE SERVICE FAIT LA DIFFERENCE
UN CADEAU VIE POUR LA

76 Machine à coudre
LA OU LE SERVICE FAIT LA DIFFERENCE
Vente et réparation de machines à coudre de TOUTES MARQUES

77 Vêtements à vendre
CAPE POUR DAME (grande): 2 manteaux d'hiver, 16-18, 2 robes fourrure, 3 chapeaux, faits main.

76 Machine à coudre
LA OU LE SERVICE FAIT LA DIFFERENCE
POUR NOEL, prix spéciaux sur tous nos modèles, dépositaire "Plati", "Bernie", "Brother", "Elna", "White", "Brother", "Conseil".

82 Antiquités à vendre
ECHANGEONS mobilier salon très propre, bon massif sculpté, valeur \$1.200, si vous êtes intéressés, contactez le mobilier que j'en suis propriétaire. 562-8026 ou 1-562-8026

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
"PAYLOADER Hough", modèle 192 (HMG) reconstruite à neuf et 2 buckets. Révis. 562-7920

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

86 Machineries à vendre ou à louer
REPARATION, VENTE machines à coudre. Prix spéciaux. DOYON & FRÈRES, 1704, Galt Est. 562-8316, 569-8960

90 Divers à vendre
BATTERIES DE CUISINE
39 PIÈCES neuves, 1ère qualité: acier inoxydable 3 pces. Prix imbattable \$120 seulement. GILLES Arguin, 563-4940, Gilles Dumbray, 567-6326

90 Divers à vendre
AIGUISAGE
SHERBROOKE SHARPENING vous invite à faire aiguiser vos outils: couteaux, scies au carbone, canif, scies à chaîne, tout genre scies, rondes, égales, ciseaux ordinaires, pointes, gousses, planeurs, couteaux, tondeuses, etc.

90 Divers à vendre
A VENDRE en bloc ou séparément: ALBAIE en magasin GILLES BOISVERT MEUBLES. Meubles, ameublement de chambre, ameublement de cuisine. Ameublement de salon, table 24, réfrigérateur 24. Total 12 morceaux, \$999. Tel: avant 5h 562-4744

90 Divers à vendre
BOEUF pour congélateur, Bouillon 75 lb, huile 49 lb, belle vache, 48 lbs, veau, 41 lb, 50 lb, Coupe, ensemble, marque gratulément. 855-4460, entre 7h heures p.m.

90 Divers à vendre
TALISMAN DECOR
DONNEZ une note personnelle à vos cadeaux: créez la portée de votre bourse! Boules, sculptures, porcelaines, cristaux, lampes, cadres, horloges, importation, local. Articles décoratifs, St-Jean-Baptiste, 567-1976

90 Divers à vendre
A VENDRE - actions dans une compagnie très progressive à Coaticook. Cause vente: maladie. 849-4606, entre 7h heures p.m.

90 Divers à vendre
A VENDRE, table de cuisine avec 4 chaises, en parfait état. 562-4991

90 Divers à vendre
MOBILIER chambre à coucher, grand bureau, inclus 5 adresses. 569-4971

90 Divers à vendre
HOPITAL DE CHAUDRONS
REPARATION ET VENTE
De toutes sortes de batterie de cuisine au prix de gros. Pour tous futurs mariés, avant d'acheter venez nous contacter pour les meilleurs prix. 567-5913

90 Divers à vendre
MAYTAG
Nouveau Centre d'Appareils Managers: Maytag Sherbrooke Enr. au: 1434 King ouest. Tel.: 565-8945

90 Divers à vendre
SPECIAL BOIS DE CONSTRUCTION STANDARD
2 x 4, 2 x 5, 2 x 6
2 x 8, 2 x 10, 2 x 12
MacPERSON LUMBER INC.
1400, Sherbrooke
Magog
Tel: 819-843-1121

90 Divers à vendre
SPECIALITE TABLES DE BILLARDS
Résidentielles et commerciales. Vente, location et réparation 6 modèles en montre chez CLEM, BILLARD ENR. 3777, King Est. Fleurimont 569-4033

Le mot perdu

GRILLE DU NO. 255 10 lettres cachées

Grid for word search puzzle with 15 rows and 15 columns of letters.

- Acte ardeises avancera; Case caves cinquièmement comperution consternation conversations colis coups crosse crever Douces Irritation item Mentir mères
Narration nonne nece Occasions omis Perdre polir prote Raout ravira rtveries rides rire rengera rouer ruades
Sauvas sieste sourire Terne teus traversera truculence truites Urne
Réponse du numéro 254 PROSE

Digby Hunt est le choix du gouvernement dans la négociation au Yukon

Par JIM POLING

OTTAWA (PC) — Vers la fin du mois, un homme de petite taille, un peu chauve, et qui semble à première vue assez austère et réservé, arrivera au Yukon pour entreprendre des négociations avec les autochtones.

Son objectif sera de créer, en ce qui concerne les revendications de ces derniers, une entente juste et durable qui leur sera bénéfique pendant très longtemps. De plus, il devra rendre cette entente acceptable au gouvernement fédéral et aux Canadiens en général.

L'homme que le gouvernement a choisi pour cette tâche difficile est M. A. Digby Hunt, un géologue britannique qui est venu s'établir au Canada il y a 23 ans et dont la carrière a été mené jusqu'aux sommets de la fonction publique fédérale.

M. Hunt est le négociateur récemment choisi par Ottawa pour négocier des règlements avec les groupes d'indigènes dans le Nord canadien. Il est âgé de 48 ans, et on le connaît dans l'Arctique comme un individu intelligent, énergique et parfois assez dur. Ces trois caractéristiques permettent de croire qu'il sera un négociateur redoutable.

Mais les gens qui le connaissent personnellement savent aussi que c'est un homme raisonnable, bien au

fait des problèmes des indigènes du Grand Nord. **NOMINATION CRITIQUE** La carrière de M. Hunt a été orientée jusqu'à maintenant vers le développement des ressources du Nord, et à cause de cela, sa nomination, en octobre, a été critiquée par certains groupes indigènes.

La fraternité nationale des Indiens, entre autres, s'est déclarée choquée parce que certaines décisions prises par M. Hunt avaient contribué au viol de l'Arctique canadien. Inuit Tapiristat, la Fraternité nationale des Esquimaux, a déclaré que M. Hunt avait compromis la position des autochtones, et qu'il avait des préjugés en faveur du développement.

M. Hunt est né en Angleterre et y a reçu son éducation. Diplômé de l'Université de Londres, il a passé quatre ans comme géologue à l'emploi d'une société pétrolière en Amérique du Sud. En 1952, il est venu au Canada et a travaillé huit ans dans diverses sociétés pétrolières, à Calgary.

En 1960, il est entré au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, comme administrateur du pétrole et du gaz, et en 1969 il fut nommé sous-ministre adjoint responsable des Affaires du Nord. A ce titre, il a été responsable de tous les programmes fédé-

raux dans les Territoires du Nord-Ouest du Yukon.

Bien qu'il ait été considérablement engagé dans le développement des ressources du Nord, M. Hunt a déclaré avoir également acquis beaucoup de compréhension de l'Arctique canadien et des préoccupations des indigènes.

"Le développement n'est pas souhaitable, à moins qu'il n'offre des avantages pour tous ceux qui sont concernés, a-t-il déclaré au cours d'une interview. Certains développements dans le Nord sont souhaitables, mais seulement dans certaines conditions, et ces conditions ne prévalent pas actuellement.

"Depuis longtemps, j'ai la conviction que les indigènes du Nord canadien ont des revendications légitimes. Je ne considère pas ma tâche simplement comme étant de faire disparaître le problème pour entreprendre le développement".

Il a ajouté que pendant les premières années qu'il a passées dans les sociétés pétrolières, il a reconnu le potentiel de ressources de l'Arctique. Cependant, ses intérêts se sont élargis par la suite: récemment, il s'est senti "troublé" dans son travail, et il a fait des démarches pour obtenir le poste de négociateur.

Il souligne que maintenant, le règlement des revendications des indigènes est pour lui un des objectifs les plus importants qui puissent être réalisés dans le Nord. Il devra négocier ce que le gouvernement appelle les

réclamations de grande portée; celles qui concernent les territoires traditionnels que les autochtones n'ont jamais vraiment abandonnés. Ces réclamations mettent en cause des Indiens du Yukon, des Indiens et des Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest, et des Indiens de certaines régions de la Colombie-Britannique.

Le gouvernement a admis que les réclamations sont légitimes, ce qui fait que les négociations devront déterminer quelles sommes d'argent et quelles superficies de territoire on donnera aux indigènes en échange de la cession au gouvernement de vastes étendues de terre. Au Québec, les réclamations des Indiens et des Esquimaux dans la région de la baie James ont déjà été réglées.

"Ce que j'espère, c'est un règlement satisfaisant qui donnera aux indigènes une base solide à partir de laquelle ils pourront s'occuper de résoudre leurs propres problèmes avec impartialité, confiance et avec certains avantages matériels", a dit M. Hunt.

Ce règlement devra aussi avoir l'appui et la coopération des non-indigènes qui vivent dans l'Arctique. M. Hunt dit qu'il se rend compte que les indigènes le croient dur et insensible à leurs préoccupations. En un sens cela est bien ajouté, parce qu'un négociateur moins ferme pourrait en venir à un accord peu réaliste et inacceptable pour le gouvernement, de sorte que les indigènes se-

raient déçus du processus de négociation.

"J'espère que les gens avec lesquels je transigerai se rendront compte du fait que lors de transactions antérieures j'ai été honnête. Je continuerai dans cette voie".

Si certains leaders autochtones considèrent M. Hunt comme un bureaucrate sans cœur, c'est uniquement dans l'exercice de ses fonctions, car lors des réunions sociales dans le Nord, c'est un homme affable, qui fume, boit, danse et aime bien s'amuser.

Selon M. Hunt, la politique du gouvernement et la façon dont il voit le problème impose certaines restrictions aux négociations, mais malgré cela le champ qui lui est ouvert est immense. "Je n'ai pas l'intention de prendre l'attitude qui dit: Voici ce que nous avons à vous offrir; c'est à prendre ou à laisser. Je ne suis pas là pour les forcer à accepter une entente".

M. Hunt a l'intention de s'installer temporairement à Whitehorse pendant les négociations dans le Yukon. On espère qu'un accord de principe pourra être signé d'ici le 31 mars 1976.

Après le Yukon, il occupera probablement de la réclamation des Esquimaux dans les T. du N.-O., de celles de la Colombie-Britannique, ainsi que des réclamations des Indiens dans les T. du N.-O.

Le Chasse-Galerie, un petit morceau du Canada français vivant à Toronto

Par JOHN WARD

TORONTO (PC) — Un petit morceau du Canada français est bien vivant à Toronto. Dans une vieille maison de briques à trois étages, au centre de la ville, une poignée d'artistes, d'écrivains et d'artisans canadiens-français travaillent dans un centre communautaire, La Chasse-Galerie.

Le centre, qui a emprunté son nom à une légende québécoise racontant les exploits d'un extraordinaire canoë, est un lieu de rencontre des francophones au milieu de la plus grande ville anglophone du Canada. Fondée en 1970 et subsistant de façon précaire grâce à des subventions annuelles de la part du gouvernement fédéral (\$50,000) et du Conseil des arts de l'Ontario (\$20,000), la Chasse-Galerie se débat présentement dans des difficultés financières sérieuses, et devra peut-être fermer ses portes.

La directrice du centre, Mme Micheline St-Cyr, est bouleversée à la perspective de le perdre, et ce sentiment est évidemment partagé par les professeurs, écrivains, artistes et poètes qui travaillent aux divers ateliers et programmes de la Chasse-Galerie.

"Nous avons besoin seulement de \$50,000, dit Mme St-Cyr. Nous ne savons pas ce que nous pourrions faire si nous ne les trouvons pas". **LES HOMMES POLITIQUES** A l'idée d'avoir à fermer les portes du centre, Mme St-Cyr exprime de la colère contre les hommes politiques et "leurs paroles vides". "Leurs paroles sont comme des ballons, dit-elle. Vides à l'intérieur".

Le centre est plus qu'un centre communautaire pour les Canadiens français, dit-elle, et si elle doit fermer, la perte sera plus grande que s'il s'agissait d'un service municipal ordinaire.

On estime que plus de 200,000 personnes ont participé aux divers programmes, l'an dernier. Ces programmes comprennent des ateliers, des groupes de discussion en français, des cours d'artisanat, des spectacles donnés par des artistes et musiciens canadiens-français, et des expositions d'art.

Une visite au centre donne une bonne idée de ses multiples activités. Dans les nombreuses pièces qui composent la vieille maison à tourelles, des artistes font de la poterie et de la peinture, des écoliers occupent les ateliers ou ils passent une journée "en français" et apprennent cette langue à la manière d'une langue vivante plutôt qu'à la façon didactique qui est celle de l'école. D'autres élèves sui-

vent des cours d'artisanat, de gravure et de macramé. **CUISINE QUEBÉCOISE** Dans la cuisine, un groupe prépare des mets du Québec, pendant qu'une jeune fille portant un chandail on peut lire les mots "Frog Power" lave une pile d'assiettes.

En haut, une femme travaille à un métier à tisser. Sur les murs, des affiches annoncent les activités à venir, les excursions de fin de semaine, les spectacles que donneront prochainement des chanteurs, des auteurs et des poètes canadiens-français.

Dans son bureau où elle a accordé une interview, Mme St-Cyr était au bord des larmes en décrivant les problèmes financiers ou se débat le centre culturel. En résumé, le centre est déficitaire, et les banques refusent de prolonger le crédit.

"Elles considèrent cela comme un déficit, dit-elle. Ce n'est pas un déficit, c'est un placement. Un placement sur l'avenir".

Elle tente présentement de recueillir des fonds parmi les francophones de Toronto, au moyen d'une souscription publique, mais elle dit que ce programme a été entravé par le grève des postes.

FONDS NECESSAIRES Elle aimerait que le ministère provincial de l'Éducation contribue au centre, "mais il ne voit que ce déficit".

Elle dit que le gouvernement fédéral, qui consacre un budget de \$200 millions au multiculturalisme, refuse de donner suffisamment pour que la Chasse-Galerie continue d'exister.

La directrice, poète et écrivain elle-même, déclare qu'elle est découragée par les problèmes financiers, mais qu'elle espère sauver le centre. "La culture anglophone a besoin de la culture canadienne-française", dit-elle. Selon Mme St-Cyr, la culture est une chose vivante, qui ne peut demeurer stationnaire.

La culture anglophone a besoin de livres d'auteurs et de poètes canadiens-français, et une boutique où on vend les pièces d'artisanant fabriquées au centre.

"Télé-Tribune"
l'horaire complet
de télévision
qui défie toute compétition

avis public

Industrie de la construction

PROJET DE MODIFICATION

Le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, monsieur Gerald Harvey, donne avis par les présentes, conformément à la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction (L.O., 1968, ch. 45 et mod.), que les associations d'employeurs et les associations de salariés représentatives à un degré de plus de 50% et parties à la convention collective de travail rendue obligatoire par le décret no 3984-73 et modifications, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil certaines modifications audit décret.

Ajouter après le paragraphe 9 de la section B de l'annexe "B", le paragraphe 9 A) qui suit:

9. A) Manoeuvre spécialisée (carreleur): toute personne qui exécute les tâches prévues dans la définition du manoeuvre spécialisée lorsque celles-ci sont reliées au métier de carreleur et exécute le jointoiment et la coupe à la scie mécanique lorsque ces opérations sont reliées au métier de carreleur.

Ajouter après le numéro 9 de la section "emplois" de l'annexe D-1 à D-9 et D-12 à D-15 le paragraphe et les taux de salaires suivants:

Taux de salaire	01-05-75	01-10-75
A) Manoeuvre spécialisée (carreleur)	6.13	6.33

Ajouter après le paragraphe a du numéro 9 de la section "emplois" de l'annexe D-11 le paragraphe et les taux de salaire suivants:

Taux de salaire	01-05-75	01-10-75
B) Manoeuvre spécialisée (carreleur)	6.13	6.33

L'article 33.01 du décret introduit par l'A.C. 204-75 du 16 janvier 1975, G.O. du 17 janvier 1975 et modifié par l'A.C. 348-75 du 23 janvier 1975, G.O. du 24 janvier 1975, s'applique aux taux de salaires mentionnés ci-dessus pour l'emploi de manoeuvre spécialisée (carreleur).

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans modifications. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle du Québec.

Durant les 30 jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle du Québec, le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre,
GILLES LAPORTE.

PROJET D'EXTENSION

Convention collective de travail relative aux salariés des entrepreneurs en (installation d'équipements pétroliers) dans la province de Québec

Le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, monsieur Gerald Harvey, donne avis par les présentes, conformément à la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q., 1964, ch. 143 et am.), que les parties contractantes ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue entre,

L'Association des Entrepreneurs pétroliers du Québec (A.E.P.Q.) Inc., d'une part, et

La Fédération des mécaniciens de machines fixes, d'autre part, pour les employeurs, les artisans et les salariés des métiers et occupations visés, suivant les conditions ci-après décrites:

1.00 Interprétation: Dans le décret, à moins que le contexte ne s'y oppose, les expressions suivantes désignent:

1.01 Equipement: les appareils, dispositifs ou canalisations, tels que réservoirs, tuyaux, pompes, compresseurs, éleveurs, dispositifs de sécurité, ainsi que leurs accessoires ou leurs pièces destinés à l'exploitation d'un établissement où l'on effectue la garde, l'entretien ou la réparation de véhicules automobiles ou la vente, la distribution, l'échange en réservoir de l'entreposage de gaz ou de pétrole ou de ses dérivés; réservoir de camion-citerne.

1.02 Installation: l'excavation pour la mise en place de l'équipement, la construction de l'îlot pour les pompes, de la base pour le compresseur ou pour l'élevateur ou du coffrage pour le ciment, ainsi que la mise en place de l'équipement, y inclus le raccordement électrique.

1.03 Chef d'équipe: le salarié désigné par l'employeur pour diriger et surveiller un groupe de salariés et dont les fonctions de direction ne sont pas prévues aux définitions d'emplois.

1.04 Mécanicien de service: désigne tout salarié qui, de façon régulière, est préposé à l'inspection, la vérification, l'entretien, l'ajustement, la réparation, la rénovation, la modification, le réglage, le raccordement d'équipement sur les lieux mêmes ou il est situé.

1.05 Mécanicien d'atelier: désigne tout salarié qui, de façon régulière, est préposé à l'inspection, la vérification, l'entretien, l'ajustement, la réparation, la rénovation, la modification, l'assemblage, l'installation d'équipement en atelier.

1.06 Soudeur pétrolier: désigne tout salarié qui, de façon régulière, fait la soudure de réservoirs et d'équipements sur le chantier et à l'atelier.

1.07 Magasinier: désigne tout salarié, qui de façon régulière, est préposé à la réception, l'entreposage, la garde, la conservation, la distribution, l'inventaire d'outillage, des marchandises, de pièces, d'équipements.

1.08 Salarié polyvalent: désigne tout salarié dont les services sont utilisés régulièrement au niveau des différentes classifications et dont le nombre d'heures travaillées n'exécède pas généralement, à l'intérieur de l'une d'elles, 25 heures au cours d'une même semaine.

2.00 Champ d'application:

2.01 Industriel: Le décret s'applique à l'installation et à la modification d'assemblage, la réparation, le remplacement, l'entretien, la vérification ou l'inspection d'équipement.

2.02 Territorial: Le décret s'applique à tout le Québec.

2.03 Exclusions: Le décret ne s'applique pas:

A) aux travaux visés par la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la Construction (S.R.Q., 1968, ch. 45 et am.)

B) Les réparations, l'entretien des réservoirs de camions-citernes, lorsque ces travaux sont effectués sur les véhicules de l'employeur.

3.00 Durée du travail:

3.01 La semaine normale de travail est de 40 heures étalées du lundi au vendredi.

3.02 La journée normale de travail est de 8 heures étalées, soit entre 8 heures et 17 heures avec une pause d'une heure sans paie pour le repas du midi, soit entre 8 heures et 16.30 heures avec une pause d'une demi-heure sans paie pour le repas.

3.03 Durant la journée normale de travail, les heures consacrées par le salarié pour se rendre de la place d'affaires ou du siège de l'employeur au chantier, ou pour en revenir, ou pour se déplacer d'un chantier à l'autre, sont réputées faire partie de la journée normale de travail et les frais de déplacement sont imputables à l'employeur à moins qu'il ne transporte le salarié dans un véhicule convenable.

3.04 Avant le début ou après la fin de la journée normale de travail, les heures consacrées par le salarié pour se rendre de la place d'affaires ou au siège de l'employeur au chantier, ou pour en revenir, ou pour se déplacer d'un chantier à l'autre, entraînent une indemnité fixée de la façon suivante:

A) durant l'année 1975, chacune des deux premières heures de la journée consacrées au déplacement entraîne une indemnité égale au taux horaire du salarié, et toute heure subséquente de déplacement dans la même journée est réputée une heure supplémentaire;

B) durant l'année 1976, la première heure de la journée consacrée au déplacement entraîne une indemnité égale au taux horaire du salarié, et toute heure subséquente de déplacement dans la même journée est réputée une heure supplémentaire;

C) à compter du 1er janvier 1977 toute heure consacrée au déplacement est réputée une heure supplémentaire.

3.05 L'employeur peut établir une deuxième ou troisième équipe pourvu qu'il ait un travail habituel à leur confier chaque jour et que chaque équipe continue d'effectuer le travail commencé par l'équipe précédente.

3.06 Lorsque le régime de la double équipe est en vigueur, la journée normale de travail de la première équipe demeure conforme à l'article 3.02 et les heures de la journée normale de travail de la deuxième équipe doivent être étalées sur 8 heures et demie avec une pause d'une demi-heure sans paie pour le repas. La journée normale de la deuxième équipe doit débuter aussitôt que possible après la fin de la journée normale de la première équipe, et l'employeur doit aviser le comité paritaire au préalable de la date où débutera le régime de la double équipe et de l'heure où débutera la journée normale de travail de la deuxième équipe.

3.07 Lorsque le régime de la triple équipe est en vigueur, le salarié a droit à une pause d'une demi-heure avec paie pour le repas, et les heures de la journée normale de travail sont étalées de la façon suivante:
1ère équipe: de 8 heures à 16 heures du lundi au vendredi;
2e équipe: de 16 heures à minuit du lundi au vendredi;
3e équipe: de minuit à 8h du mardi au samedi.

3.08 Le salarié doit bénéficier d'une pause de 15 minutes avec paie vers le milieu de chaque demi-journée normale de travail.

3.09 Le salarié doit bénéficier d'une période de repos d'au moins 8 heures consécutives dans toute période de 24 heures, sauf lorsque la santé ou la sécurité du public est en danger, et la majoration du salaire pour les heures supplémentaires s'applique jusqu'à ce que le salarié bénéficie de cette période de repos.

3.10 Prime d'équipe: Le salarié affecté à la deuxième ou troisième équipe doit toucher une prime horaire de \$0.20.

3.11 Le salarié qui se présente à son travail à l'heure conventionnelle sans avoir été avisé à ce contraire avant la fin de la journée normale précédente, doit toucher une rémunération au moins égale à 4 fois son taux horaire.

3.12 L'article 3.11 ne s'applique pas lorsque les travaux sont suspendus en raison de ligne de piquetage, d'intempérie ou de toute autre cause de force majeure indépendante de la volonté de l'employeur.

4.00 Heures supplémentaires:

4.01 Les heures effectuées, en dehors de la journée ou de la semaine normale de travail constituent des heures supplémentaires.

4.02 Les 5 premières heures supplémentaires effectuées au cours d'une période de 24 heures entraînent une augmentation de salaire de 50%.

4.03 Les heures supplémentaires effectuées le dimanche ou en plus des 5 premières heures supplémentaires effectuées au cours d'une période de 24 heures entraînent une majoration de salaire de 100%.

4.40 La majoration de salaire afférente aux heures supplémentaires ne s'applique pas à la prime d'équipe, mais cette dernière continue d'être payable au salarié qui la touche durant la journée normale de travail.

4.05 Lorsqu'un salarié est rappelé au travail après la fin de sa journée normale de travail, il doit toucher une rémunération minimale égale à 2 fois le taux qu'il touche durant la journée normale de travail ou égale à 2 fois et demi ce taux lorsqu'il est affecté à des travaux d'entretien ou de réparation.

5.00 Jours fériés, chômés et payés:

5.01 Le premier de l'an, le 2 janvier, le vendredi saint, la Saint-Jean-Baptiste, le jour du Canada, la fête du Travail, le jour d'action de Grâce, le jour de Noël, le 26 décembre sont des jours fériés, chômés et payés au taux normal du salaire multiplié par le nombre d'heures de sa journée normale de travail. Pour bénéficier de ces jours, le salarié doit travailler le jour ouvrable précédent et celui suivant la fête, sauf s'il est absent avec la permission de l'employeur. Dans la présente disposition, jour ouvrable se dit un jour ouvrable pour l'entreprise. Le jour férié est payable quel que soit le jour où il tombe.

Le présent article n'a pas pour effet d'empêcher les parties d'inverser de quelques jours les jours fériés ci-haut mentionnés, pourvu que le nombre de 9 fêtes soit maintenu durant l'année.

6.00 Congés annuels:

6.01 La période de référence s'entend de la période du 1er mai de l'année précédente au 30 avril de l'année en cours.

6.02 Le salarié doit recevoir chaque année son congé annuel de 2 semaines avec une indemnité afférente de 8% de ses gains durant la période de référence.

6.03 Le congé annuel doit être accordé durant les 2 dernières semaines complètes de juillet. La semaine complète commence le dimanche et se termine le samedi.

6.04 Durant la période du congé annuel, l'employeur peut garder au travail jusqu'à concurrence de 50% de ses salariés d'entretien ou d'atelier pourvu que l'intéressé y consente.

6.05 Lorsqu'un salarié quitte son emploi, il doit toucher l'indemnité afférente aux congés annuels acquise avant le 1er mai précédent s'ils n'ont pas été pris, en plus de l'indemnité qui lui est due pour la période écoulée depuis cette date.

6.06 Malgré toute autre disposition du décret, l'employeur doit accorder à tout salarié des conditions au moins égales à celles prévues dans l'ordonnance 3, 1972 de la Commission du salaire minimum ou dans toute ordonnance ultérieure qui pourrait la modifier ou la remplacer.

7.00 Transport, gîte et pension:

7.01 Lorsqu'à la demande de son employeur, un salarié utilise son véhicule, il doit toucher une indemnité minimale de \$0.20 le mille.

7.02 Lorsque le salarié doit loger à l'extérieur de son domicile, son employeur doit le défrayer des dépenses raisonnables pour le transport, le logement et la nourriture.

7.03 L'employeur doit verser le remboursement pour le transport ou pour les frais de séjour séparément du salaire, et ce dans les 7 jours de la présentation de l'état de frais par le salarié.

7.04 Lorsqu'un salarié s'absente un jour d'ouverture ou le jour d'ouverture qui précède ou qui suit un jour férié ou un jour d'intempérie, l'employeur n'est pas tenu de le défrayer pour les dépenses encourues le jour de l'absence, le jour férié ou le jour d'intempérie, à moins d'une entente préalable avec l'intéressé à l'effet contraire.

8.00 Prévais de licenciement:

8.01 Lorsqu'il est licencié pour manque de travail pour une période d'au moins 3 jours d'ouverture, le salarié qui justifie de 5 semaines de services doit recevoir, soit un préavis de 2 jours d'ouverture, soit une indemnité compensatrice égale à 8 fois son taux horaire.

8.02 Aux fins de cette section, la période de congés annuels n'entre pas dans le calcul de la durée des services.

9.00 Rémunération:

9.01 Les salaires doivent toucher au moins les taux horaires suivants pour chaque classe d'emploi prévue ci-dessous:

Mécanicien de service	1/6/76	1/1/77	1/6/77	1/1/78	1/6/78
A)	6.49	6.76	7.06	7.61	8.03
B)	5.29	5.52	5.76	6.22	6.58
C)	4.42	4.61	4.81	5.19	5.50

Mécanicien installateur (chantier)	1/6/76	1/1/77	1/6/77	1/1/78	1/6/78
A)	6.49	6.76	7.06	7.61	8.03
B)	5.29	5.52	5.76	6.22	6.58
C)	4.42	4.61	4.81	5.19	5.50

Mécanicien d'atelier et équipement mobile	1/6/76	1/1/77	1/6/77	1/1/78	1/6/78
A)	6.49	6.76	7.06	7.61	8.03
B)	5.29	5.52	5.76	6.22	6.58
C)	4.42	4.61	4.81	5.19	5.50

Soudeur pétrolier	1/6/76	1/1/77	1/6/77	1/1/78	1/6/78
A)	6.49	6.76	7.06	7.61	8.03
B)	5.29	5.52	5.76	6.22	6.58
C)	4.42	4.61	4.81	5.19	5.50

Nouvelles brèves

La farce de la liberté

OTTAWA (PC) — M. Mervyl Cameron, président de l'Association des policiers d'Ottawa, estime que le système de liberté conditionnelle et sous caution est une farce et que la police va être obligée de prendre elle-même des mesures si la loi n'est pas modifiée.

M. Cameron a déclaré dans une interview que les policiers en avaient assez de voir des criminels commettre des délits alors qu'ils se trouvent en liberté conditionnelle ou sous caution.

La police d'Ottawa faisait comparaître vendredi un homme qui était en liberté conditionnelle depuis le 24 octobre. L'homme était accusé de meurtre, de tentative de meurtre à deux reprises et de cinq attaques à main armée. L'une de celle-ci s'est déroulée le lendemain de sa libération.

Dans l'une des tentatives de meurtre était impliqué un homme libéré sous caution après une tentative d'enlèvement.

M. Cameron estime qu'il faudrait consulter la police avant d'accorder la liberté conditionnelle.

Grèves: 30% de plus

GENEVE (Reuter) — Le nombre de grèves dans le monde non-socialiste a augmenté de plus de 30 pour cent l'année dernière, indique un rapport publié lundi par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les conflits sociaux dans 60 pays.

L'Italie détient le record en ce qui concerne le nombre de grèves, et la Turquie en ce qui concerne la durée des arrêts de travail.

Le nombre de jours de travail perdus en raison des conflits sociaux s'est élevé à 154 millions l'année dernière, soit 42 millions de plus qu'en 1973 ou une faible diminution avait été enregistrée.

Nessie: pas de preuve

LONDRES (AP) — Les nouvelles photographies prises par une équipe de chercheurs américains ne prouvent pas l'existence du monstre du Loch Ness, ont estimé lundi cinq savants du British Museum.

Les zoologues J. G. Sheals, G. B. Corbet et P. H. Greenwood, le paléontologue H. W. Ball, et M. A. J. Charig, spécialiste des reptiles fossiles, ont déclaré avoir vu les photos prises par l'équipe de l'Académie des sciences appliquées de Boston sous la direction de M. Robert Rines.

Aucune de ces photographies n'apporte suffisamment d'information pour établir l'existence, et encore moins l'identité, d'un gros animal vivant dans le Loch, ont-ils dit.

On sait que ces clichés doivent être rendus publics le 10 décembre au cours d'un congrès scientifique à Edimbourg.

Mais dès à présent, les autorités écossaises prévoient que l'affaire rapportera un bonus touristique, tandis que les amis des animaux, qu'on sait nombreux en Grande-Bretagne s'inquiètent des cruautés dont pourrait être victime Nessie, le monstre.

M. David James, député conservateur, a fait savoir que si le congrès d'Edimbourg concluait à l'existence du monstre, il demanderait que l'animal soit inscrit sur la liste des espèces protégées.

Pour les contrôles

HAMILTON (PC) — Le président de la Fédération des agriculteurs de l'Ontario, M. Gordon Hill, est favorable aux contrôles des prix et des salaires imposés par le gouvernement fédéral.

Prononçant une allocution au congrès annuel de l'organisme, M. Hill peut difficilement comprendre ceux qui condamnent la politique anti-inflationniste d'Ottawa.

L'activité physique. Le meilleur maquillage qui soit!



D'immenses feux de brousse ont dévasté plus de 25,000 acres de terrain, hier matin, près de Los Angeles, et de nombreuses maisons ont été la proie des flammes, comme ici dans le canyon de Big Tujunga. Le foyer principal se trouvait à environ 15 milles de Los Angeles.

(Telephoto PA)



Nouvelles hausses de taxes à Terre-Neuve

ST. JOHN, Terre-Neuve (PC) — Le gouvernement progressiste-conservateur de Terre-Neuve a imposé de nouvelles hausses de taxes, lundi, en présentant un mini-budget à la Législature de St. John.

Le ministre William Doody des Finances a déclaré que ce budget a pour but de combler le déficit prévu de \$30 millions sans pour autant imposer un nouveau fardeau aux contribuables à faible revenu.

La taxe de vente au détail, qui ne s'applique pas aux aliments, à l'huile à chauffage et aux livres scolaires, a été portée de huit à 10 pour cent. Cette hausse ne s'impose pas, toutefois, au charbon et aux vêtements.

La part de la province au niveau de l'impôt sur le revenu personnel a été augmentée de 40 à 42 pour cent, à compter du 1er juillet prochain.

M. Doody croit que ces hausses, qui portent aussi sur le tarif des plaques d'enregistrement pour véhicules motorisés, réduiront le déficit prévu de \$30 à \$11.3 millions. Le gouvernement espère éliminer tout simplement son déficit budgétaire pour la prochaine année financière.

"Je suis déçu," a déclaré l'ex-premier ministre Joseph Smallwood, qui est maintenant le leader du Parti libéral réformé, qui compte quatre députés à la Législature.

"Le gouvernement terminera l'année financière avec un déficit budgétaire, malgré toutes les hausses de taxes et les coupures dans les dépenses."

Le leader de l'opposition officielle, M. Ed. Roberts, a qualifié ce mini-budget de désastreux, accusant les gouvernements de n'avoir pas justifié les hausses de taxes. Il a accusé le gouvernement d'avoir très mal administré la province et d'avoir créé une situation qui "ne suscitera certainement pas la confiance sur les marchés mondiaux de l'argent."

(Téléphoto PA)

Pour sauver New York

Des milliers de New-Yorkais sont venus manifester leur appui aux efforts pour redonner une bonne image de leur ville, hier après-midi, à Times Square. Le maire Abraham Beam était parmi les orateurs et la police estime la foule à quelque 10,000 personnes. La ville de New York risque de tomber en faillite et des efforts considérables sont faits pour la sauver du marasme financier.

VOUS PRESENTE
WHA DAM L.TÉE. LTD.
LA TEMPERATURE
HUILE A CHAUFFAGE, poêles et fournaïses — 569-9744

La météo

cantons de l'est
AUJOURD'HUI minimum et maximum à Sherbrooke: neige -8 -1
Aperçu pour demain: nuageux -8 -2

au québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	dégagement	ensoleillé -8 9
Outaouais	neige	nuageux -8 -1
Laurentides	neige	nuageux -8 -1
Montréal	neige	nuageux -8 -1
Mauricie	neige	nuageux -13 -4
Québec	neige	nuageux -13 -4
Rimouski	neige	nuageux -6 0
Lac St-Jean	neige	nuageux -13 -4
Gaspésie	neige	nuageux -6 0
Baie-Comeau	neige	nuageux -7 -2

au canada

C. Britannique	ensoleillé	Vancouver	-2 7
Alberta	ensoleillé	Edmonton	-11 0
Saskatchewan	ensoleillé	Regina	-12 2
Manitoba	ensoleillé	Winnipeg	-13 3
Ontario	neige	Toronto	-8 2
N.-Brunswick	nuageux	Fredericton	-7 0
N.-Ecosse	nuageux	Halifax	-8 0
Ile-P.-Edouard	nuageux	Charlottetown	-7 -2
T.-Neuve	neige	St-Jean	-8 -3

dans le monde

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	0	10	Los Angeles	10	20	New York	2	12
Chicago	-2	8	Miami	18	29	New Orleans	9	21
Honolulu	22	34	San Fran	10	20	Washington	7	15

A 1 heures A.M., il faisait a:

Amsterdam	3	Londres	5	Saigon	20
Athènes	11	Lisbonne	12	Stockholm	-7
Berlin	0	Moscou	-3	Tokyo	10
Bruxelles	0	Madrid	10	Tunis	9
Canberra	19	Oslo	-6	Varsovie	0
Genève	-3	Paris	-2	Vienne	-1
Hong Kong	16	Rome	8		

VERS LE SOLEIL

Acapulco	22	33	Bermudes	20	30	Nassau	20	33
Barbade	22	32	Mexico	5	17			

Commencez par marcher. Vous finirez par courir.



Marchez. Dès aujourd'hui.

PRÊTS ET BOURSES

Vous avez déjà obtenu un prêt, et vous n'avez pas présenté de demande pour 1975-1976

Si vous poursuivez vos études:

Faites confirmer, avant le 30 novembre 1975, votre statut d'étudiant auprès du responsable de l'aide financière de votre établissement

Le gouvernement continuera de payer les intérêts de vos emprunts, à votre place.

Si vous avez terminé ou abandonné vos études avant le 30 juin 1975:

Vous deviendrez responsables de vos prêts et le gouvernement cessera de payer les intérêts de vos emprunts à partir du 31 décembre 1975.



Il faut conclure un contrat de consolidation de vos emprunts, et mettre au point les modalités de remboursement (capital et intérêts à venir) avec l'établissement de crédit.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service des prêts et bourses aux étudiants
Edifice G, 22^{ème} étage,
Québec
Tél. 643-3750
G1A 1J6

métro gèle ses prix

du 24 novembre au 17 janvier 1976

Métro se joint à Steinberg et Dominion pour le gel de prix. Ce gel de prix affecte tous les produits à l'exception des denrées périssables c'est-à-dire la viande, les oeufs et les fruits et légumes.

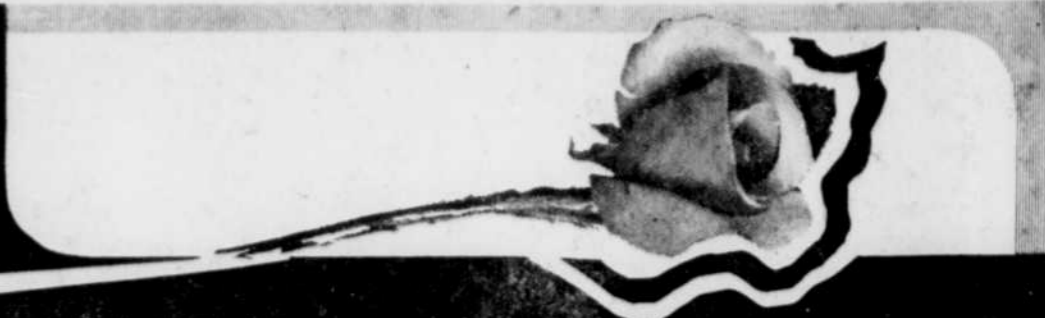
Ainsi du 24 novembre au 17 janvier, pas question que les prix augmentent, sauf ceux des produits périssables; Métro vous le certifie!

De plus, toutes les réductions de prix des fournisseurs de Métro seront appliquées aux prix de détail. Quant aux hausses de prix qui pourraient venir de ces mêmes fournisseurs, Métro en absorbera le coût.

Entre-temps, les Marchés d'Aliments Métro verront s'il y a lieu de continuer le gel de prix après le 17 janvier.



DES CONTES DE MARIE NOËL



• LA ROSE ROUGE • LA REDEMPTION DE LA FONTAINE • L'ÂME EN PEINE • LE NOËL DE L'OISEAU MORT.

LA ROSE ROUGE

— 3 —

Nous étions assises dans la cour, en cercle autour du professeur, pour une de ces légères et charmantes classes qui déjà touchent aux vacances. Rachel arriva après les autres. Était-elle pâle, je ne sais plus, mais un danger, j'en étais sûre, rôdait quelque part autour d'elle.

— Tu es malade, Rachel, lui dis-je.
— Non! j'ai un peu mal à la tête.
J'insistai:
— Tu es malade, plus malade que tu n'en as l'air?
Elle me rit au nez:
— Tu es folle!

Elle avait, ce matin-là des yeux qu'elle n'avait jamais, des yeux sans sourire, très creux, très profonds, très graves.

Je la revis, l'après-midi au moment du départ. Tout l'internat était en mouvement. Les ballots s'entassaient dans la loge du concierge. Le tonnerre, non loin, grondait.

Je lui avis dit adieu et je gagnai la sortie par la galerie de l'externat — je n'oublierai jamais cette place et celle heure — elle me rejoignit dans la galerie.

— Mémie, avant de m'en aller, j'ai quelque chose à te dire. La vérité?

La vérité... je tremblai... l'orage avançait sur nous. Le tonnerre grondait, tout proche.

— Mémie, vraiment, je t'aime beaucoup. C'est beaucoup. Ce n'est pas tout. Si j'aime une autre plus encore, je ne peux pas faire autrement. Ce soir, je voudrais t'expliquer... Etre, traitée de menteuse, même quand tu ne le dis pas, je ne peux plus le supporter. Je ne mentais pas, Mémie; tu es injuste. J'essayais seulement d'arranger les choses pour ne pas te faire trop de peine. Mais arranger les choses, avec toi, c'est impossible. Tu vois trop clair. Tes reproches m'ont fait mal, Mémie. Alors, mieux vaut t'avouer tout: je ne t'aime pas comme tu voudrais, je ne t'aime pas par-dessus tout. Voilà la vérité.

La vérité!
Un grand coup d'air violent et pur me nettoyait l'âme. La fenêtre, brutale, s'ouvrait dans une chambre malsaine. Ce fut un allègement tel, une respiration si vaste que je ne pensai pas d'abord à ce qui m'était arraché.

— Je te remercie, Rachel. Tu es bonne, tu es très brave. Je te remercie de toute mon âme.

Rachel! Pour la première fois, je la voyais jusqu'au coeur, comme je ne l'avais jamais vue. Je la connaissais, elle Rachel, pas mon amie, mais mieux, elle vraie!

Le tonnerre éclata. Il fallait partir en hâte.
— Adieu Rachel. Bonnes vacances!...
Je revins sur mes pas encore:
— Prends garde, tu es malade!

La pluie commença à tomber. Je ne rentrais pas chez nous. Nous habitions loin. J'allais à la cathédrale me confesser pour la Pentecôte. J'y arrivai juste à temps pour échapper au gros de l'averse. Le tonnerre retentissait, formidable, sous les voûtes. Des gens attendaient au confessionnal.

Je posai ma serviette devant moi et, me plongeant en moi-même, j'examinai ma conscience pour en faire sortir mes péchés. D'abord, les premiers venus; tous les péchés coutumiers avec leurs noms et leur nombre. Mais quel était, dans un grand trouble, celui, le plus cruel de tous, dont je me sentais coupable? J'avais fait du mal à Rachel, à Rachel que j'aimais tant! Comment définir ce mal pour l'accuser tout à l'heure? J'avais beau le regarder, il n'avait aucun nom de faute.

J'interrogeai, l'un après l'autre, les sept péchés du catéchisme. Rien à tirer de l'orgueil, de la luxure, de la paresse. Ni non plus de la colère. Sauf une fois — elle était loin. — j'avais souffert sans m'irriter.

L'avarice? Peut-être bien. Ne voulais-je pas posséder, moi seule, le coeur de Rachel, le serrer comme un trésor sans en rien céder à personne? Mais un coeur — une âme — n'est pas un de ces vils "biens de la terre" auxquels il est défendu de s'attacher trop, ce serait plutôt un bien du ciel. Alors, l'avarice, alors?...

L'envie? N'étais-je pas jalouse?
Jalouse de Léa? Léa! Je ne lui voulais aucun mal. A peine même pensais-je à elle. Simplement elle était l'Autre, elle était là. J'aurais donné tout mon sang pour qu'elle fut ailleurs, mais elle était là. Pourquoi était-elle venue de son lointain pays du Nord pour me prendre mon amie? Elle n'en était pas cause. Non, je ne lui en voulais pas.

Mais j'étais si déchirée, si folle de mauvaise douleur que peut-être tant souffrir était une faute. "ma très grande faute"? Ah! je n'y voyais plus! Mais j'interrogerais le prêtre et lui saurait bien me dire quel péché presque mortel j'avais commis.

Je m'accusai par à peu près "d'être jalouse, très jalouse et d'en souffrir à l'excès... sans vouloir nuire à personne. Trop souffrir, est-ce mal, mon Père?..."

Le tonnerre, d'un coup sec, me coupa la parole. Il se fit une petite pause.

"Bien, mon enfant, di le prêtre. Et après?..."

Je sortis du confessionnal avec ma faute inconnue, pardonnée parmi les autres, mais non reconnue, non guérie.

"Allez, m'avait dit le prêtre; pour pénitence, vous récitez le Veni Creator".

"Venez, Esprit-Saint..." L'Esprit-Saint, un Dieu trop haut pour moi, trop Dieu... un Dieu pour saints et pour papes, inaccessible — sans visage — à une petite fille qui prie. Mais j'étais, ce soir-là, si désespérée, si égarée en mon âme que je l'appelai à mon secours de toutes mes forces:

"On vous nomme Consolateur... éclairez-moi... chassez l'Ennemi!..."

Je me tus, la prière dite. Dehors, la pluie tombait si fort, claquant contre les verrières, qu'il était impossible de quitter l'église.

Je demeurai en silence. Je pensais à Rachel. Et voici qu'alors, en moi-même, quelqu'un parla d'elle avec moi comme si nous étions deux personnes ensemble:

"Tu l'aimes. Tu l'as blessée. C'est mal. On ne blesse pas quand on aime."

— J'avais trop mal, je n'ai pas su...

— Tu cherches ton bonheur en elle. Mais le sien, à elle, où est-il? S'il est dans une autre que toi, une autre meilleure que toi, n'a-t-elle pas, à cause de toi, le droit de suivre son coeur? Souviens-toi du catéchisme: "Aimer", procurer à son frère les mêmes biens qu'à soi.

— Mais, les biens, elle les a tous. Les amies, elle les a toutes. Moi, je n'ai rien. Je n'ai qu'elle — je ne peux pas m'en passer. Il me la faut! Il me la faut!

— Mais, à elle, il faut une autre. Il faut celle qui n'est pas toi.

— Mon Dieu, ayez pitié de moi. Changez son coeur — change le tien.

— Je ne peux pas changer. Je l'aime.

— Aime-la davantage. Tu l'aimes, mais d'amour injuste qui veut tout prendre, tout avoir, sans rien céder à personne. Tu l'aimes, mais d'amour sans pitié. Regarde-la, ta Rachel, ta pauvre Rachel si douce. Elle souriait comme une heureuse, et toi, tu l'as rendue triste. Mauvaise amie!"

J'éclatai en pleurs. Rachel! ma Rachel chérie!... Rachel, malheureuse par moi... Un flot de tendresse repentante noyait tout, submergeait tout.

"Pleure. Tu pleureras beaucoup. Tant pis! Une seule chose est nécessaire: Rachel a besoin d'être heureuse."

— Que faire, ô mon Dieu, que faire?

— Aimer. Aimer est difficile. Aimer n'est pas un bonheur. Aimer n'est pas un échange où chacun trouve son compte. Aimer, c'est tout donner, tout! Et perdre ce qu'on a donné.

— Oh! mon Dieu, comment pourrai-je?

— Prends aujourd'hui le chemin. Le chemin te conduira. Aime, n'aie pas peur de ta peine. L'Amour est plus fort que la peine..."

La pluie avait cessé. Je relevai la tête. Je venais de recevoir la grâce de Pentecôte. Je venais de prendre avec l'Esprit ma première leçon d'Amour. Il se faisait un grand calme.

* * *
Durant les jours qui suivirent, je préparai les paroles que je dirais à Rachel pour lui offrir mon sacrifice quand nous rentrerions au lycée, le mercredi de Pentecôte. Et peut-être en dirais-je d'autres quand j'aurais le coeur battant. Ce serait très simple, très court: "Tu m'as dit la vérité. Je n'avais pas besoin d'autre chose. Ne t'inquiète plus de moi, Rachel. Aime-moi comme tu pourras. Si c'est peu, ce sera peu. Pour peu, je te remercie."

Je me répétai ces mots et je priais en même temps quand j'arrivai au lycée, ce beau mercredi d'été. Mais Rachel n'était pas là.

"Rachel n'est pas revenue!" me cria Henriette Petit, Madame la directrice passait sous la galerie. Elle s'arrêta près de moi:

"Mon enfant, Rachel est gravement malade. Une mauvaise rougeole. Peut-être a-t-elle trop travaillé pour préparer son examen ou aura-t-elle eu des ennuis. Elle a beaucoup de délire. On craint une fièvre cérébrale."

Un éclair aigu, terrible, me foudroya: "Je l'ai tuée!..."

Inutile, mon sacrifice. Inutile, mon repentir. Le mal profond que j'avais fait, je ne pouvais plus le défaire. Trop tard! Rachel allait mourir.

Alors, pour apaiser le Ciel qui se vengeait de moi sur elle, pour prendre Dieu à témoin de mon renoncement de coeur — peut-être la sauverait-Il s'Il me voyait bien convertie, — je voulus lui donner un signe, un signe réel, un signe sacré, un de ces signes qui vous engagent jusqu'à la mort comme l'anneau de la mariée.

Et j'allai cueillir la Rose Rouge.

* * *
Je revois en ma mémoire le bleu de cet après-midi un grand bleu brûlant, magnifique. Quand j'arrivai au lycée dans le soleil de la cour, les autres arrivaient aussi, toutes chargées de fleurs — pivoines, iris, oeillets, roses — pour leurs maîtresses préférées. Je n'apportais jamais de bouquet à personne. Ce jour-là, je tenais ma Rose, une lourde Rose écarlate, son bouton à côté d'elle.

Gravement, je traversai la cour, ma Rose à la main. Mademoiselle Léa, debout à la porte de l'étude, attendait que sonnât la cloche de rentrée. Je lui tendis la Rose:

"Voilà pour vous, Mademoiselle.

— Oh! Mémie, que vous êtes gentille!"

(à suivre)

Le gouvernement attend d'être coincé au pied du mur avant d'agir

(Jacques-Yvan Morin)

QUEBEC (PC) — Dans le dossier olympique comme dans la plupart des autres dossiers importants, le gouvernement Bourassa attend d'être coincé au pied du mur avant d'agir.

C'est ce qu'a soutenu, lundi, le chef de l'opposition et député péquiste de Sauvé, M. Jacques-

Le chef de l'opposition a rappelé que le Parti québécois réclamant depuis deux ans l'intervention gouvernementale dans le dossier olympique. En janvier 1975, le PQ a même présenté une motion réclamant la prise en main du dossier par les autorités provinciales, motion qui fut battue par la majorité libérale, a fait remarqué M. Morin.

"Mais le gouvernement a refusé alors de s'ouvrir les yeux et laissait un acte de foi à l'endroit du maire de Montréal, M. Jean Drapeau", a-t-il dit.

Ce n'est que la semaine dernière que le gouvernement Bourassa a finalement accepté de prendre en mains la tenue des Jeux olympiques, en présentant une loi créant une Régie des installations olympiques, selon M. Morin.

A réévaluer

Yvan Morin, alors qu'il était le conférencier invité au club Richelieu de la région de Québec. "Avec les Jeux olympiques, le gouvernement a fait preuve dans ce dossier d'une incertitude, d'une imprévoyance et d'une incurie qui, pour beaucoup de Québécois, constituent de plus en plus la marque de commerce de son administration", a dit M. Morin.

Le gouvernement et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), d'une part, et la Centrale de l'enseignement (CEQ), d'autre part, devraient réévaluer certaines de leurs positions de départ et négocier dans les plus brefs délais, afin qu'un climat favorable puisse être maintenu dans les écoles au cours des prochains mois.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Chaque jour, votre quotidien, La Tribune, groupe, sous cette rubrique, les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les hommes de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande, au besoin. Demandez le service des annonces commerciales; en signalant simplement.

569-9201

GERANT DE PRODUCTION

Un de mes clients a une ouverture pour un gérant de production capable de diriger 150 employés dans la fabrication de meubles. Il doit posséder plusieurs années d'expérience à régler les planeurs (slickers)

Location: Cantons de l'Est

Salaires et participations à discuter.

Téléphoner à: (819) 843-4917 ou écrire à:

GEO ROLAND La BONTE
Conseiller en administration
1291-11, Boul. Etudiants
Magog, Qué.

CONTROLEUR COMPTABLE

Un de mes clients a une ouverture pour un comptable capable d'assumer les responsabilités de contrôleur, de la préparation des budgets et du contrôle des coûts, pour un manufacturier en pleine expansion.

Location: Cantons de l'Est

Salaires et participations appréciables.

Téléphoner à: (819) 843-4917 ou écrire à:

GEO ROLAND La BONTE
Conseiller en administration
1291-11, Boul. Etudiants
Magog, Qué.

ESTIMATEUR-DESSINATEUR

Entreprise progressive dans le domaine de la rénovation et construction domiciliaire et commerciale, recherche les services d'un jeune homme (25-35 ans) ayant des bonnes connaissances et de l'expérience dans la lecture de plans, l'estimation et le dessin, pour prendre charge de son département d'estimation.

Rémunération selon qualifications et possibilité participation dans l'entreprise, pour candidat démontrant capacités requises.

Prière de téléphoner pour rendez-vous, à:

567-4527 ou 567-0945

AUX ANNONCEURS DE LA TRIBUNE

A cause du conflit qui existe actuellement aux Postes, nous invitons nos clients à payer leurs comptes à nos bureaux régionaux situés dans les endroits suivants:

DRUMMONDVILLE: 245, rue Lindsay
MAGOG: 401 est, rue St-Patrice
THETFORD MINES: 93A nord, rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE: 198 est, rue Notre-Dame

et évidemment à notre bureau-chef à

Sherbrooke,
221, rue Dufferin
Merci de votre collaboration.

La Direction.

HOPITAL ST-SACREMENT est à la recherche d'un TECHNICIEN EN ELECTRO-ENCEPHALOGRAPHIE (électronique)

QUALIFICATIONS REQUISES:

personne possédant un diplôme en technique électro-encephalographie ou en électronique ou en radiologie ou l'équivalent et qui opère les divers appareils dans un laboratoire d'électro-encephalographie

SALAIRE ET BENEFICES D'APPOINT:

Le salaire est conforme aux échelles de salaire du secteur hospitalier actuellement en vigueur et les bénéfices d'appoint sont très avantageux.

Toute personne intéressée par ce poste n'a qu'à contacter à frais virels le:

SERVICE DU PERSONNEL
HOPITAL ST-SACREMENT,
QUEBEC
TEL: (418) 688-3630

GERANT DE FINANCE

avec de 2 à 5 ans d'expérience pour succursale à Coaticook. Automobile fournie. S'adresser en personne à:

CREDIT STANSTEAD INC

79, rue Court, Coaticook
849-4801

Demandeur: M. Bernier

Faites carrière avec

FORD MOTOR CREDIT COMPANY OF CANADA LTD

Nous vous offrons les opportunités d'avancement, un emploi avec un chef de file de l'industrie, un salaire au-dessus de la moyenne avec d'excellents avantages sociaux.

Notre département de collection requiert les services d'un jeune homme ambitieux qui a fait ses preuves auprès d'une autre institution prêteuse.

Vous êtes cet homme, vous êtes bilingue, vous voulez avancer...

N'hésitez plus, venez nous voir au:

2910, rue Portland
Sherbrooke
Tél.: (819) 569-9577

La Commission Scolaire Régionale Saint-François requiert les services d'une personne pour combler le poste suivant:

"DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS"

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme universitaire en Sciences commerciales ou en Administration.
— Huit années d'expérience pertinente.

Toute expérience particulière pourrait toutefois compenser pour un manque de scolarité.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:

— Planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la préparation des budgets, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion.
— Assiste les autres cadres de services et d'écoles au sujet de la gestion des finances de la Commission Scolaire.

SALAIRE:

— De \$15,250.00 à \$25,000.00 (salaire en revision).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 novembre 1975 à 17:00 heures.

Directeur du personnel,
Commission Scolaire Régionale Saint-François,
211, Saint-Edouard,
DRUMMONDVILLE, P. Québec,
J2B 6X1

Rita
FLEURISTE INC. 563-4212
1273 ouest, rue King
Sherbrooke
115078

Décès - In memoriam - Remerciements

ROCK OF AGES
POUR UN MEILLEUR CHOIX
DANS L'ACHAT DE VOTRE MONUMENT
E. PROVOST
MONUMENTS INC.
à votre service depuis 50 ans
20, 15e Avenue Nord Sherbrooke
Tél: 569-1700 Res: 569-2822

Stoke

Mme Ernest Carrier

Est décédée, à l'âge de 55 ans, Mme Ernest Carrier, née Yvonne Guay, demeurant à R.R. 1 à Stoke.



Mme Ernest Carrier

Elle laisse, pour pleurer sa perte, outre son époux, ses enfants Mme André Ouellette (Diane) de Richmond, M. Mme Yvon Carrier, de Richmond, André Carrier, de Bromptonville, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Normand Pivin, M. Maurice Gouin, M. Amédée Guay, M. Mme Gérard Carrier, M. Mme Georges Carrier, M. Mme Armand Laroche, M. Mme Robert Carrier, M. Mme Roland Labrecque, M. Mme Édouard Carrier, M. Mme Raoul Boisland, sa belle-mère, Mme Urbain Carrier, ainsi que des neveux, nièces, cousins, cousines et beaucoup d'amis.

Robert et Marc Brien Ltée
297 ouest, rue King 569-9121
355 est, rue King 563-1366

Robert & Marc Brien Ltée
DIRECTEURS DE FUNERAILLES

CAMBRON (M. Joseph-Emile)
— A Sherbrooke, le 22 novembre 1975 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph-Emile Cambron époux de Antoinette Maréchal, demeurant au 225, 6e Avenue. Les funérailles auront lieu le mardi 25 novembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires.

Gérard Montette Inc.
33 Bowen Sud 563-2727
à 14h45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 2.00 hrs. Inhumation au cimetière St-Michel. Heures de visites de 2 à 5 et de 7 à 10 hrs. Salon ouvert à 10.00 jour des funérailles.

à l'âge de 70 ans, est décédée Mme John Cunningham née Lucille Goyette du 8 rue Laurier à Magog. Les funérailles auront lieu le mardi 25 novembre 1975. Le convoi funéraire partira des salons funéraires.

funerarium Robert et Marc Brien Ltée
280 rue St-Patrice Ouest Magog 843-3700
à 1h.45 pour se rendre à l'église St-Patrice où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière St-Patrice. Heures de visites de 2 à 5 et de 7 à 9 heures. (236)

funérailles auront lieu le jeudi 27 novembre 1975. Le convoi funéraire partira des salons funéraires.

Bonnier-Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau, Montréal
pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière Côte des Neiges. (236)

GIROUARD (M. Guy)
— A Danville, le 22 novembre 1975 à l'âge de 34 ans, est décédé accidentellement M. Guy Girouard époux de Ginette Legault, 11e rang Kingsley Falls. Les funérailles auront lieu le mercredi 26 novembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires.

Réal Desrochers
145 rue Principale Danville 879-2232
à 1h.45 pour se rendre à l'église Ste-Anne de Danville où le service sera célébré à 2h. p.m. Inhumation au cimetière du même endroit. (236)

GUAY (Mme Yvonne)
— Au Centre hospitalier universitaire, le 24 novembre 1975 à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Yvonne Guay, épouse de Ernest Carrier demeurant sur la route rurale numéro 1 à Stoke centre. Les funérailles auront lieu le jeudi 27 novembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires.

A. Belisle (1971) Inc.
505 Short 562-8865
Germain Gendron, président
à 10 heures pour se rendre à l'église Ste-Praxède de Bromptonville où le service sera célébré à 10h.30 inhumation au cimetière du même endroit. Heures de visite: 1 à 5 heures et 7 à 10 heures. (238)

pineau apt. 11 Sherb. Les funérailles auront lieu mardi le 25 nov. 1975. Le convoi funéraire partira du funérarium.

Robert et Marc Brien Ltée
160 rue Bail Sherbrooke
Tél: 569-9121
à 1.40 heures pour se rendre à l'église Ste Famille où la cérémonie religieuse sera célébrée à 2.00 heures. Inhumation au cimetière St-Michel. Les heures de visites sont de 2.00 heures à 5.00 heures et de 7.00 heures à 10.00 heures. Le jour des funérailles ouvert à 11.00 heures. (236)

HOULE (M. e Georges Etienne)
— A Tingwick, le 22 novembre 1975 à l'âge de 44 ans est décédée Mme Georges Etienne Houle née Jeannine Roy du 63 St-Joseph à Tingwick. Les funérailles auront lieu le mardi 25 novembre 1975. Le convoi funéraire partira des salons funéraires.

Lafrance et Fils Enr.
45 rue Ste-Marie Tingwick
Tél: 839-2975
à 1h.45 pour se rendre à l'église St-Patrice de Tingwick où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Heures de visites de 2 à 5 et de 7 à 10 heures. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12 heures. (236)

posée au salon Bergeron & Frère d'Arthabaska. Les funérailles auront lieu à l'église de St-Paul à trois heures mercredi après-midi et l'inhumation sera faite au cimetière du même endroit. (236)

SEVIGNY (M. Joseph Georges)
— A Sherbrooke, le 22 novembre 1975 à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Georges Sevigny, époux de feu Germaine Fissette de 980 rue Cambré, Sherbrooke. Les funérailles auront lieu le mardi 25 novembre 1975. Le convoi funéraire partira des salons funéraires.

A. Belisle 1971 Inc.
505 rue Short, Sherbrooke
Tél: 562-8866
Germain Gendron, prés.
à 9h.45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Lac-Mégantic. Heures de visites de 1 à 5 et de 7 à 10 heures. (236)

TELOUSE (M. Athanase)
— A North Hatley, le 24 novembre 1975 à l'âge de 54 ans, est décédé M. Athanase Telouse époux de Annette Bérubé demeurant R.R. 1 à North Hatley. Les funérailles auront lieu le vendredi 28 novembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires.

Funerarium Robert et Marc Brien Ltée
355 King Est 563-1366
à 10h.30 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth de North Hatley où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière North Hatley. Heures de visite: 2 à 5 heures et 7 à 10 heures. La dépouille mortelle sera exposée à partir de 7 heures ce soir; le jour des funérailles le salon sera ouvert à partir de 8h.30 (238)

ARTHABASKA — A l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 23 novembre 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Léo Couture, née dame Rita Roux et demeurant à St-Paul de Chester. Mme Couture était la mère de Mme Gerald Hince (Brunette) de St-Paul, René, Michel et Serge de St-Paul, l'abbé Réjean Couture, vicaire de la paroisse St-Pierre & Paul de Drummondville, Jocelyn de Victoriaville et Mme Jean Levasseur (Suzanne) d'Arthabaska. La dépouille mortelle est ex-

REMERCIEMENTS



Les membres de la famille Pouliot et de la Congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus remercient tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

SOEUR ALICE POULIOT
(St-Romuald)

le 29 octobre 1975.

Que tous considèrent ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Madame Lucien Goyette (Monique Dagnieu), ses enfants, M. et Mme Roger Goyette, Patrice et Lucie, M. et Mme Yves Laliberté (André), José et Marc, M. Gilles Goyette, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Veronique Goyette-Montour, Mlle Eva Goyette, M. et Mme Léa Goyette, M. et Mme Gérard Goyette, M. et Mme Ls-Philippe Verret (Thérèse), M. et Mme Henri de Lesléau (Pauline) et Mlle Ida Goyette, remercient bien sincèrement toutes personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de

M. LUCIEN GOYETTE

survenu le 2ème jour d'octobre 1975 et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude. Toute personne ayant omis de s'inscrire ou d'ajouter son adresse est priée de considérer ces remerciements comme personnels. 11329

La plupart des cancers sont provoqués par ce que l'on mange, boit... ou respire

GENEVE (Reuter) — La plupart des cancers sont provoqués par ce que l'on mange, l'alcool que l'on boit ou les substances toxiques que l'on respire. Mais savoir pourquoi et comment ces substances engendrent les cancers reste toujours un mystère.

Des études menées dans le monde entier pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS) révèlent des différences frappantes dans la fréquence des cancers en diverses régions. Ainsi, le cancer du poumon est sept fois plus fréquent en Grande-Bretagne qu'en Inde, et celui de l'estomac survient six fois plus souvent au Japon qu'aux Etats-Unis.

«Il est hautement probable», déclare le Dr Walter Davis, membre de l'Agence internationale pour la recherche du cancer, que plus des quatre-cinquièmes de tous les cancers humains sont provoqués directement ou indirectement par des substances toxiques dans l'environnement de l'homme.

Mais le Dr Davis, qui dirige une unité de recherche, de formation et de liaison à Lyon, en France, reconnaît dans un article de l'édition de novembre de l'OMS qu'à l'heure actuelle, les chercheurs savent très peu de choses sur la cause réelle de la plupart des cancers humains.

Les travaux réalisés en France par l'Agence de recherche du cancer pour tenter d'y expliquer le taux élevé des cancers de la gorge dans certaines régions ont, par exemple, fait ressortir que ces cancers se produisaient surtout chez de gros buveurs en Bretagne.

«Très probablement, la cause en sera trouvée dans l'alcool extrait du cidre de pommes produit dans la région,» déclare le Dr Davis.

Mais il ajoute que le cancer de la gorge se répète aussi, avec «une fréquence dramatique», le long d'une ceinture qui va du nord-est de l'Iran au nord de la Chine, en passant par l'Union Soviétique et la Mongolie.

Les scientifiques poursuivent l'examen des résultats des études effectuées sur place, mais il apparaît dès maintenant que le cancer de la gorge est commun dans les régions où les populations mangent du pain, et pratiquement inconnu dans celles où elles mangent du riz.

Cancer de l'oesophage
Le Dr Davis déclare qu'il existe aussi une corrélation étroite entre la fréquence du cancer de l'oesophage et la consommation du lait de chèvre et du yoghourt fait avec ce lait.

Cependant, les tests effectués jusqu'ici en laboratoire, n'ont pas permis de découvrir en

quantités importantes dans la nourriture les agents connus qui provoquent le cancer. Et par opposition avec ce qui se passe en Bretagne, les populations de la région déjà mentionnée où les cancers sont très nombreux ne boivent pratiquement pas d'alcool.

Substances cancérogènes
Le Dr Davis souligne que le dépistage des substances qui provoquent le cancer est extrêmement difficile, même dans les laboratoires disposant des équipements les plus perfectionnés.

Cette étude a établi que beaucoup des victimes de cette maladie avaient mangé de la nourriture qui avait été conservée dans des conditions chaudes et humides.

Mais d'autres études ont également fait ressortir que le

Centre de recherche de l'agence à Nairobi, au Kenya, vient de terminer une étude de sept ans sur le cancer du foie. Il est beaucoup plus fréquent dans cette région de l'Afrique que dans la plupart des pays européens.

L'association met particulièrement l'accent sur la nécessité d'une détection rapide du mal, alors que celui-ci n'est encore qu'au premier stade de son évolution.

Les chances de survie à un cancer de la vessie rapidement détecté sont de 71 p.c., mais ces chances tombent à 21 p.c. lorsque le mal à un stade déjà avancé s'est étendu à d'autres parties du corps. De même les chiffres comparés sont de 82 p.c. et 44 p.c. dans le cas d'un cancer de l'utérus.

De plus en plus de femmes victimes du cancer du poumon

NEW YORK (AFP) — Le cancer du poumon est la forme de cette maladie la plus meurtrière pour les hommes aux Etats-Unis et fait de plus en plus de victimes parmi les femmes, révèle lundi l'Association américaine pour la lutte contre le cancer.

Près de 200.000 Américains mourront d'un cancer en 1976, dont un tiers d'une tumeur du poumon, précise l'association. Le taux de mortalité de ce mal parmi les populations fémi-

nines a augmenté de 173 p.c. entre les années 1951-53 et 1971-73. Toutefois, souligne l'association, d'autres chiffres inspirent un peu plus d'optimisme. C'est ainsi qu'en 1976, le tiers des Américains atteints de cancer auront survécu au moins cinq ans à leur traitement. Cette proportion n'était que d'un cinquième dans les années cinquante. Cette amélioration, due à un progrès dans les méthodes de détection et de traitement des cancers représente 56.000 vies sauvées chaque année.

«L'association met particulièrement l'accent sur la nécessité d'une détection rapide du mal, alors que celui-ci n'est encore qu'au premier stade de son évolution.»

Les chances de survie à un cancer de la vessie rapidement détecté sont de 71 p.c., mais ces chances tombent à 21 p.c. lorsque le mal à un stade déjà avancé s'est étendu à d'autres parties du corps. De même les chiffres comparés sont de 82 p.c. et 44 p.c. dans le cas d'un cancer de l'utérus.

La plupart des produits pharmaceutiques... inutiles

GENEVE (AFP) — La plupart des produits pharmaceutiques en vente dans le monde sont inutiles ou font double emploi, affirme un rapport établi par le Dr Sanjaya Lall, de l'Institut d'économie et de statistique de l'Université d'Oxford, pour le compte du secrétaire général de la CNUCED-UNCTAD (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement).

Le Dr Lall cite ainsi le cas de l'Inde, où un comité gouvernemental a établi que les besoins médicaux essentiels pouvaient être couverts par 116 produits pharmaceutiques. De même, le cas du Brésil, où le «Centre des médicaments», organe officiel, a dressé une liste de 108 produits pharmaceutiques de base, dont 52 sont jugés fondamentaux.

«Même en comptant largement», écrit le Dr Lall, le nombre des médicaments essentiels ne dépasse pas 200 ou 250», ce qui représente un pour cent des quelque 25.000

spécialités vendues en Espagne, et moins de deux pour cent des 15.000 vendues en Inde et des 14.000 vendues au Brésil.

Pour compléter sa démonstration, le Dr Lall ajoute: «De toute façon, il est instructif de noter que des pays aussi développés que la Suède et la Norvège, dont le système de distribution des médicaments est nationalisé, se limitent à quelque 2.000 spécialités pharmaceutiques pour parvenir à fournir à leurs populations le niveau de soins le plus avancé.»

Dans les pays en voie de développement, poursuit-il, on pourrait se contenter de 10 pour cent des estimations des pays scandinaves.

Fabrication et promotion
Pour expliquer que la plupart des médicaments ne sont pas réellement utiles, le Dr Lall met en cause le système de fabrication et de promotion des produits pharmaceutiques. Ce système, note-t-il, «répond de manière extrêmement insatisfaisante aux vrais besoins médicaux: il satisfait les

Quinquagénaire trouvé mort dans la cabine de sa pelle-mécanique

ARTHABASKA (SB) — Un quinquagénaire d'Arthabaska, M. Jean-Paul Desharnais, 52 ans, du 805 boulevard Bois-Francis Sud, a été trouvé mort dans la cabine de sa pelle mécanique, à l'arrière d'un garage commercial du boulevard Bois-Francis sud, à Victoriaville, vers 8h 10 hier matin.

La découverte a été faite par un associé de M. Desharnais qui garait sa machinerie lourde à cet endroit. Mandés sur les

lieux, les détectives de la police municipale de Victoriaville n'ont rien trouvé de suspect dans cette tragédie. Ils ont tout de même ordonné qu'une autopsie soit pratiquée sur le cadavre à l'Institut médico-légal de Montréal.

Selon les premières hypothèses, M. Desharnais aurait été terrassé par une crise cardiaque alors qu'il s'apprêtait à entreprendre sa journée de travail.

Conducteur brûlé vif dans son auto

Un accident tragique s'est produit à quelques miles de Danville sur la route 116 conduisant à Richmond où une collision frontale entre deux automobiles a fait un mort et un blessé.

La victime, qui conduisait l'un des deux véhicules, a été identifiée comme étant M. Lionel Guy Girouard, 34 ans, de Danville. L'autre blessé, qui prenait place dans l'autre véhicule est Mlle Suzanne Duperron, de Richmond. Elle était accompagnée du conducteur, M. Luis Monteith, de Côte Ste-Catherine.

M. Girouard, a péri brûlé vif dans son auto lorsque celle-ci a capoté et pris feu après la collision. Les agents de la sûreté du Québec, détachement de Richmond n'ont pu dégager la victime qu'avec difficulté. M. Girouard avait les jambes coincées sous le capot de son véhicule. Les deux victimes ont été transportées au centre hospitalier d'Asbestos par les ambulanciers de la maison Desrochers. C'est le docteur Jean-Guy Roberge qui, dès leur arrivée, a constaté le décès de M. Girouard.

Etude de balistique retardée d'un jour

DISRAELI (JD) — L'étude de balistique en rapport avec le décès de Serge Masse, survenu lors d'une tentative de vol par effraction, le 15 novembre, aura lieu demain à l'Institut médico-légal de Montréal.

Par ailleurs, le rapport de la Sûreté municipale de Disraeli dans cette affaire doit être soumis au coroner du district de St-François, Me Jean Langlois, ce soir. Celui-ci a fait savoir qu'il attendrait alors le rapport de balistique pour procéder à l'enquête du coroner. Ce rapport pourrait possiblement lui être soumis dès vendredi et, si tel est le cas, l'enquête aurait lieu vendredi soir à Sherbrooke.

Elle avait été prévue pour aujourd'hui mais elle a été retardée puisque les enquêteurs sont présentement à Sherbrooke pour témoigner dans l'enquête préliminaire de Claude Martel, présumé complice de Masse.

Plus vivant que jamais
JOS FORGET MEUBLES
680 est, rue King, Sherbrooke — 567-2820

Accessoires ménagers de marque

Westinghouse

à des prix défiant toute compétition. Meubles de toutes sortes.

À NOS ASSURÉS

A cause du conflit qui existe actuellement aux postes, nous invitons nos clients à venir payer leur prime à nos bureaux, qui seront ouverts les jeudis, vendredis jusqu'à 21h. (9h. p.m.) et les samedis de 8h.30 à 12h.

Assurance C.W. Dunn Insurance Inc.
31 ouest, rue King
Suite 315,
Sherbrooke
Tél.: 569-9241

VOLUME DE PHOTOGRAPHIES SUR LE PASSÉ DE SHERBROOKE

IMAGES DU PASSÉ

IMAGES OF THE PAST

SHERBROOKE

Morteste plaquette de photographies du passé de Sherbrooke. Ce travail photographique se veut un rappel de souvenir au profit des gens de l'âge d'or et à l'adresse de la jeune génération. Un film des points marquants de la vie sherbrookoise d'il y a 75 à 100 ans.

En vente aux endroits suivants:

CLASSIC BOOK SHOP
Carrefour de l'Estrie,
567-8336

TABAGIE KING
Centre d'Achats de Sherbrooke,
2249, ouest, rue King
567-2536

CLAUDE PAYETTE INC.
30 nord, rue Wellington, 565-8885
Galeries Quatre Saisons 565-8151

STUDIO PAUL LINDELL
232, rue Dufferin,
567-1666

\$5.00

SEMINAIRE DE SHERBROOKE

MERCREDI, LE 26 NOVEMBRE

Messe à 19h.30 à la crypte

pour les défunts suivants qui reposent dans la crypte.

Hector Lafrance	1901-1966
J. Arthur Tremblay	1896-1966
Donat Richard	1893-1966
Leon Marcotte	1882-1969
Conrad Groleau	1922-1970
Maurice O'Bready	1901-1970
Napoléon Pepin	1895-1971
Antonio Dupuis	1901-1972

On priera également pour les anciens professeurs et élèves décédés entre les années 1950 et 1975.

Parents et amis sont priés d'assister à cette messe sans autre forme d'invitation.

Sur arrangement par téléphone (563-2050, poste 23), le Séminaire accueillera volontiers tout groupe d'amis et de parents qui désirent participer à une célébration eucharistique dans la crypte à la mémoire d'un ou plusieurs défunts qui y sont inhumés.

Mackasey exhorte les syndicats à cesser leur lutte sans issue pour le pouvoir

Par CLAUDE PAPINEAU
OTTAWA (PC) — Tousjours aux prises avec une grève de plus d'un mois aux Postes et disant ne pas croire à une reprise à courte échéance des négociations avec le Syndicat des postiers, le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a fait part hier devant le Club Rotary, à Ottawa, de ses réflexions sur le syndicalisme actuel face à l'intérêt public.

Soutenant que la "course aux profits matériels" est maintenant largement dépassée, M. Mackasey a exhorté les syndicats, "pour leur propre survie", à cesser leur lutte sans issue pour le pouvoir et à poursuivre de nouveau leur objectif essentiel de justice sociale.

"L'économie est en période de stagnation, le gâteau a fini de grossir, et si le mouvement syndical se sert de son pouvoir pour en obtenir une plus grosse part, les non-syndiqués, soit 70 pour cent des travailleurs, en auront moins en partage", a-t-il notamment soutenu.

Selon M. Mackasey, les syndicats ne revendiquent plus une meilleure part des profits de l'entreprise, mais plutôt un rang plus élevé dans la hiérarchie sociale au détriment du public.

"J'ose affirmer qu'il est juste de dire que le syndicalisme a atteint le point culminant dans l'atteinte de ses objectifs sur le plan pécuniaire et sur le plan des pouvoirs", a-t-il continué.

Les syndicats comptent dans leurs rangs des membres appartenant pour la plupart à la classe riche, ils constituent un groupe fort et détenu de vastes capitaux, ainsi qu'un puissant pouvoir de pression politique, selon M. Mackasey.

Tenant d'expliquer le refus des leaders syndicaux à se rallier au programme anti-inflationniste du gouvernement fédéral, M. Mackasey a soutenu qu'en tant "qu'hommes politiques", ceux-ci sont maintenant "prisonniers d'une forme de syndicalisme selon laquelle, en retour de leurs cotisations, les membres s'attendent de remporter automatiquement le gros lot".

"Le chef syndical parlera peut-être de modération en privé, mais c'est le pouvoir qui fait loi. Si vous détenez le pouvoir, il faut que vous l'utilisiez, sinon un autre le fera à votre place", a-t-il dit.

Selon le ministre, le système d'antagonisme présidant aux relations patronales-syndicales ne convient plus de nos jours, ayant été conçu en fonction d'une société plus simple, où l'économie ne reposait pas sur l'interdépendance des entreprises.

Abordant le problème plus particulier de la négociation dans la fonction publique, M. Mackasey a tenté par ailleurs de démontrer le déséquilibre dans les négociations, le gouvernement ne pouvant se servir de l'argument économique pour réduire les exigences syndicales.

"Le gouvernement peut affirmer qu'il a un déficit de \$1 milliard, mais il ne réussira pas pour autant à faire diminuer d'un sou les exigences du syndicat; ce dernier sait que le gouvernement n'est pas sur le point de déclarer faillite, que ses membres ne seront pas licenciés et il connaît tout le tort que l'interruption d'un service essentiel peut causer", a dit M. Mackasey.



Rapprochés devant les caméras de télévision... mais encore bien loin l'un de l'autre sur le plan des négociations, Joe Davidson, le président de l'Union canadienne des postiers (à gauche) et Bryce Mackasey, ministre des Postes, se sont retrouvés côte-à-côte à Toronto, au canal 19. Les positions n'ont pas bougé... (Téléphoto PC)

De l'antiquité à nos jours, le diamant est le roi des pierres précieuses.

Le bijoutier **Léon Vaillancourt** reste la maison de confiance pour le CHOIX, la QUALITE et les PRIX

Léon Vaillancourt Ltée
BIJOUTIERS-JOAILLIERS
SHERBROOKE-MAGOG

Pas de mesures efficaces de conservation de l'énergie: motion de blâme aux Communes

OTTAWA (PC) — L'opposition officielle a présenté, hier, une motion blâmant le gouvernement pour ne pas avoir adopté de mesures efficaces de conservation de l'énergie.

Le porte-parole du Parti conservateur en matière d'énergie, M. James Gillies, a cité à l'appui de sa motion les critiques sévères qu'adressait à l'endroit du gouvernement canadien l'Agence internationale de l'énergie, dans son dernier rapport.

Celle-ci avait constaté "un écart considérable entre le principe et la pratique... Le Cabinet du Canada semble avoir accepté l'objectif de la conservation sans reconnaître la nécessité de réaliser cet objectif par des mesures précises".

Or, a soutenu M. Gillies, depuis que le gouvernement a entamé, le 6 février dernier, la première phase de sa politique de conservation, rien n'a été fait de concret, la preuve en étant que la consommation d'énergie a augmenté de 7,8 pour cent au pays en 1975.

Le critique conservateur a souligné qu'alors que le gouvernement fédéral avait consacré \$2,5 millions à une campagne publicitaire en vue d'inciter les Canadiens à réduire leur consommation en énergie, il n'avait contribué que \$1,5 million à la recherche au cours de la même période.

Appuyant la motion conservatrice, le député néo-démocrate de Nanaimo-Cowichan-The Islands, M. Tommy Douglas, a proposé que le gouvernement prenne au plus tôt des mesures précises dans les secteurs du transport et du logement.

Il a réclamé que le gouvernement encourage la construction de petites voitures en imposant une taxe spéciale sur les grosses voitures, et exerce des pressions sur les provinces pour qu'elles réduisent la limite de vitesse sur les routes.

Dans le domaine du logement, il a demandé que les normes du code de la construction sur l'isolement des maisons soient renforcées et que les édifices publics et commerciaux soient forcés de "couper" l'éclairage de leurs bureaux la nuit.

1 DÉCOUPEZ ET ACCUMULEZ 1

Vous ne trouverez les **LOTTRIBONS** que dans les pages de votre journal La Tribune. Feuilletez-le et découpez-les tous; un jour ou l'autre, demain peut-être, ces lotribons vous seront utiles.

Croyez-nous.

1 CE COUPON VAUT UN LOTRIBON 1

AVENDRE

Trust Royal

IMMEUBLES

BIENVENUE A NOTRE NOUVELLE ADRESSE

2855 OUEST, RUE KING SHERBROOKE

Trust Royal

IMMEUBLES Tél: 563-9834-5

PLUS avis QU'UN

RÉCONFORT

VOTRE RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE EN PROGRÈS CONSTANT.

NOUVEAU PROGRAMME DES PROTHÈSES, APPAREILS ORTHOPÉDIQUES OU AUTRES.

Depuis le 1er juillet 1975, le coût d'achat, d'ajustement, de remplacement et de réparation de prothèses, appareils orthopédiques ou autres déterminés par règlement est assumé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Financement du programme
Ce programme est rendu possible grâce aux contributions des Québécois exclusivement. Les sommes requises sont tirées des fonds généraux de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Quels appareils sont couverts par le programme?
Les plus courants, ils comprennent, entre autres, les prothèses des membres inférieurs ou supérieurs (ex. jambe artificielle, bras artificiel, support de jambe, extenseur de main, etc.,) et certains accessoires fonctionnels.

Preuve d'admissibilité
Posséder une carte d'assurance-maladie. Si vous ne l'avez pas, procurez-vous le **FORMULAIRE D'INSCRIPTION** ou de **MODIFICATION À L'INSCRIPTION** en vous adressant à la Régie elle-même ou encore, là où l'on dispense des services assurés (établissement de santé, cabinet de professionnel, pharmacie).

Comment bénéficier du programme?
a) Obtenir une ordonnance écrite d'un médecin spécialiste en orthopédie ou en physiothérapie.
b) Faire exécuter l'ordonnance dans un établissement ou un laboratoire conventionné, c'est-à-dire ayant signé un accord avec la Régie de l'assurance-maladie du Québec. (Hors du Québec, consulter un établissement ou un laboratoire reconnu par le ministre des Affaires sociales du Québec.)

Modalités de paiement
Le bénéficiaire de ce programme a le droit d'exiger de la Régie le remboursement du coût d'achat, d'ajustement, de réparation ou de remplacement d'un appareil. Il peut autoriser le laboratoire ou l'établissement à réclamer en son nom le paiement des services assurés. Cette façon de procéder vous est recommandée.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE, TÉLÉPHONEZ À:
QUÉBEC (418) 643-3445
MONTREAL (514) 878-9261

Ecrivez à:
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Poste 59200
Case postale 6600
Québec
QUÉBEC
G1K 7T3

ou renseignez-vous auprès de votre bureau régional de Communication-Québec.

PORTEZ-VOUS BIEN!

COURS "INITIATION aux RELATIONS HUMAINES"

VOUS QUI...

manquez de confiance, d'enthousiasme à l'occasion; refusez-vous les promotions; croyez-vous être ne pour un p'tit pain; avez-vous peur de faire rire de vous; manquez-vous de discipline personnelle; vous êtes sans amis peut-être?

ETES-VOUS SATISFAITS DE CETTE SITUATION?

Si, au contraire, vous désirez vivre et non endurer votre vie, consacrez une soirée pour juger vous-mêmes de ce que nous avons à vous offrir et sera de nature à vous aider.

SOIRÉE GRATUITE
Explication du cours
JEUDI 27 NOV., 8H.P.M.
Salle sous-sol Eglise Assomption
601, St-Michel, Sherbrooke

M. Gilles Chayer
animateur

Les cours comportent 12 soirées: une pour la démonstration ou explication du cours, 10 leçons régulières et une douzième soirée spéciale et gratuite.

DEVISE: AIDER SANS EXPLOITER

Nos conditions sont votre meilleure garantie. Aucun engagement à signer. Vous payez à la semaine.

\$7.00 par leçon par personne

Un spécial est fait pour les couples mariés. Certificat de culture personnelle remis à la fin du cours.

INSTITUT DE CULTURE PERSONNELLE DU QUÉBEC INC.
L'institut détient un permis de culture personnelle du ministre de l'Éducation.
Bureau: 242, RUE LAFAYETTE, VILLE DE LAVAL

VOICI LA LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET LABORATOIRES AYANT SIGNÉ UN ACCORD AVEC LA RÉGIE:

QUÉBEC
ÉTABLISSEMENTS
Centre Cardinal-Villeneuve
Centre de Réadaptation du Québec
LABORATOIRES
Prothèses et Orthèses Savard Inc.
Prothèses orthopédiques Inc.
Laboratoire de Prothèses et Orthèses du Québec Enr.

SHERBROOKE
ÉTABLISSEMENT
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

CHICOUTIMI
ÉTABLISSEMENT
Hôpital de Chicoutimi Inc.

CAP-DE-LA-MADELEINE
LABORATOIRE
Centre d'Orthèses et de Prothèses de la Mauricie Inc.

HULL
LABORATOIRE
Service régional de Prothèses et d'Orthèses Enr.

UTILISEZ VOTRE CARTE!

PERFECTA 6/36

GROS LOT DE \$458,143.20

AJOUTÉ AU GROS LOT VENDREDI

FAITES VALIDER VOS BILLETS